

CONCOURS 2015

Rapport du jury sur les concours des conservateurs du patrimoine

État
Ville de Paris
Collectivités territoriales

Sommaire

Composition du jury	4
Rapport général du jury	7
Sujets des épreuves écrites	10
Première épreuve écrite (concours externes) : dissertation générale	11
Première épreuve écrite (concours internes) : note sur dossier	12
Deuxième épreuve écrite : analyse et commentaire de plusieurs documents	13
Troisième épreuve écrite : langue vivante étrangère ou langue ancienne	18
Rapports sur les épreuves écrites	21
Première épreuve écrite (concours externes) : dissertation générale	22
Première épreuve écrite (concours internes) : note sur dossier	39
Deuxième épreuve écrite : analyse et commentaire de plusieurs documents	41
Troisième épreuve écrite : langue vivante étrangère ou langue ancienne	60
Sujets des épreuves orales	73
Épreuve orale de spécialité professionnelle (concours externes)	74
Archéologie	74
Archives	75
Monuments historiques et inventaire	77
Musées	79
Patrimoine scientifique, technique et naturel	83
Épreuve orale de langue vivante étrangère	84
Rapports sur les épreuves orales	85
Épreuve orale de spécialité professionnelle (concours externes)	86
Épreuve d'entretien avec le jury (concours externes)	90
Épreuve d'entretien avec le jury : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (concours internes)	92
Épreuve de langue vivante étrangère	93
Données statistiques	99
Remerciements	114

Composition du jury

PRÉSIDENT DU JURY

Catherine CHEVILLOT
conservatrice générale du patrimoine

VICE-PRÉSIDENT DU JURY

Edouard BOUYÉ
conservateur général du patrimoine

MEMBRES DU JURY

Elisabeth BOUFFARD-SAVARY
conseillère municipale de Saint-Maur-des-Fossés

Florence CALAME-LEVERT
conservatrice territoriale du patrimoine

Paulette CHONÉ
professeure émérite des universités

Sabrina DALIBARD
conservatrice territoriale du patrimoine

Didier DELHOUME
conservateur en chef du patrimoine

Laurence ENGEL
conseillère maître à la Cour des comptes

Pierre-Antoine GÉRARD
conservateur territorial du patrimoine

Adrien GOETZ
maître de conférences

Laurent JÉGOU
maître de conférences

Isabelle LAFORCE
administratrice territoriale

Hélène MAGGIORI
adjointe au maire de Fontainebleau

Vincent MICHEL
maître de conférences

Cécile ULLMANN
Conservatrice générale du patrimoine

CORRECTEURS ET EXAMINATEURS SPÉCIALISÉS

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Europe des périodes paléolithique et
mésolithique

Jacques BUISSON-CATIL
conservateur général du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de la France de la période néolithique et des
âges des métaux

Vincent ARD
chargé de recherche au CNRS

Archéologie historique de la France de l'époque
gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

Sophie QUEVILLON
conservatrice du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle
après J.-C.

Mathilde RÉGEARD
conservatrice territoriale du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations du Moyen
Âge européen et de Byzance du Ve siècle au
XVe siècle

Marc VERDURE
conservateur territorial du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe
de la fin du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle

Alexandre MARAL
conservateur en chef du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations dans le
monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à
nos jours

Héloïse CONESA
conservatrice territoriale du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Égypte antique

Caroline DORION-PEYRONNET
conservatrice territoriale du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
du Proche-Orient antique

François BRIDEY
conservateur territorial du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
du monde islamique des origines à nos jours

Gwenaëlle FELLINGER
conservatrice du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Inde et du monde indianisé des origines à
nos jours

Vincent LEFÈVRE
conservateur en chef du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des
origines à nos jours

Jean-Sébastien CLUZEL
maître de conférences

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Afrique des origines à nos jours

Laurella RINÇON
conservatrice du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Océanie des origines à nos jours

Elise PATOLE-EDOUMBA
conservatrice du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
des Amériques amérindiennes des origines à
nos jours

Chloé ANDRIEU
Chargée de recherche au CNRS

Histoire des techniques et patrimoine industriel

Géraud BUFFA
conservateur territorial en chef du patrimoine

Documents d'archives du Moyen Âge à nos
jours

Philippe CHARON
conservateur général du patrimoine

Histoire des institutions françaises

Anne-Cécile TIZON-GERME
conservatrice en chef du patrimoine

CORRECTEURS SPÉCIALISÉS ET EXAMINATEURS SPÉCIALISÉS (LANGUES)

ALLEMAND

Patrice HALOCHE
professeur agrégé

Marie-Christine MASSON
professeure agrégée

ANGLAIS

Emmanuel ALVAREZ ZUBILLAGA
professeur agrégé

Catherine AMANDOLESE
maître de conférences

Laure KLEIN
professeure agrégée

Maxime SHELEDY
professeur agrégé

Alexiane SUTTON
professeure agrégée

Matthieu VAUDIN
professeur agrégé

ARABE

Marie LORENZIN
professeure agrégée

Sophie TARDY
professeure agrégée
inspectrice d'académie

CHINOIS

Yanru LI
professeur agrégé

Michel LIU
professeur agrégé

ESPAGNOL

Odile DA SILVA
professeure certifiée

Arnaud GAYCHET
professeur certifié

GREC ANCIEN

Véronique CIREFICE
professeure de chaire supérieure

Frédéric NAU
professeur agrégé

HÉBREU ANCIEN

Gabrielle ATLAN
maître de conférences

Joseph TEDGHI
professeur des universités

ITALIEN

Davide LUGLIO
professeur des universités

Giuliana PIAS
maître de conférences

JAPONAIS

Fusako HALLÉ
professeure certifiée

Yumiko ISHIKAWA
directrice pédagogique de l'Institut de langue
japonaise de Shinjuku

LATIN

Mathilde SIMON
maître de conférences

Sophie VAN DER MEEREN-FERRERI
maître de conférences

RUSSE

Christine CAILLON-NEKRITCH
professeure de chaire supérieure

Odile MELNIK-ARDIN
professeure de chaire supérieure

Rapport général du jury

A la demande de l'Institut national du patrimoine (Inp) et du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), le rapport du jury des concours 2015 de recrutement des conservateurs du patrimoine de l'Etat et de la Ville de Paris et des conservateurs territoriaux du patrimoine est établi sous la responsabilité de la présidente du jury. Il a pour objectif de mettre en exergue les grandes tendances et les leçons à tirer de cette session et sa lecture attentive et exhaustive doit permettre aux futurs candidats de se préparer dans les meilleures conditions.

Les concours externes et internes ont été ouverts par arrêté du 30 janvier 2015 pour le recrutement dans le cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine et par arrêté du 11 février 2015 pour le recrutement dans le corps des conservateurs du patrimoine de l'Etat ou de la Ville de Paris. Ces concours ont été organisés par l'Inp, de façon conjointe, pour le compte de l'Etat et de la Ville de Paris d'une part et, pour la dix-neuvième année, du CNFPT d'autre part.

Les épreuves écrites se sont déroulées à l'espace Eurosites – Les Docks de Paris, à La Plaine Saint-Denis, les 18, 19 et 20 août 2015, ainsi que dans cinq centres ultramarins (Basse-Terre, Cayenne, Fort-de-France, Nouméa et Saint-Denis de la Réunion). L'épreuve d'analyse et de commentaire de documents spécifique à la spécialité Archives (concours externes) a quant à elle été organisée à l'Inp le 21 août 2015.

En 2015, la baisse du nombre de postes ouverts n'a toutefois pas entraîné une hausse du taux d'absentéisme aux épreuves écrites, bien au contraire. Sur les 696 candidats inscrits aux concours, 437 candidats se sont présentés à l'ensemble des épreuves écrites, soit près de 63 % des inscrits, ce qui montre que l'intérêt porté pour le métier de conservateur du patrimoine ne se dément pas. Le taux de féminisation des présents est stable 72% (72, 5% en 2014, 70,5% en 2013, 72% en 2012).

Le taux d'absentéisme des inscrits, s'il reste une constante pour les concours de la fonction publique, continue de diminuer (37% en 2015, 40% en 2014, 41% en 2013, 48% en 2012 mais 50% en 2009) et représente le taux le plus faible enregistré au cours de ces dernières sessions. Au total, le nombre de candidats présents s'établit à 374 pour les concours externes (403 en 2014, 391 en 2013, 413 en 2012) et à 63 pour les concours internes (78 en 2014, 80 en 2013, 90 en 2012).

Au total, 72 candidats ont été déclarés admissibles par le jury (54 externes pour 23 postes et 18 internes pour 7 postes), soit 2,4 fois le nombre de postes ouverts. Pour la spécialité PSTN du concours externe Collectivités territoriales, le jury n'a déclaré qu'un seul candidat admissible pour deux postes ouverts. Le taux de féminisation global des admissibles est de 60% (70% en 2014, 66,6% en 2013, 66% en 2012).

Quatre ans après la réforme des concours, on constate que de plus en plus de candidats admissibles choisissent de concourir dans une seule spécialité : ils étaient 75% à la session 2015 (42 externes et 12 internes) 68% en 2014, 56,4% en 2013 et 50,9% en 2012. Cette hausse est particulièrement manifeste aux concours externes pour lesquels les candidats qui souhaitent concourir dans deux spécialités professionnelles doivent préparer et présenter deux épreuves orales de spécialité professionnelle.

Entre la délibération d'admissibilité et les épreuves orales de recrutement, l'Inp a organisé une formation de professionnalisation du jury. Cette formation d'une journée a permis d'accompagner les 15 membres du jury en vue de favoriser la cohésion, créer une approche collective des finalités et des enjeux des épreuves orales d'admission des concours de recrutement, garante du respect du principe d'égalité de traitement des candidats à partir de critères d'évaluation communs et partagés.

Les 208 épreuves orales d'admission se sont déroulées dans les locaux de l'Inp entre le 28 octobre et le 27 novembre 2015. Suite au désistement d'un candidat admissible au concours interne dans la spécialité Archéologie, le jury et les collègues d'examineurs spécialisés ont auditionné 71 candidats.

Certaines épreuves orales ont vu des candidats obtenir d'excellentes notes, couronnant une véritable motivation pour le métier de conservateur du patrimoine mais aussi une préparation sérieuse aux épreuves. Le jury rappelle que chaque point compte et que chaque épreuve, même affectée d'un

coefficient 1, nécessite d'être préparée, au risque d'encourir une note pénalisante, voire éliminatoire pour les concours des conservateurs territoriaux du patrimoine.

Dans sa délibération d'admission du 7 décembre 2015, le jury a proclamé l'admission de candidats pour toutes les spécialités ouvertes, excepté pour un poste du concours externe territorial dans la spécialité PSTN (un admissible pour deux postes ouverts). Le jury s'est félicité du niveau remarquable des candidats admis. Ces lauréats ont en effet obtenu des résultats s'étageant entre 231,5 et 198,5 points aux concours externes et 187,5 et 147,5 points aux concours internes, ce qui représente des moyennes minimales sur les listes principales des concours externes de 13,20/20 et de 12,29/20 aux concours internes.

Au total, 22 des 30 lauréats ne candidataient que dans une seule spécialité, soit près de 73% des lauréats (64% en 2014 et 66% en 2013) : 16 externes sur 22 (72%) et 4 internes sur 8 lauréats (50%). Le taux de féminisation des lauréats est de 63% (64% en 2014, 55% en 2013, 63% en 2012).

La promotion Joséphine Baker est entrée en formation d'application le 4 janvier 2016 et compte 30 lauréats issus des concours 2015 (22 externes et 8 internes). S'y ajoutent une lauréate du concours interne Ville de Paris 2014 ayant bénéficié d'un report de scolarité et six conservateurs d'État en stage issus du tour extérieur.

Le jury rappelle enfin qu'un concours est un acte de recrutement de candidats évalués intrinsèquement et les uns par rapport aux autres en vue de l'accès à un nombre limité de postes offerts au titre d'une session. Quand bien même les notes attribuées par le jury, les correcteurs spécialisés ou les collègues d'examineurs spécialisés apparaîtraient différentes des résultats obtenus par un candidat au cours de sa formation ou de sa préparation au concours, l'appréciation de la qualité de sa prestation relève de la compétence souveraine du jury.

Le concours se réussit aussi bien à l'écrit qu'à l'oral et le rapport du jury proposé à la lecture des candidats et des préparateurs constitue leur premier outil de travail.

Sujets des épreuves écrites

Première épreuve écrite des concours externes (durée 5 heures, coefficient 3)

Dissertation générale, portant sur l'un des sujets suivants, choisi par le candidat le jour de l'épreuve.

Les candidats inscrits dans la spécialité Archives, ou inscrits dans deux spécialités dont la spécialité Archives, ont le choix entre les trois sujets de dissertation suivants : histoire européenne, histoire de l'art européen, histoire des institutions et de l'administration françaises. Tout autre choix entraîne l'élimination du candidat en ce qui concerne la spécialité Archives.

L'épreuve ne fait l'objet d'aucun programme.

- 1) Sujet d'histoire européenne

Jeux, sport et politique de l'Antiquité à nos jours.

- 2) Sujet d'histoire de l'art européen

**« L'art se fait avec les mains. » (Henri Focillon, Éloge de la main, 1934)
Commentez et discutez.**

- 3) Sujet d'histoire des institutions et de l'administration françaises

L'État et les cultes du Moyen - Âge à nos jours.

- 4) Sujet d'archéologie préhistorique et historique européenne

Le sacré.

- 5) Sujet d'ethnologie

Relancer la tradition.

- 6) Sujet de sciences de la nature et de la matière

Le climat : sommes- nous entrés dans l'Anthropocène ?

Première épreuve écrite des concours internes (durée 5 heures, coefficient 3)

Note établie à partir d'un dossier à caractère culturel, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème et d'apprécier les connaissances et qualifications acquises.

L'épreuve ne fait l'objet d'aucun programme.

Sujet : Protéger le patrimoine.

Liste des documents fournis dans le dossier :

- Document 1 : Sabine Gignoux. « Un vol très organisé au Musée chinois de Fontainebleau », www.la-croix.com, 2 mars 2015
- Document 2 : Irina Bokova, « La protection du patrimoine est inséparable de la protection des vies humaines », www.lefigaro.fr, 14 mai 2014 (extrait)
- Document 3 : Aude Raux, « Les sciences participatives pour collecter des informations sur la flore et la faune », *La Gazette des communes*, 9 février 2015 (extrait)
- Document 4 : Règlement intérieur de la salle de lecture, Archives départementales de Savoie, www.savoie-archives.fr, 1^{er} juin 2015 (extrait)
- Document 5 : Florence Evin, « A Paris, des livres sauvés de la barbarie », *Le Monde*, 23 mai 2015 (extrait)
- Document 6 : « Des archéologues ferraillent avec les détecteurs de métaux », Journal de Saône-et-Loire, www.lejls.com, 30 juillet 2013 (extrait)
- Document 7 : Edward Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, traduit de l'anglais par François Guizot, Paris, 1828 (extrait)
- Document 8 : Avant-projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, version du 12 septembre 2014, titre II – Dispositions relatives au patrimoine culturel et à la promotion de l'architecture, article L.622-1-2, www.archivistes.org (extrait)

Deuxième épreuve écrite des concours externes et internes (durée 5 heures, coefficient 4)

Epreuve spécialisée d'analyse et de commentaire de plusieurs documents selon l'option choisie par le candidat lors de son inscription.

Les candidats doivent analyser et commenter indépendamment chacun des quatre documents proposés.

L'épreuve ne fait l'objet d'aucun programme. Les légendes sont donc données ici à titre indicatif.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique

- Industrie lithique paléolithique inférieur et paléolithique moyen du site de Bichou 1 (Montaigut-sur-Save, Haute Garonne). 1 - Coupe schématique et log; 2 - Industrie lithique du Paléolithique ancien et moyen : Niveau supérieur : 1 = nucléus Levallois, silex ; 2 = nucléus Levallois, quartzite ; 3 = nucléus discoïde bifacial partiel ; 4 = nucléus discoïde unifacial partiel, quartzite ; 5 = éclat retouché, quartzite. Niveau inférieur : 6 et 7 = unifaces, quartzite ; 8 = biface partiel, quartzite.
- Chevaux et « signes de type Placard » sur la partie principale du panneau gravé de la paroi sud de la Grotte du Placard à Vilhonneur (Charente).
- A : Exemples de pièces lithiques caractéristiques du Badegoulien du Cuzoul de Vers (1 : nucléus à éclats, 2-3 : raclettes, 4-5 : perçoirs, 6 : nucléus sur tranche à encoche, 7 : grattoir sur lame, 8 : burin sur lame, 9 : pointe à cran, 10 lamelles à dos). B : Exemples de pièces lithiques caractéristiques du Magdalénien inférieur de l'abri Gandil (1 : pointe à cran, 2-3 : grattoir et grattoir-burin sur lames, 4 : nucléus à lames-lamelles, 5 : pointe à dos, 7-8 nucléus à microlamelles, 9 : microlamelles à dos). C : Exemples de pièces lithiques caractéristiques du Magdalénien moyen de la Grotte Gazel et des Peyrugues couche 3 (1 : grattoir-burin sur lame, 2 : burin sur lame, 3 : nucléus à lamelles, 4-6 : lamelles scalènes, 7-8 : lamelles à dos).
- Traitement graphique des résultats de l'Analyse en Composantes Principales appliquée à une série de 421 armatures géométriques triangulaires.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux

- Statue-menhir de Saint-Sernin-sur-Rance (Aveyron) dite « Dame de Saint-Sernin », musée Fenaille (Rodez).
- Cône d'Avanton (Vienne), Musée d'Archéologie Nationale (Saint-Germain-en-Laye).
- Plan du site néolithique de La Hersonnais à Pléché (Ille-et-Vilaine).
- Tombe princière de Lavau (Aube).

Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIII^e siècle

- Le forum antique d'*Aregenua*, chef-lieu de cité des Viducasses (Vieux, Calvados). Document 1 : Prospection géophysique, carte de résistivité électrique (dispositif à 2 m) réalisée dans le quartier du *forum*. Document 2 : Restitution schématique du forum d'*Aregenua* au vu des données de fouilles et de la prospection géophysique. Document 3 : décor de la façade occidentale des bâtiments civils du *forum* : fresque et stylobate.
- « Les premiers temps de la christianisation à Mariana (Haute-Corse) ». Document 1 : Vue aérienne du site de Mariana. Document 2 : Vue du baptistère. Document 3 : Proposition de restitution axonométrique du baptistère.
- Un atelier de cordonnerie des XIV^e – XV^e siècle en bordure de la Vilaine à Rennes (Ille-et-Vilaine). Restes de chaussures trouvées dans un dépotoir riche en déchets de cuir lors de la fouille de la place St-Germain à Rennes.
- L'embaumement à l'époque moderne : l'exemple d'un cœur-reliquaire découvert dans l'ancienne église Saint-Jacques à Douai (Nord). Document 1 : Plan général de la fouille reprenant l'évolution architecturale de l'église Saint-Jacques, la localisation des sépultures et du cœur-reliquaire. Document 2 : Le reliquaire en place sur le terrain. Document 3 : Empreinte de l'inscription.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.

- Thasos, plan de la ville antique.
- Fronton est du temple d'Aphaia, Egine. Marbre de Paros, vers 480, Munich, Glyptothèque.
- Urne-cabane villanovienne. Terre cuite, IX^e-VIII^e siècle av. J.-C., Rome, Musée national étrusque de la Villa Giulia.
- Trésor de Berthouville (commune de Brionne, Eure). Argent, fin du II^e au début du III^e siècle, Paris, BnF, Département des monnaies, médailles et antiques.

Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle

- Vierge en Majesté tirée du *Livre de Kells*, IX^e siècle, Dublin.
- Châsse de Saint-Taurin (1240-1255, Évreux). Ile-de-France ou Normandie ? Milieu du XIII^e siècle. Argent et cuivre doré, émail champlevé, sur âme de bois. H : 70 cm (120 cm avec la flèche) ; l : 105 cm ; pr : 45 cm. Évreux, église Saint-Taurin. Cl. MH.
- Jean Bourdichon (v1457-1521) et atelier, *Le christ bénissant, la vierge en oraison* (vers 1480, Tours).
- Église des Saints-Apôtres de Thessalonique, 1^{ère} moitié du XIV^e siècle.

Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle

- Rome, église du Gesù, plan général et voûte de la nef, 1568-1584 et 1672-1683.
- Antoon Van Dyck, *Charles 1^{er}, roi de Grande-Bretagne*, huile sur toile, vers 1635, 265 x 207 cm (Paris, Musée du Louvre).
- Robert Le Lorrain, *Galatée*, statuette, marbre, 1700-1701, 85 x 37 cm (Washington, National Gallery of Art).
- Bernard Vanrisamburgh, Commode en porcelaine de Sèvres, vers 1760, 89 x 143 x 54 cm (collection privée).

Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à nos jours

- Jacques Louis David (atelier de), *Marat assassiné*, 1793, huile sur toile. Musée du Louvre (legs du Baron Jeanin, descendant de l'artiste, 1945). 1,62m x 1,30 m.
- Jean-Baptiste André Godin, *Pavillon central du palais social au familistère de Guise*, 1862-1864.
- Alexandre Rodchenko, *Jeune femme au Leica (Evguenia Lemberg)*, photographie argentique, 1934, 30 x 20,3 cm. Collection du Moscow House of Photography Museum. V. Stepanova Archive.
- Marina Abramovic, *The Artist is present*. Performance de l'artiste de 715 heures au MoMA de New-York lors de sa rétrospective en 2010.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique

- Nécropole de la famille royale de Pepy I^{er}. Ancien Empire, 6^e dynastie, Pyramide (2350 – 2200 av J.C.)
- *Livre des Morts*, linteau de Nebseny, Nouvel Empire, 18^e dynastie, règne de Thoutmosis IV. 1401-1391 av J.C. (Londres, British Museum).
- Statue guérisseuse Tyszkiewicz en Grauwacke (« Pierre de Bekhen »), époque ptolémaïque, 323 - 30 av J.C.
- Ensemble d'empreintes de sceaux, Moyen Empire, Forteresse de Mirgissa, Iken (Soudan - Nubie).

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique

- Statue de Gudéa dédiée à Ningirsu, dite « l'architecte au plan », diorite. 93 cm x 46,5 cm x 61,5 cm. Époque néo-sumérienne, seconde dynastie de Lagash, règne de Gudéa, vers 2120-2100 avant J-C, Mésopotamie, Girsu (actuelle Tello), cour A du palais de Adad-nadin-ahi (2^e siècle avant J-C). Musée du Louvre, département des Antiquités orientales.

- Plan de la ville de Al-Untash-Napirisha (actuelle Tchoga Zanbil). Axonométries des deux états successifs de la ziggurat de Tchoga Zanbil. Documents tirés de la publication des fouilles de Tchoga Zanbil (*Mémoire de la délégation archéologique en Iran, mission de Susiane*, XXIX, 1966). Iran, époque médio-élamite, dynastie des Igihalkides, règne d'Untash-Napirisha (vers 1340-1300 avant J.C).
- Crâne surmodelé de Jéricho. Os, enduit de chaux et coquillage. 18,4 x 15,4 cm. *Epoque du Pre-Pottery Neolithic B*, VIIIe millénaire, Jéricho (Cisjordanie), Amman, Musée de la Citadelle.
- Hache d'apparat à décor mythologique. Argent partiellement doré, 10,8 cm x 15 cm. Asie centrale, Bactriane, âge du bronze moyen, fin du III^e millénaire/ début du II^e millénaire avant J.-C.. New-York, The Metropolitan Museum of Art.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours

- Plan du site de Madinat al-Zahra, près de Cordoue (Espagne). Vue récente du « salon rico » (vers 953-954) en cours de restauration. Plan du site, avec emplacement du nouveau musée, ouvert en 2010 (architecte Nieto/Sobejano, 2009, vainqueur de l'Aga Khan Award for architecture en 2010) et vue d'une salle du musée du site, ouvert en 2010.
- Portrait de Jahangir (1605-1628). Attribué à Abu'l Hasan. Inde, Mandu, 1617. Gouache et or sur coton, rehauts de papier mâché et de cabochons (verre ?). Collection privée.
- Aiguière dite « Blacas ». Décorée par Shuja Ibn Man'a al-Mawsili. Mossoul, 1232. Alliage de cuivre, décor incrusté d'argent, de cuivre rouge et de pâte noire. Londres, British Museum, ancienne collection du duc de Blacas.
- Coffret au nom d'Ulugh Beg. Bois de santal sculpté, décor partiel de micro-marquetterie, monture d'or et doublure de soie. Asie Centrale, vers 1420-1449. Istanbul, Palais de Topkapi.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours

- Temple d'Airavateshvara à Darasuram. Façade ouest avec représentation de la Naissance du *linga (lingodbavamurti)*, Inde du Sud, Tamil Nadu. Art chola, troisième quart du XII^e siècle.
- Monnaie de Kaniska I^{er} avec figuration du Buddha (« Boddo ») au revers. Or. II^e siècle.
- Vue d'ensemble et plan du temple de Bakong, Cambodge, Province de Siem Reap, Roluos. Début du IX^e siècle.
- Nainsukh. Le raja Balwant Singh de Jasrota observant une peinture présentée par Nainsukh. Vers 1745-1750. Inde, Punjab. Gouache sur papier, 21 x 30 cm. Musée Rietberg, Zurich.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours

- Chaudron Da Yu (Da Yu ding), époque des Zhou de l'Ouest (1046 à 771 av. J.-C.). Hauteur : 101,9 cm ; diamètre à l'ouverture : 77, 8 cm. Aurait été exhumé durant le règne de Daoguang (1821-1850) à Meixian, province du Shaanxi. National Museum of China.
- Temple du ciel, conçu entre 1406 et 1420, Pékin. Le bâtiment est appelé la « Salle des prières pour la récolte » - fondé en 1406, détruit en 1889, reconstruit quelques années plus tard.
- Lee Ungno, « Letter Abstract, » 196, Lee Ungno Museum, Corée.
- Katsushika Hokusai, *Shoshoku ehon. Shin-hinagata, Livre de dessins pour artisans. Nouveaux modèles*, 1836.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours

- Eglise Saint-Georges de Lalibela, Ethiopie, fin 12^e- début 13^e siècle.
- Masque Mukudj. Chez les Punu, des provinces de la Ngounié et de la Nyanga du sud du Gabon.
- Statuette Blolo bla. Chez les Baoulé, du centre de la Côte d'Ivoire.
- Urban requiem, Barthélémy Toguou 2015. Exposé à la Biennale de Venise (9 mai 2015 – 22 novembre 2015).

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours

- Outil de pierre taillée dit « waisted tool » de Papouasie Nouvelle-Guinée.
- Dessin d'objets des îles Fidji.

- Sculpture de l'île de Rarotonga, archipel des îles Cook.
- Sculpture de l'île de Nukuoro.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours

- Excentrique maya en silex (600-800 ap. J.C.). Musée du Quai Branly.
- Planche Codex de Florence 1558-1577, Fray Bernardino de Sahagun, Mexique (Livre 11).
- Momie Inca dite « la doncella » du Llullaillaco (1400-1532), Argentine (Musée Anthropologique de Salta).
- Deux photographies du site de Kuelap, Chachapoyas (10^e-15^e siècle), région d'Amazonas dans le centre nord du Pérou.

Ethnologie européenne

- 1 - Marquette, 1851, Musée départemental Albert Demard, Champlitte. 2 - Marie-France Duhamel, *Les travaux d'humilité, Hommage à Yvonne Verdier*, paru dans *Passeurs de linge : trousseaux et familles*, Patrick Prado, RMN, Paris, 1999.
- Jeune femme au visage orné de plusieurs piercings.
- Procession de carnaval Busó à Mohács (Hongrie).
- Procession de confréries de charité, Eure, Normandie, 1 - procession de charitons. 2 - Costume de chariton conservé au musée de Normandie à Caen.

Histoire des techniques et patrimoine industriel

- Le pavillon et le marteau-pilon du Creusot à l'Exposition universelle de 1878.
- Usines Manufrance à Saint-Etienne.
- Poêle de la saline de Salins-les-Bains (dessin de Chastel).
- La machine Sulzer-BBC au Musée Electropolis de Mulhouse.

Patrimoine et sciences de la nature

(option réservée à la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel)

- Affiches Deyrolles. (Maison Deyrolles), Paris, fin XIX^e siècle.
- Mangrove.
- Ours brun des Pyrénées.
- Fossile d'Ammonite.

Documents d'archives du Moyen Âge à nos jours

(option réservée à la spécialité Archives des concours externes)

- Actes de donation de pièces de vigne à l'abbaye Saint-Melaine de Rennes (1241 et 1291) copiés dans le cartulaire de ladite abbaye, Bibliothèque municipale de Rennes, fonds ancien.
- Procuration passée devant Lebreton, notaire à Nantes, le 31 octobre 1685, par écuyer Jacques Guyton, seigneur de la Sensive, conseiller du roi, secrétaire et auditeur en sa chambre des comptes de Bretagne, pour résigner sa charge du semestre de septembre en faveur de son fils Jacques Guyton.. Archives départementales de Loire-Atlantique, minutier de Nantes (sous-série 4E).
- Procès-verbal dressé par le receveur de l'Enregistrement du bureau de Nort constatant son impossibilité à dresser les inventaires des biens appartenant à la paroisse des Touches, accompagné d'une carte postale où l'on voit que les paroissiens empêchent l'accès à la porte de l'église (5 mars 1905, Nort. Archives départementales de Loire-Atlantique, fonds des services fiscaux, Enregistrement (série Q).
- Extrait du *Journal officiel de la République française* concernant l'élection du Président de la République au suffrage universel direct uninominal à deux tours en 1965, accompagné de télégrammes officiels des résultats pour le département de Loire-Atlantique et de la profession de foi des candidats présents au second tour. Archives départementales de Loire-Atlantique, fonds du cabinet du préfet (série W).

Histoire des institutions françaises

(option réservée aux concours internes)

- *Les coutumes du pays et duché du Bourbonnais*, éditées par Galliot du Pré, 1521.
- Carte de la généralité de Limoges, par Jaillot géographe du roi, 1719.
- Pavillon d'octroi à Valenciennes.
- Publication des actes administratifs, *Journal officiel de la République française*, 21 février 2004.

Troisième épreuve écrite des concours externes et internes (durée 3 heures, coefficient 1)

L'épreuve consiste en la traduction d'un texte, suivie, pour les langues vivantes étrangères seulement, de la réponse à plusieurs questions se rapportant à celui-ci et appelant une réponse argumentée et développée.

Le choix de la langue s'effectue au moment de l'inscription. Le dictionnaire est autorisé pour les trois langues anciennes seulement.

L'épreuve ne fait l'objet d'aucun programme.

Allemand

«Die entkrampfte Nation», *Der Spiegel*, Nr. 29, 14.7.2014.

Version : de «Sicherheit ist für Deutsche» à « eine Frechheit der Amerikaner, die damit einen Verbündeten demütigen.»

Questions :

1/ Schildern Sie kurz die aktuelle Position Deutschlands auf internationaler Ebene.

2/ Wie erklären Sie sich die Außenpolitik der Bundesrepublik sowie das Drängen ihrer Verbündeten auf mehr deutsche Intervention?

3/ Der Journalist schließt seinen Beitrag wie folgt ab: „[Deutschland] tut sich aber noch schwer mit [seinem] Platz in der Welt. Soll es eine stille Ecke sein? Oder ein Führungsposten, gemäß der Größe und dem Wohlstand des Landes?“. Wie stehen Sie dazu? Begründen Sie Ihre Meinung ausführlich und anhand konkreter Beispiele.

Anglais

«America's new aristocracy», *The Economist*, January 24th 2015.

Version : de « Thomas Jefferson drew a distinction between » à « which many desirable jobs now require ».

Questions :

1/ What are the distinctive features of the new American aristocracy depicted in the article?

2/ "Because America never had kings or lords, it sometimes seems less inclined to worry about signs that its elite is calcifying." Explain in your own words.

3/ Do you think the American Dream has gone bankrupt? Use a few examples to support your opinion.

Arabe

- الأوساط الشرق :باريس ,العربي العالم معهد في المعاصر المغرب عن شامل معرض
م 2014 أكتوبر 13 - هـ 1435 الحجة ذو 18 - الاثني

Version : de وطواقه ورداهاته العربي العالم معهد فضاءات تسـتقبل ،مرة لأول
بالموض مرورا . à من ،كلها يجمعها واحدا مشروعا

Questions :

1. ما هي الغاية التي يهدف اليها منظمو التظاهرة من خلال هذا المعرض ؟
2. بين كيف تتصف هذا المعرض من ناحية تقديم الأثار وترتيبها داخل المعهد.
3. وفقا للمقال ، ما هي العوامل التي تشجع ازدهار الفن المعاصر في المغرب ؟ هل توافق على هذا التحليل ؟

Chinois

Aucun candidat présent.

Espagnol

Daniel Grajales, « África, según Diana Uribe», *El Mundo* (Colombia), 7 de Febrero de 2015

Version : de «La travesía de Diana Uribe por África» à « aclaran muchas cosas.»

Questions :

- 1/ Comente usted la afirmación de Diana Uribe: “Me di cuenta de que no nos habían contado esa historia” (l.11-12).
- 2/ “Al usar la oralidad para transmitir la historia, el trabajo de Diana Uribe ha calado entre la gente” (l.20-21) destaca el escritor Esteban Carlos Mejía. ¿Cuál es, en su opinión, la mejor manera para vulgarizar la historia y facilitar su conocimiento?
- 3/ Sebastián Gómez, hablando de Diana Uribe, puntualiza que “su trabajo suscita bastante recelo, ya que la comunidad historiadora duda de alguien que lo sepa todo.” (l.65-66) De forma más general, ¿piensa usted que es necesario ser experto para hablar de historia, de ciencia o de arte?

Italien

Roberto Saviano, «Arrivederci alla prossima strage», *La Repubblica*, 11 gennaio 2015.

Version : de «Arrivederci alla prossima strage. Arrivederci a quando» à «è come se andasse a cercarsele.»

Questions :

- 1/ Quali sono, secondo l'autore di questo articolo, le critiche che erano mosse a Charlie Hebdo e quali erano le ragioni che, sempre secondo l'autore, aveva il settimanale di fare il tipo di satira che faceva?
- 2/ Per quali motivi, secondo Roberto Saviano, i terroristi hanno scelto di attaccare questo periodico invece di organizzare un attentato contro media più potenti?
- 3/ In quest'articolo Roberto Saviano fa l'ipotesi che la strage di Charlie Hebdo non sia l'ultima in Europa. Quali sono gli argomenti che adduce a sostegno di quest'ipotesi ? Quali saranno, secondo voi, le conseguenze sul diritto alla libertà d'espressione dell'attentato a Charlie Hebdo?

Russe

по Ольге Костенко «Где в столице были счастливы русские писатели», "Аргументы и Факты" № 9. 25/02/2015

Version : de «В 1850-е гг. первый пушкинист П.» à «перепечатавали несколько раз !.»

Questions :

1/ Какие периоды в жизни знаменитых русских писателей, упомянутых в этой статье, связаны с Москвой?

2/ Как, по-вашему, каждый из них относился к Москве?

3/ Где вы бы хотели жить? В провинциальном городе или в столице? Объясните, почему.

Grec ancien

Démosthène, Les fautes des hommes politiques doivent être punies avec une sévérité particulière.

Hébreu ancien

Aucun candidat présent.

Latin*

Virgile, *Énéide*, Vénus fait don à son fils Énée d'une panoplie forgée par son époux Vulcain.

Rapports sur les épreuves écrites

Épreuve de dissertation générale (concours externes)

389 copies

Note maximale : 17,5

Note minimale : 0,5 (hors copies blanches)

Moyenne : 8,87 (hors copies blanches)

Médiane : 8

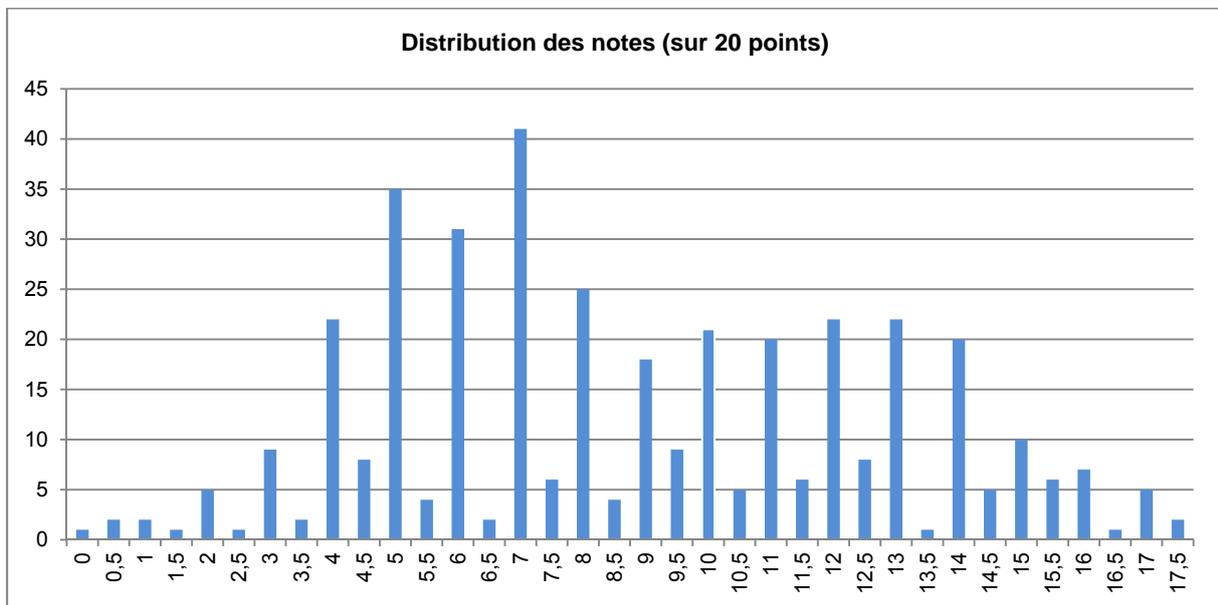
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 53

Comprises entre 5 et moins de 10 : 175

Comprises entre 10 et 14 : 125

Supérieures à 14 : 36



HISTOIRE EUROPÉENNE

Sujet : Jeux, sport et politique de l'Antiquité à nos jours.

34 copies

Note maximale : 16

Note minimale : 4

Moyenne : 8,92

Médiane : 8

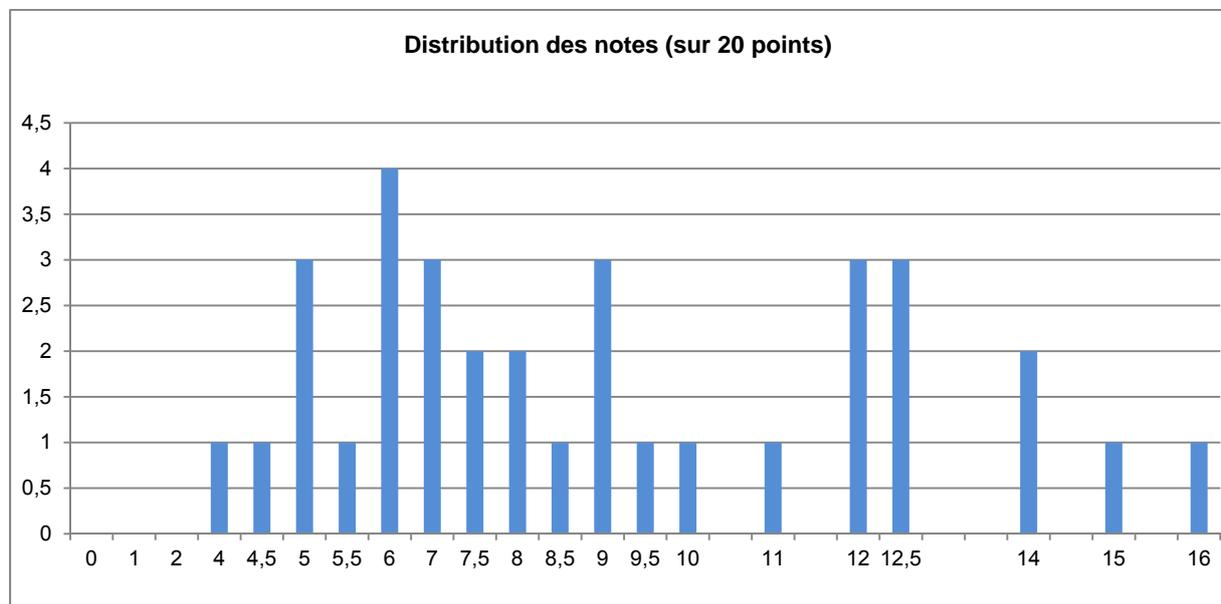
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 2

Comprises entre 5 et moins de 10 : 20

Comprises entre 10 et 14 : 10

Supérieures à 14 : 2



Le sujet proposé en histoire européenne invitait à s'interroger sur les interactions qui ont existé depuis l'Antiquité entre les pratiques sportives ou ludiques et l'exercice du pouvoir. Les deux termes « jeux » et « sport » ont été associés pour leur complémentarité : le vocable « sport » n'apparaît qu'au XIXe siècle pour désigner les pratiques compétitives fondées sur l'activité physique, mais certaines activités pratiquées depuis l'Antiquité s'y apparentent (la chasse, l'escrime, la danse...); quant à « jeux », s'il évoque d'abord les épreuves olympiques, ce terme sert également à qualifier toutes sortes de pratiques ludiques comme les jeux de cartes, voire les jeux vidéo.

Le sujet a été largement traité dans l'historiographie et la culture, et renvoie à des références littéraires, historiographiques ou cinématographiques notoirement connues, qu'il s'agisse du grand livre de Johann Huizinga *Homo Ludens*, des travaux sociologiques de Norbert Elias (*Sport et civilisation*), de l'œuvre de Daniel Roche sur la culture équestre à l'époque moderne ou de la toute récente édition des travaux d'Arnold van Gennep sur les jeux populaires en France (2015). Dans un autre registre, on peut citer le film de Léni Riefenstahl consacré aux JO de 1936 (*Les dieux du stade*), ou même le classique *Ivanhoé*, dans la mesure où, dans le livre de Walter Scott comme dans le film de Richard Thorpe, la joute représente un instrument de consolidation des positions de Jean sans Terre ou, au contraire, pour ses opposants, de contestation politique. D'autres œuvres récentes pouvaient être mobilisées, comme le récent film documentaire *Red Army* (2015), qui relate l'instrumentalisation par le régime soviétique de l'équipe de hockey sur glace d'URSS, dans l'objectif

de démontrer le rôle de l'individu au service de l'intérêt collectif. Enfin, dans la vie politique contemporaine européenne, il n'est qu'à voir la place prégnante des métaphores sportives dans les discours pour mesurer l'interaction très forte qui existe entre les jeux, le sport et la politique.

La notion de politique est en effet une notion agonistique. Par politique, on entend les rapports de pouvoirs, les relations entre gouvernés et gouvernants, mais aussi l'exercice du pouvoir et les jeux politiques qui le structurent. On retrouve dans les interactions entre jeux et politique les problématiques soulevées par Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet à propos du théâtre antique, lequel abordait les questions politiques essentielles auxquelles la cité athénienne était confrontée (*Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, 2 vol., Paris, 1972-1986). De même, dans la cité grecque comme dans les autres sociétés européennes, il est difficile de dissocier jeux, sports et politique. Le politique est assimilé à la construction, la ritualisation d'un ordre civique harmonieux, auquel les jeux et le sport doivent concourir. De tous temps, jeux et sports ont participé à la construction d'une unité politique, ont eu la capacité de créer le consensus ou d'apaiser les conflits politiques. En reliant le thème des jeux et du sport à la politique, on attendait une réflexion des candidats sur l'influence qu'ont pu avoir les jeux et sports (comme activité) et les Jeux (comme événement) sur l'évolution des rapports de force au sein de la sphère publique, à différentes échelles, du local au supranational, de manière à montrer que les jeux et les sports ont été, de tous temps, créateurs de liens sociaux, mais aussi de tensions politiques.

Le sujet obligeait à réfléchir au rôle qu'ont exercé les jeux et le sport dans la construction, la consolidation des pouvoirs politiques depuis l'Antiquité. Qu'y-a-t-il de commun entre des hommes qui jouent aux échecs, s'affrontent à la course, au javelot, en tournoi, aux cartes, à l'escrime ou au volley-ball ? Tous s'adonnent à l'*agôn*, une compétition régie par des règles, dont l'objectif est de se montrer supérieur à ses adversaires, de prendre l'ascendant au nom d'un intérêt individuel, mais aussi parfois d'un clan, d'un État, d'une nation. La définition est finalement très proche de ce qu'est le politique. Il convenait alors de s'interroger sur les intérêts politiques qui motivent le choix des jeux et des épreuves ; sur la manière dont les jeux et les sports ont constitué un instrument de formation et de consolidation des régimes politiques (qu'il s'agisse de la cité grecque, de l'Empire romain, des régimes totalitaires) ; sur le rôle qu'ont pu jouer les jeux et le sport dans le rapprochement entre les adversaires politiques ou au contraire dans l'exacerbation des tensions politiques, diplomatiques, religieuses ; sur le rôle de la violence dans ce processus, dans la mesure où le sport peut être une « euphémisation » de la violence ou au contraire une continuation de la guerre par d'autres moyens. Ainsi, étant entendu que les jeux et les sports ont de tous temps constitué un terrain de confrontation entre individus, entre puissances, entre États, il convenait de démontrer qu'ils ont également constitué de puissants instruments de légitimation politique. Dans ces conditions, jeux et sports servent-ils à refouler les tensions politiques, les exacerber, les médiatiser ? Ils sont susceptibles de résoudre les tensions politiques, avec des règles et des cadres définis, mais aussi de les attiser. Ainsi, derrière cette notion de politique se cachent d'autres concepts éclairants pour le traitement du sujet, comme ceux de légitimation, de contre-pouvoir, de propagande, de paix sociale, de diplomatie...

L'ampleur chronologique du sujet exigeait que les candidats sachent manier différentes échelles d'analyse. Au premier chef, il convenait de prendre en considération l'échelle chronologique. Jeux et sports ont été pratiqués depuis l'Antiquité, comme en témoignent les fresques de danseurs conservées dans le palais minoen de Cnossos, sur laquelle des acrobates cherchent à sauter au-dessus de la tête d'un taureau. La dimension politique de telles activités ne s'est jamais démentie, mais elle a pris des orientations différentes au cours des siècles. Sur ce point, de trop nombreuses copies ont occulté des pans entiers du sujet, passant sous silence tantôt l'époque médiévale, tantôt la période moderne, tantôt le XIX^e siècle lorsqu'elles n'ont pas réduit le traitement du sujet aux jeux antiques grecs et aux jeux olympiques modernes, opérant des rapprochements souvent hasardeux.

Le sujet obligeait également à prendre en considération l'échelle sociologique. En 2009, l'exposition de la BnF « Jeux de princes, jeux de vilains » invitait à s'interroger sur la sociologie des jeux et des sports, et leur relation avec les réalités politiques. Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, la pratique des tournois, des joutes, l'escrime, les échecs ou les jeux de cartes étaient réservés à l'aristocratie et véhiculaient une éthique noble propre à exprimer la domination de l'aristocratie sur la société. Au contraire, l'essor des démocraties au XIX^e siècle s'est accompagné de l'émergence du sport, qui donne à chacun les mêmes chances, la seule différence émanant du talent des athlètes.

Enfin, si beaucoup de candidats ont su dire combien les événements sportifs actuels (Jeux Olympiques, Coupes du monde de football ou de rugby...) revêtaient une dimension planétaire, peu sont ceux qui ont su fournir des exemples pris à différentes échelles géographiques, les enjeux politiques n'étant pas toujours les mêmes selon l'échelle à laquelle jeux et sports se déroulent. Dans l'Antiquité grecque, les jeux furent d'abord des moyens de revendiquer l'appartenance à une cité ; quelques siècles plus tard, sous les empereurs macédoniens, la diffusion des mêmes épreuves constitua un instrument de promotion de l'hellénisme dans les territoires conquis par Philippe II et Alexandre le Grand. Il en fut de même des jeux du cirque et des enceintes qui les abritaient, qui étaient des marqueurs politiques et géographiques : on reconstruisit Rome dans l'ensemble de l'Empire romain, l'exemple le plus flagrant étant la reconstruction à l'identique de l'hippodrome à Constantinople (Gilbert Dagron, *L'hippodrome de Constantinople. Jeux, peuple et politique*, Paris, 2011). Au XX^e siècle, les luttes politiques trouvèrent dans les compétitions sportives un autre terrain de jeu, local : à Rome s'affrontent les clubs de football de la Lazio (populaire et ouvrière) et de l'AS Roma (d'obédience nationaliste) ; à Auxerre s'opposent l'AJA catholique et le Stade Auxerrois laïque ; à Glasgow, les Rangers protestants s'opposent aux Celtics catholiques... Concernant la dimension spatiale du sujet, les candidats doivent garder à l'esprit qu'il s'agit d'une épreuve d'histoire européenne : les références extra-européennes ont été légion, notamment parce que le sport a constitué un enjeu majeur de la Guerre froide, ainsi qu'une tribune politique aux États-Unis (la main gantée de Tommy Smith et John Carlos aux JO de Mexico en 1968 représenta incontestablement un geste politique, mais il n'entrait dans le cadre du sujet ...). La question du cadre géographique du sujet s'est également posée à propos de la Russie et de l'URSS, qui a été intégrée au sujet, mais pouvait être écartée à condition que le candidat justifie son choix.

À défaut d'avoir su manier ces différentes échelles d'analyse, de nombreux candidats se sont contentés de présenter de manière plus ou moins détaillée les jeux et sports pratiqués au cours des siècles ; d'autres ont plutôt traité la question « Jeux et société en Europe de l'Antiquité à nos jours », en exposant la place que les jeux et les sports ont occupée dans la société de leur temps. En cela, la description des jeux pratiqués par le *Gargantua* de Rabelais ou par les personnages des *Jeux d'enfants* de Brueghel (1560) n'apportaient rien au traitement du sujet. Si l'ampleur du sujet exigeait d'avoir de solides connaissances sur les différentes périodes historiques, cette correction a pour but de faire la démonstration que le traitement du sujet d'histoire européenne est accessible à tous les candidats dotés d'une culture historique générale, à condition qu'ils ne négligent aucune période et proposent une réelle réflexion sur le sujet proposé. Les correcteurs ont été moins sensibles à l'accumulation de connaissances et de références historiographiques qu'à la problématisation du sujet. Dès lors, tous les types de plan pouvaient être acceptés (chronologique, thématique, thématico-chronologique). Pour cette raison, les développements qui suivent ne constituent nullement un plan-type de correction, mais proposent des pistes de réflexion qui pouvaient être mobilisées par les candidats.

Dans l'Antiquité, l'*agôn* était un **instrument de consolidation de la vie civique**. Dans les cités grecques, pratiquer le sport, c'était assurer ses responsabilités civiques en se préparant à défendre sa cité (*polis*). Les Jeux Olympiques permettaient une identification de l'individu à sa cité ; à plus petite échelle, ils étaient un vecteur de construction de la grécité et de l'intégration politique. En effet, à l'époque archaïque et hellénistique, l'organisation de jeux accompagna la colonisation grecque. Plus tard, dans l'Empire romain tardif, la construction d'arènes, d'hippodromes constitua un marqueur politique. Les empereurs byzantins de l'époque protobyzantine (IV^e-VII^e s.) ne firent pas seulement construire un hippodrome à l'identique du Circus Maximus de Rome dans Constantinople, la Nouvelle Rome ; ils reprirent également les règles et les rituels politiques en vigueur dans l'hippodrome. Plus tard, à Paris, les arènes de Lutèce, construites au I^{er} siècle avant d'être détruites, furent reconstruites à la fin du VI^e siècle par le roi mérovingien Chilpéric III qui souhaitait y donner des jeux « à l'antique », ce qui était pour lui une manière de se rattacher à la mémoire antique de la cité et à l'autorité des empereurs romains.

Par leur importance sociale, politique et religieuse dans l'Antiquité, **les Jeux furent utilisés par les puissants pour parvenir au pouvoir ou y rester**. Ce fut le cas de plusieurs tyrans grecs qui utilisèrent leurs victoires aux jeux pour revendiquer le pouvoir dans leur cité (comme Alcibiade à Athènes en 416). À Rome, l'organisation de jeux participait de la légitimation du pouvoir des élites à travers la pratique de l'évergétisme, qui consistait en la construction de bâtiments, en la distribution de nourriture (dans l'arène) et en l'organisation de jeux, qui pouvaient durer des mois et prendre des formes très diverses (combats de gladiateurs, courses de chars, joutes navales, reconstitutions de

batailles...). On peut ajouter à ce propos que le martyre des premiers chrétiens, s'il se déroulait dans les mêmes arènes que ces combats, n'appartient nullement à la catégorie des jeux du cirque.

La participation des gouvernants aux jeux était également un **rituel politique de légitimation**. En Grèce archaïque et classique, l'organisation des jeux (jeux olympiques à Olympie à partir de 776 av. J.-C., Panathénées à Athènes, jeux isthmiques à Corinthe...) était l'occasion de célébrer la puissance de la cité et des temples qui l'abritaient, puisque les jeux étaient organisés en l'honneur des dieux. En se présentant à l'hippodrome, l'empereur romain ou byzantin attestait sa proximité avec le peuple, s'exposait à lui. Sa présence pouvait entraîner des émeutes.

Les jeux ont aussi pu être un **instrument de contrôle des élites par le pouvoir**. À la cour de Louis XIV, le roi encouragea les jeux de table (trictrac, back-gammon...) avec mise (allant en cela à l'encontre des interdits religieux) de manière à contrôler l'aristocratie présente à la cour : étant le seul à pouvoir renflouer les perdants, il les tenait ainsi en son pouvoir. Il en était de même au Moyen Âge avec l'organisation de joutes somptuaires, qu'encouragèrent les rois français ou anglais pour ruiner les barons et ainsi limiter leur capacité de nuisance.

Les jeux et le sport ont surtout, au cours de l'histoire européenne, été un **instrument de préparation à la guerre**. C'est vrai dès l'Antiquité au sein des cités grecques ; des vases représentent par exemple des courses d'hoplites, armés de lances, de casques et de boucliers. La pratique est bien connue pour Sparte, dont les sources disent que les athlètes trustaient les récompenses. Au Moyen Âge, la chasse était le sport noble par excellence, utilisé comme un apprentissage à la guerre ; les tournois (qu'il convient de distinguer de la joute), tels ceux auxquels participèrent Guillaume le Maréchal – rendu célèbre par Georges Duby – étaient des « guerres en miniature » où s'affrontaient les armées organisées en nations. De même, les joutes voyaient s'affronter les mêmes « équipes » que lors des guerres. Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que les compétitions les plus acharnées aient eu lieu en période de trêves, notamment au cours de la guerre de Cent Ans. L'évolution de la pratique militaire a également entraîné l'**essor de nouveaux sports**. Durant cette même guerre de Cent Ans, les rois français et anglais encouragèrent la pratique du tir à l'arc et à l'arbalète, qui étaient aussi les armes utilisées par leurs armées. On pourrait également citer le cas de l'escrime, qui s'inscrit à rebours de l'influence qu'occupa l'épée sur les champs de bataille. C'est lorsqu'elle perdit de son influence dans les combats (au bénéfice de l'arquebuse et de la lance) que l'escrime prit une nouvelle dimension : il ne s'agissait plus de pratiquer le maniement de l'épée pour se préparer à la guerre, mais de pratiquer un noble art, destiné à démarquer les pratiquants nobles, ceux qui pouvaient se payer une épée et un maître d'arme. L'épée – comme la pratique équestre – resta d'ailleurs un symbole élitaire jusqu'au XIX^e siècle, la marque d'une classe dominante au sein de laquelle la défense de l'honneur et des valeurs chevaleresques (courage, honneur, maîtrise de soi) resta primordiale. On peut rappeler à ce propos que le dernier duel de l'histoire de France eut lieu en 1967, et opposait deux opposants politiques, les députés Gaston Defferre et René Ribière, qui exportèrent leur différend politique hors de l'Assemblée nationale.

Jeux et sports furent également encouragés par les pouvoirs en place, qui développèrent des **politiques publiques** appuyées sur la pratique d'activités physiques. En France, après 1870, les cours de gymnastique se développèrent, et devinrent même obligatoires dans les écoles de la III^e République. Le but avoué était de préparer la Revanche et de promouvoir la vitalité du peuple, programme qui sera réactivé sous le Front Populaire puis sous le régime de Vichy. Le même essor eut lieu en Prusse ou dans l'empire austro-hongrois à la même période. Les régimes totalitaires sont allés beaucoup plus loin dans la **mobilisation des activités physiques au service de la cause nationale** : le sport servit à former le soldat, mais aussi et surtout à démontrer la supériorité du régime politique. Les JO de Berlin de 1936 offrirent à Hitler une tribune politique, propice à déployer la propagande nazie. Les candidats ont souvent cité le camouflet infligé par l'athlète noir américain Jesse Owens aux sprinters allemands... en oubliant que l'Allemagne accapara l'ensemble des récompenses dans les autres disciplines. Les États communistes ont également cherché à démontrer par les résultats de leurs athlètes dans les sports olympiques – mais aussi dans les sports cérébraux comme les échecs – la supériorité du régime et la construction de l'Homme nouveau.

Ces intentions entrent en contradiction avec celles des créateurs des Jeux Olympiques modernes, en 1896. Destinés à promouvoir la paix et l'idéal supranational, les **JO devinrent au contraire un lieu privilégié d'affrontement politique entre États**, mais aussi entre nations, religions et régimes politiques – ce qu'elles étaient déjà dans l'Antiquité. En 1912, aux JO de Stockholm, les

athlètes des nations tchèque, slovaque, hongroise, finlandaise et polonaise revendiquèrent le droit de concourir sous leurs drapeaux et refusèrent de défiler sous la bannière austro-hongroise ou russe. À Paris, en 1924, c'est la question des réparations de la Première guerre mondiale qui fit débat et entraîna l'exclusion de l'Allemagne. Après l'insurrection de Budapest en 1956 matée par les troupes russes, un match de water-polo entre les deux pays se termina en pugilat, obligeant l'évacuation d'une piscine devenue rouge de sang ; des heurts similaires eurent lieu lors d'un match de hockey sur glace opposant la République tchèque à l'URSS après 1968...

Inversement, les jeux et le sport ont également pu constituer des **occasions de rapprochement politique, diplomatique ou de paix sociale**. C'est l'une des caractéristiques des jeux antiques, qui suspendaient les conflits. L'éphémère et fragile unité nationale qui a accompagné la victoire de la France lors de la coupe du monde de football en 1998 a souvent été citée par les candidats, mais on pourrait également citer le cas moins connu du rapprochement diplomatique entre la Turquie et l'Arménie, en marge d'un match de football en 2009... Dès lors, les compétitions sportives deviennent un miroir de la société et du monde ; les événements sportifs se transforment en tribunes politiques, en lieux de propagande, parfois aussi en lieux d'affrontements armés, comme en attestent les attentats commis à l'occasion des JO de Munich en 1976.

Les correcteurs ont particulièrement apprécié les copies dont les connaissances étaient étayées par une réelle réflexion sur le sujet, qui dépassaient le champ de la sociologie du sport, et qui ont eu le souci de replacer les différentes activités sportives et ludiques dans leur cadre chronologique. Ont également été valorisés les exemples originaux qui dépassaient les attendus de base (jeux antiques, jeux du cirque romain, tournois et joutes médiévales, Jeux olympique modernes, sport et totalitarisme), de même que les exemples évoquant les relations existantes entre jeux, pouvoir et religion, entre sport et diplomatie, etc.

Pour terminer, les correcteurs regrettent le niveau d'expression écrite et d'orthographe de nombreuses copies qui, si elles n'ont été sanctionnées que dans certains cas, nuisent à la fluidité de la lecture et donc à la bonne compréhension des idées exprimées par le candidat. Une simple relecture attentive en fin d'épreuve suffit parfois à éliminer certaines de ces scories.

HISTOIRE DE L'ART EUROPÉEN

Sujet : « L'art se fait avec les mains. » (Henri Focillon, Éloge de la main, 1934). Commentez et discutez.

218 copies

Note maximale : 17,5

Note minimale : 1

Moyenne : 8,85

Médiane : 8

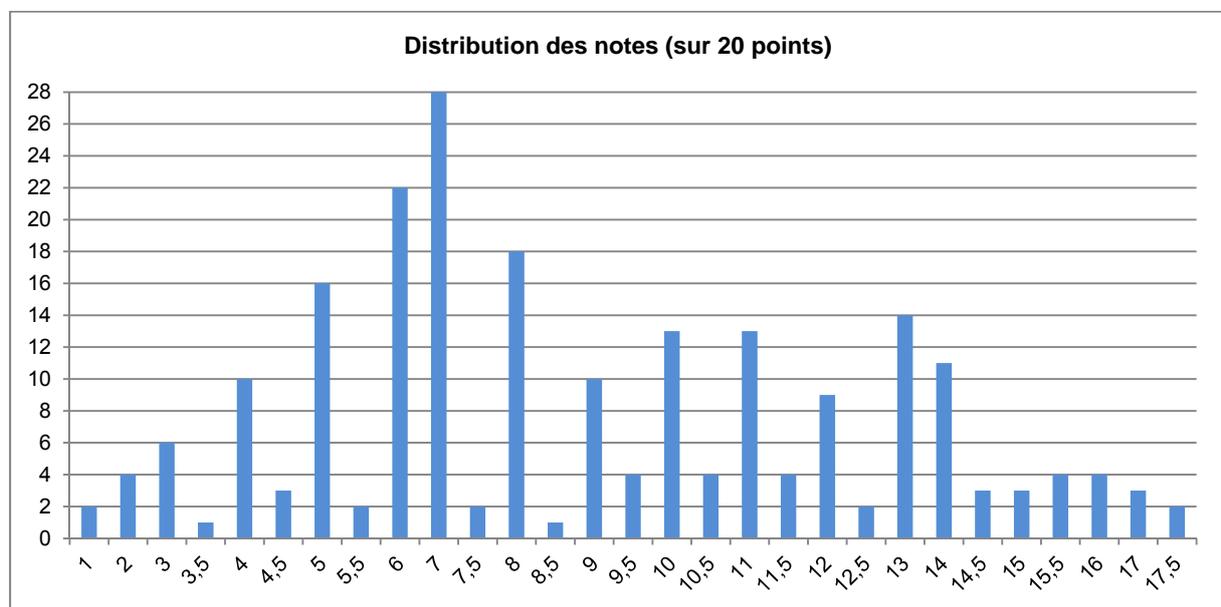
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 26

Comprises entre 5 et moins de 10 : 103

Comprises entre 10 et 14 : 70

Supérieures à 14 : 19



Plutôt que l'examen développé d'un thème donné, l'analyse contradictoire d'un couple de notions ou la réponse à un énoncé directement interrogatif, le jury a choisi cette année de proposer à la réflexion des candidats une citation. Le sujet emprunte à un petit essai célèbre de 1934 une phrase très assertorique, souvent citée dans toutes sortes d'écrits critiques. La brusquerie de cette affirmation, sa manière de paraître emprunter au sens commun avec un dogmatisme affiché, son caractère relativement daté, l'admiration qui la salue volontiers, la personnalité de son auteur pouvaient paraître au premier abord provocateurs, et par conséquent stimuler des réactions vives et personnelles. Si l'on avance au contraire que sa simplicité et une manière d'évidence la soustraient à la polémique, elle n'en est pas moins digne d'être éclairée par des faits et des idées.

Tout énoncé d'un sujet est implicitement discursif et son analyse le devient dès que la réflexion mobilise une grande variété de données : ici, le seul fait de se référer à la diversité des techniques artistiques induisait une discussion animée de la valeur d'une formule certes abrupte dans son expression, qui ouvre toutefois sur une pensée richement nuancée dès que l'on dépasse cette apparence. Aussi ce sujet permettait-il aux candidats de déployer tout l'éventail de leurs capacités. En principe, il les aidait à éviter la facilité ennuyeuse et polie qui consiste à restituer et juxtaposer des fiches relatives à des œuvres soigneusement étudiées ; il les obligeait à construire un problème à

partir de leur univers intellectuel et visuel personnel, en partageant leurs expériences et leurs questions. Par ailleurs, il les encourageait à sortir du domaine des arts de la représentation et a fortiori des « beaux-arts » pour envisager très librement toute la diversité des pratiques et des gestes techniques dans les activités créatrices – voire plus généralement productrices de formes et d'artefacts - sans s'interdire une approche anthropologique, même si le sujet exigeait naturellement un équilibre perceptible entre celle-ci et les démarches esthétique et historique. Par exemple, il était loisible aux candidats d'entreprendre de démontrer ou de réfuter l'actualité de cette formule très déclarative, fût-ce en suivant un fil chronologique, ou bien de s'attarder sur son historicité s'ils en connaissaient bien le contexte, ou encore de privilégier une technique, une période, un courant ou une école en particulier. La dissertation n'appelait nullement un effort encyclopédique ; bien au contraire, que l'on accepte ou récuse la valeur universelle de la phrase de Focillon, le devoir gagnait à être affronté tout autrement que par un inventaire d'exemples, surtout si ceux-ci illustraient la sacro-sainte construction dialectique tripartite, ici tout à fait inadaptée pour la seule raison que le sujet n'était pas un sujet d'opinion. Le candidat devait alors délibérément tâcher de découvrir les questions suggérées par le sujet, recouvertes par l'éloge explicite de l'activité manuelle ; certainement pas en faire la liste, mais sélectionner celles qui étaient le mieux en accord avec son savoir et sa personnalité intellectuelle, pour les mettre en scène le plus avantageusement.

Les correcteurs souhaitent d'autant plus insister sur l'esprit d'ouverture avec lequel ils ont accueilli les différentes manières d'aborder le sujet, qu'ils attendaient précisément des réactions contrastées, des témoignages de la validité de toutes sortes de méthodes, à condition qu'elles servent à la mise en perspective des connaissances des candidats et soient le reflet d'une culture vécue.

Ce serait donc faire un mauvais procès à un tel sujet que de lui reprocher son caractère « philosophique ». Outre le fait que l'on est en droit d'attendre d'un futur conservateur du patrimoine qu'il considère celui-ci comme un objet de la pensée, même et surtout s'il est appelé à être un bon technicien et un « passeur » des objets qu'il protège, étudie et fait connaître, ce serait un contresens de comprendre la phrase de Focillon dans une acception spéculative ou même théorique. Elle se lit en ayant égard à la réalité de la vie de l'œuvre et des métiers qui lui sont attachés. C'est dire que l'on attendait ici du candidat indépendamment de sa formation, qu'il montre sa sensibilité particulière aux points de vue et expériences du praticien et de l'expert, son sens de l'observation, sa sollicitude pour les problèmes concrets, matériels de la fabrication des objets, voire de leur présentation et de leur restauration. Toutes qualités et connaissances qui pouvaient coïncider avec la conviction et l'originalité de la réflexion.

Beaucoup de candidats ont été déstabilisés parce qu'ils ont estimé que le sujet appelait automatiquement une critique discursive ou logique (cette proposition est-elle vraie ou fausse, ou ni vraie ni fausse ?), tant les habitudes scolaires ont figé la dissertation dans une forme dialectique exclusive. Or pourquoi ne pas attendre des candidats à une profession qu'ils affrontent cet exercice avec d'autres habitudes et d'autres talents, avec plus d'imagination ? La phrase de Focillon, après tout, ne pourrait-elle servir d'argument à une exposition, à un parcours dans un musée ? Les candidats avaient donc toute liberté d'aborder la dissertation à partir de leurs préoccupations les plus chères, à partir des domaines et des méthodes qui leur étaient les plus familiers.

Le sujet autorisait à décliner des thèmes et à soulever des problèmes d'une grande variété, adossés à de multiples spécialités. Il fallait justement pour cela sortir du formalisme consistant à « définir les termes du sujet ». Ainsi, il était banal mais possible de bâtir le devoir à partir de quelques expressions langagières très communes (reconnaître « une main » ; le « tour de main » ; dessiner « à main levée » ; le « digital », etc.) ou dont le sens mérite d'être discuté (la « maniera » ; la « touche », l'art « manufacturé »), alors que le réflexe consistant à définir longuement le mot « art » n'était sûrement pas très pertinent (tandis que le pluriel « les mains », qui procède d'une constatation simple, est resté souvent inaperçu). Le lexique utilisé dans les devoirs était de fait très révélateur : si le mot « dextérité » n'apparaît, à juste titre, que dans d'excellentes copies, en revanche la « virtuosité », avec toute son ambiguïté, revient constamment dans les plus médiocres. Beaucoup de devoirs se sont établis sur une équivalence ars/technè, retenant le sens de « fabrication » attaché à ars, sans approfondir l'acception pourtant première de « savoir-faire, habileté, savoir spécialisé » et par conséquent de « métier ». S'il n'était pas hors de propos d'exposer la distinction entre arts mécaniques et arts libéraux, de montrer comment les beaux-arts se sont progressivement émancipés des premiers, du point de vue de l'organisation sociale des métiers et sur le plan des représentations, en revanche cette distinction et cette évolution, même éclairées par une lecture incertaine des écrits d'Alberti ou illustrées par les apogées fameux des princes ramassant les pincesaux des grands

maîtres, ne suffisaient pas à garantir que l'art avait cessé d'être « manuel » entre le XVe et le XVIIe siècle. Mais il aurait été fécond de s'interroger – à propos de ces mêmes exemples, pourquoi pas ? - sur le rôle de la théorisation de l'activité artistique et sur l'approche intellectuelle de la transmission des savoir-faire, qui ne sont pas nécessairement en contradiction avec l'activité manuelle ; ou de mettre en question la portée réelle des récits stéréotypés qui propagent dans la société les images du génie et de l'inspiration au détriment de l'information sur les conditions concrètes des pratiques artistiques. Par exemple, à propos de ces légendes mettant en scène Léonard, Titien, François Ier et Charles-Quint, si souvent invoquées par les candidats sur le mode d'une narration révérencieuse, on eût aimé lire que le pinceau est ici aussi métonymique que la plume et l'épée dans les constructions mentales de l'Occident depuis le haut Moyen Âge, et que par conséquent il fait oublier la main qui le tient au lieu de la montrer à l'œuvre. Ainsi, une approche basée sur les leçons du vocabulaire, le statut social, les représentations permettait au candidat de montrer sa capacité heuristique et d'exposer sa conception de la place de l'art dans la vie des sociétés. Ces considérations n'épuisent pas le sujet, mais à condition d'être approfondies, elles pouvaient former une armature du devoir.

Les meilleurs devoirs ont privilégié les approches centrées sur la main comme moyen de connaissance immédiat, organe du contact avec le monde, siège des perceptions tactiles, et sur la fonction, voire la primauté du modelage et du dessin dans la psychogenèse, dans l'éducation artistique et l'apprentissage des gestes techniques, dans l'histoire des différents arts. Ces analyses se sont parfois élargies à des développements sur le corps, la matière, que l'on n'a pas considérés comme hors sujet lorsqu'ils étaient soutenus par une culture étendue. Cependant, ils auraient gagné à s'appuyer sur des distinctions élémentaires (l'activité artistique a affaire tantôt au corps au sens général de la physique, tantôt au sens organique de la biologie, tantôt à des forces, tantôt à la vie) ou des observations simples (la notion aristotélicienne de qualités, dépassée dans les sciences de la nature, est opératoire pour l'activité artistique, or toutes les techniques ne sollicitent pas les mêmes qualités physiques, ainsi le dessin appelle la légèreté, la sculpture doit compter avec la gravité, et la modulation est la règle). Les questions de l'authenticité, de l'identité de l'auteur, de la signature, du style, de l'œuvre originale, de la copie, de la réplique, etc. ont parfois donné lieu à de riches développements. Rares sont toutefois les devoirs qui s'attardent sur la description et la phénoménologie des gestes et des opérations, qui s'aventurent par exemple dans les domaines de la céramique, du vitrail, des émaux, de l'orfèvrerie, de la marqueterie, de l'art textile. En général, les arts graphiques sont négligés, l'expérience et les perfectionnements du ductus ignorés. L'utilisation des outils, instruments, machines, de toute espèce de technologie est le plus souvent dramatisée de façon naïve comme si elle était opposée à l'usage des mains. Les étapes de la préparation technique des supports, les aspects pratiques de l'organisation des chantiers, les gestes de la finition sont mal connus. La main qui caresse, la main qui désigne un détail à un élève ou à un amateur sont restées en dehors des curiosités des candidats, qui ne devraient pas redouter de tirer parti avec sincérité de leur fréquentation des ateliers et des lieux d'exposition, si ce n'est de leur propre pratique artistique. Curieusement, il n'a jamais été question de la hiérarchie des sens dans l'anthropologie classique, de la prééminence de la vue et de l'ouïe sur les sens « grossiers » qui est au principe du paragone des arts de peinture et de sculpture. Il est dommage que la portée du débat sur l'excellence de la peinture, traduit de façon pittoresque par des exempla célèbres ou par un fait divers très amplifié comme l'épisode de l'aveugle de Cambassi n'ait jamais été évoquée. Certes on n'attendait pas un commentaire de textes de Locke et de Roger de Piles, mais les correcteurs n'ont pas été sensibles aux récitations convenues sur l'ut pictura poesis, qui cette année n'étaient d'aucune utilité ou tendaient vers le contresens, car en quoi la citation de Focillon compare-t-elle la vue et le discours ? Quant aux développements littéralement incantatoires sur l'art cosa mentale, ils n'ont eu d'autre effet que d'agacer le lecteur par leur manque d'à propos et leur inquiétante fréquence. Il aurait été plus habile par exemple de faire intervenir le disegno interno maniériste, ou une moderne psychologie de l'attention, ou encore la notion d'accident, de hasard et d'imprévisibilité en montrant comment elle est en tension dans le processus créatif avec les gestes acquis ou concertés. Les textes de la littérature artistique invoqués par les candidats sont d'ailleurs souvent lus très superficiellement.

Quelques devoirs rappellent opportunément que la main reste une unité de mesure primitive, un auxiliaire de la numération et du calcul, qu'elle constitue un moyen d'expression, voire de divination, et un agent de l'expressivité privilégiés. À cet égard, il n'était pas hors sujet d'envisager la place du geste dans les arts de représentation. On a aussi accueilli favorablement les développements sur la représentation de la main – Focillon leur avait consacré quelques pages -, à condition que soit interrogée sa fonction paradigmatique. Ils contrastent avec la mention obsédante des images acheïropoïètes, hélas rarement rapportées à leur dimension surnaturelle, sacrée ou

liturgique, qui n'ont jamais conduit à une réflexion sur les horizons de la « Nature artiste » ou d'un « Deus artifex ».

Le jury n'a pas voulu sanctionner les devoirs qui réduisaient l'affirmation de Focillon à un préjugé daté, sauf quand ils étaient mal écrits, péremptoires, suspicieux, et se fondaient sur des considérations exclusivement esthétiques, dépourvues de socle historique, même si une bonne connaissance des années 1930 n'était pas une compétence suffisante. Il a été surpris de la récurrence de certains exemples que l'on se dispensera de citer, séduit au contraire dès que les œuvres évoquées ou analysées sortaient de cette liste très étroite. Plus fâcheux, il a été frappé par la facilité avec laquelle les devoirs traduisent le mépris implicite de toute forme d'activité manuelle, quand il n'est pas revendiqué avec candeur au bénéfice d'une « chose mentale » considérée comme naturellement distincte et supérieure.

Un sujet très vaste devrait être considéré comme un bienfait ; il n'est pas pour autant adapté à une enquête qui voudrait en survoler tous les aspects. Il faut regretter que dans leur effort pour essayer de les embrasser largement, ou dans leur crainte de ne pas bien exploiter les fiches qu'ils maîtrisent le mieux, les candidats ne livrent qu'un survol de leurs connaissances. Il en résulte des devoirs péniblement répétitifs, qui pèchent par le manque de clarté et de jugement.

Les très bonnes notes sont rares et correspondent à des devoirs vraiment excellents, remarquables par la densité et l'originalité du propos, la compréhension large et fine du sujet, la culture étendue et ouverte. Un groupe de bonnes copies désigne des devoirs probes et assez informés mais souffrant de fautes de méthode ou d'un manque de maturité. Les notes médiocres peu significatives ont été volontairement limitées. Comme les nombreuses notes très mauvaises, elles ont souvent sanctionné un manque de connaissances et de jugement, le recours exclusif à des poncifs lassants, une condescendance affichée à l'égard de l'art manuel, des contresens historiques graves et une méconnaissance évidente des données techniques et pratiques fondamentales.

Il faut encore hélas signaler l'indifférence à l'égard des termes mêmes du sujet, de ses enjeux anthropologiques et esthétiques, l'ignorance presque générale de la pensée d'Henri Focillon, les simplifications grossières relatives à l'homo faber, au geste, à la conception et la fabrication des objets. Seuls les bons et très bons devoirs réussissent à bâtir une argumentation progressive et convaincante. Tous les autres consistent dans une énumération d'œuvres – toujours les mêmes – qui traduisent le manque de réflexion et une appropriation défectueuse ou superficielle de connaissances toutes faites. Les approches les plus théoriques n'échappent pas à ce reproche. Les correcteurs ont déploré le manque de sensibilité de la plupart des devoirs, l'inattention au matériau, aux outils, aux opérations concrètes de la création.

Dans les copies excellentes, l'écriture frappe tout particulièrement par sa vivacité et sa limpidité, démontrant que la rigueur et l'imagination s'harmonisent dans le style. Elles contrastent avec la syntaxe et le vocabulaire très pauvres de la plupart des devoirs. Nous n'irons pas jusqu'à avancer que l'indigence de la langue donne moins d'occasion de faire des fautes. Mais il faut reconnaître que les observations des rapports précédents sur la présentation et l'orthographe semblent dans une certaine mesure avoir porté leurs fruits.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS ET DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISES

Sujet : L'État et les cultes du Moyen Âge à nos jours.

52 copies

Note maximale : 15,5

Note minimale : 0,5 (hors copies blanches)

Moyenne : 8,85 (hors copies blanches)

Médiane : 8,5

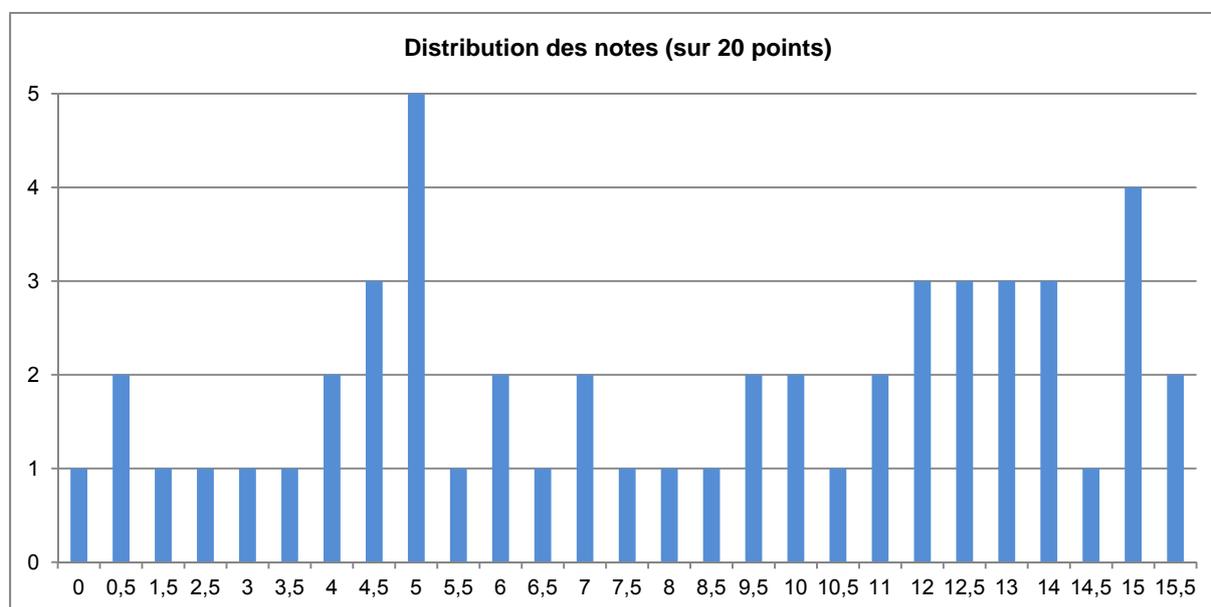
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 12

Comprises entre 5 et moins de 10 : 16

Comprises entre 10 et 14 : 17

Supérieures à 14 : 7



Le jury continue de faire le tour des départements ministériels du XIXe siècle. C'était cette année au tour des cultes. En proposant comme sujet « L'Etat et les cultes du Moyen Âge à nos jours », le jury avait conscience que cette terminologie de « cultes » n'avait pleinement son sens actuel que depuis le Concordat et la Séparation. Néanmoins 20% des copies ont réussi à étudier ce thème sur le temps long et ont ainsi mérité une note supérieure à 14. Même si c'est le culte catholique qui devait logiquement occuper la plus grande place, les autres confessions devaient absolument être bien exposées. Le culte israélite, sur toute la période, les cultes réformés, depuis le XVIe siècle, le culte musulman, depuis la conquête de l'Algérie, devaient faire l'objet de développements substantiels. Sans oublier, les cultes révolutionnaires officiels.

Le terme de « cultes » englobe les thèmes suivants : édifices (financement, propriété, entretien) ; police du culte (en lien avec l'ordre public ; dans et hors les édifices culturels) ; ministres du culte (choix, rétribution, discipline, contrôle). Il exclut des considérations autres que ponctuelles et pertinentes, le clergé régulier, l'organisation interne des religions, etc.

Un plan chronologique semblait s'imposer, même si certains candidats ont réussi à bâtir un plan thématique.

Le « péché originel » des mauvaises copies est une mauvaise définition du sujet ; si l'on y ajoute des connaissances très lacunaires (qui se manifeste notamment par le passage sous silence de périodes entières, comme dans cette copie où il ne se passe rien, en matière culturelle, entre Clovis et Louis IX), et un défaut de perspective historique, on arrive à 32 copies (sur 52) en dessous de la moyenne, dont 17 copies affectées d'une note éliminatoire. Certaines sont distrayantes, comme celle qui se termine par un éloge vibrant de la laïcité en Ouzbékistan.

Par copie moyenne, on entend des connaissances partielles et déséquilibrées (portant sur une partie seulement de la période), assorties de naïvetés (faits connus mais mal interprétés).

Enfin, les bonnes copies sont celles pour lesquelles le niveau de connaissance est homogène du début à la fin de la copie, avec une attention particulièrement portée aux Juifs, aux Protestants, aux cultes révolutionnaires et à l'actualité (sécularisation de la société, désaffection des lieux des cultes, financement des lieux de culte musulmans) Le jury n'est cependant pas allé au-delà de 17, car il manque presque toujours une perspective et des références historiographiques.

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE EUROPÉENNE

Sujet : Le sacré.

47 copies

Note maximale : 17

Note minimale : 2

Moyenne : 8,69

Médiane : 8

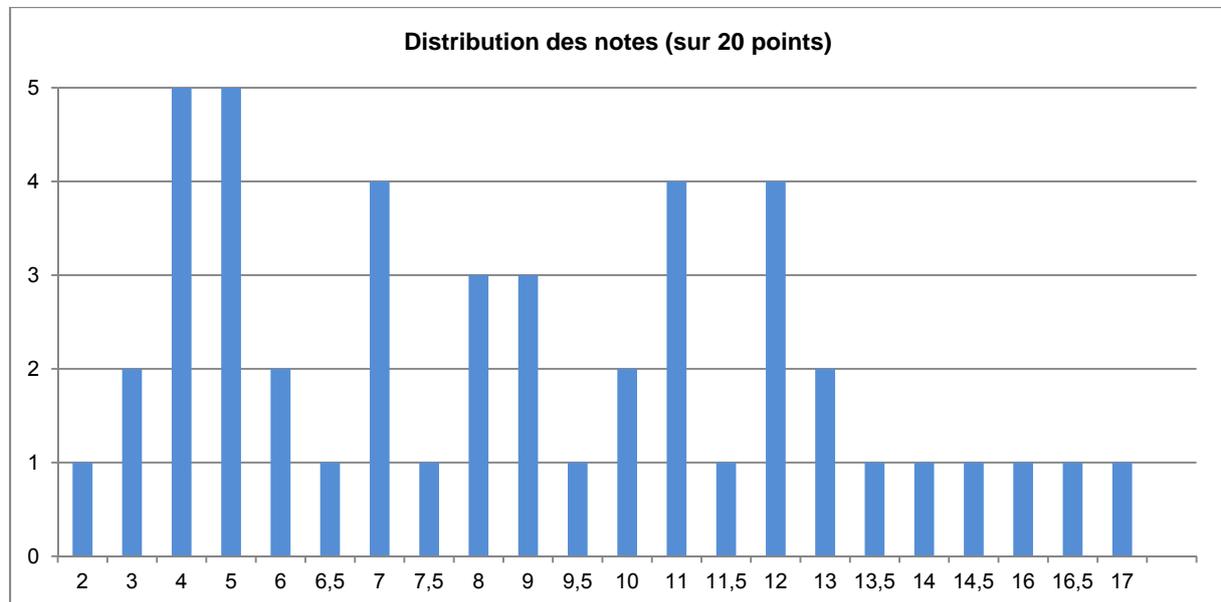
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 8

Comprises entre 5 et moins de 10 : 20

Comprises entre 10 et 14 : 15

Supérieures à 14 : 4



La correction des 47 copies laisse apparaître, comme chaque année, de fortes disparités de contenu et de qualité, ce qu'illustre le large éventail des notes attribuées (de 2 à 17/20). De manière générale, on identifie un lot notable de mauvaises copies, où le candidat ne parvient pas à s'extraire de considérations générales sans grand intérêt, a fortiori énoncées sans problématique ni plan clairement posé. C'est parmi ces copies qu'ont été relevés de manière récurrente, les problèmes d'orthographe et les approximations syntaxiques inacceptables à ce niveau de concours. Pour un lot important de copies de qualité moyenne, l'annonce d'un plan prometteur (cf. *infra*) laisse souvent place à un développement décevant, déséquilibré, mal argumenté et/ou insuffisamment illustré par des exemples bien documentés ou même correctement interprétés. Enfin, un lot réduit de bonnes copies permet d'identifier des candidats dotés de qualités rédactionnelles certaines et d'une solide culture dans la discipline, dont le raisonnement s'appuie sur des lectures diversifiées et une expérience sensible des questionnements de l'archéologie.

Sur le plan de la forme, les introductions sont souvent maladroitement, les candidats ayant du mal à circonscrire le concept de sacré, ou le limitant au domaine religieux. Pour ce qui concerne le cœur des copies, il est assez difficile aux correcteurs de faire la synthèse du traitement du sujet par les candidats car les erreurs des bons candidats ne sont pas les mêmes que celles des mauvais, que ce soit sur le plan de la forme ou celui du fond.

Les candidats ont, pour beaucoup d'entre eux et de manière plutôt pertinente, organisé leur exposé en trois parties (lieux/objets/rites), traitant donc en premier lieu la question de l'espace sacré pour évoquer ensuite celle de l'objet sacré. La troisième partie de la dissertation a souvent été consacrée aux gestes associés au sacré (« archéologie du rite », J. Scheid / « archéologie du geste », A. Von Gennepe). La forte résonance ethnologique du libellé du sujet pouvait justifier l'évocation, en introduction, de quelques concepts ou définitions proposés dans ce champ des sciences humaines, afin notamment de bien circonscrire le sujet. Un certain nombre de candidats, probablement abusés par ce libellé, n'ont cependant pas évité l'écueil d'une discussion de nature essentiellement anthropologique, voire même philosophique ou exégétique, oubliant dès le départ de se situer du point de vue de l'archéologue et de la discipline archéologique, ce qui les a, le plus souvent, conduit au hors-sujet. Par ailleurs, le nécessaire traitement de la question funéraire (et notamment des rituels susceptibles de s'inscrire dans le domaine du sacré) a entraîné beaucoup de candidats hors du champ du sujet, dans de longs développements sur les pratiques funéraires.

D'une copie à l'autre ont pu être observées de fortes récurrences et un certain manque d'originalité dans les exemples fournis en appui des exposés : grottes ornées et « Vénus » paléolithiques, enceinte néolithique de Bazoches-sur-Vesles, sanctuaires d'Acy-Romance, de Gournay-sur-Aronde, de Corent et des Sources de la Seine, tombes à char des princes celtes, etc. Cette relative uniformité des références utilisées témoigne d'une difficulté certaine de nombreux candidats à s'affranchir des jalons incontournables de la bibliographie universitaire et à aller rechercher une information moins balisée et souvent plus récente et/ou réactualisée. Au sein d'un tel ensemble, quelques copies se démarquent par les efforts louables (et souvent concluants) d'originalité et de mise en perspective engagés par leurs rédacteurs, efforts qui semblent dans la plupart des cas appuyés sur une expérience concrète de la discipline ou des contacts directs avec ses acteurs.

Autre défaut souvent constaté dans les copies : une grande partie des candidats n'exploite pas réellement les exemples proposés en regard de leur exposé, passant notamment sous silence la description des espaces sacrés (plan, fonction, circulations, etc), question pourtant centrale pour l'approche archéologique des sites évoqués.

Au final, l'impression dominante est celle d'une difficulté évidente des candidats à mettre en connexion et en résonance les concepts généraux en lien avec le sujet, proposés par la bibliographie de référence, avec une exploitation pertinente (sur la base de leurs connaissances chronothématiques propres) de monographies de sites, appuyée sur une analyse cohérente des résultats obtenus et des questions posées par ces études.

ETHNOLOGIE

Sujet : Relancer la tradition.

26 copies

Note maximale : 17

Note minimale : 4

Moyenne : 8,82

Médiane : 8,5

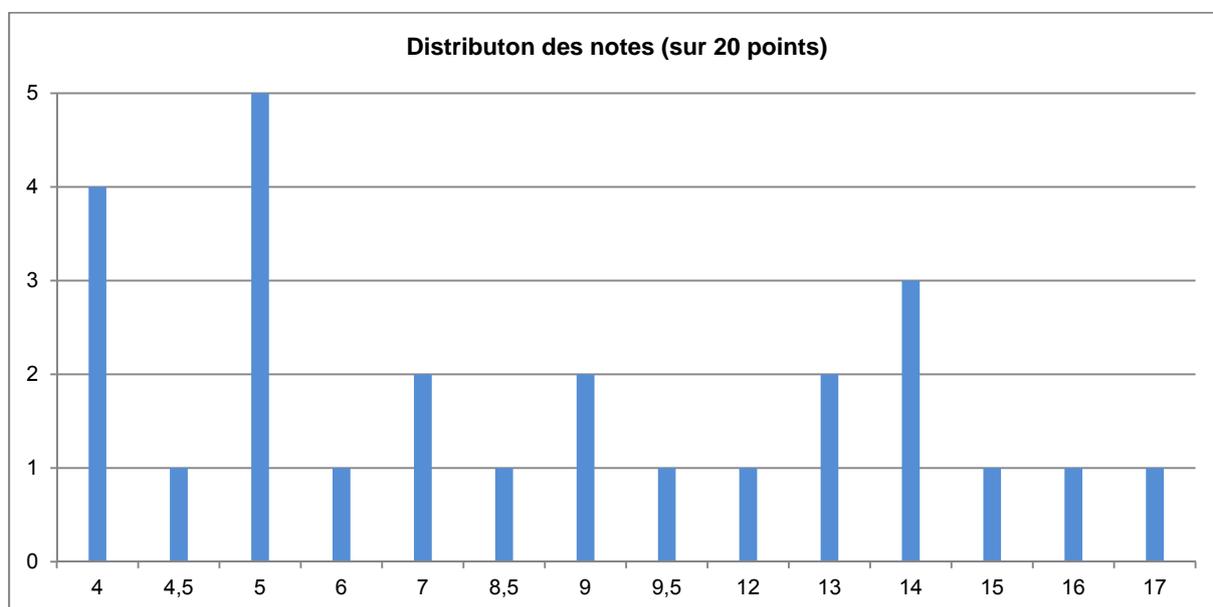
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 5

Comprises entre 5 et moins de 10 : 12

Comprises entre 10 et 14 : 6

Supérieures à 14 : 3



Lors des concours 2015 de conservateur du patrimoine 26 candidats ont opté pour la dissertation d'ethnologie. La moyenne générale est de 8,82. Sur les 26 copies, neuf (à peine plus d'un tiers) ont obtenu un résultat supérieur à la moyenne. Deux candidats se sont véritablement distingués avec d'excellentes compositions notées 17/20 et 16/20. Une très bonne copie a obtenu 15/20 et trois propositions satisfaisantes ont obtenu 14/20. Trois copies, présentant certes des qualités mais décevantes car ne maîtrisant que médiocrement l'exercice de la dissertation, ont obtenu des notes un peu supérieures à la moyenne.

Une large majorité des copies a donc obtenu une note en dessous de 10/20. Parmi elles, treize ont manifestement été composées par des candidats peu au fait de la discipline. Il me faut insister, ainsi que je l'ai fait à l'occasion du concours 2014, sur la nature véritablement scientifique de la discipline. Le caractère a priori banal et accessible des sujets en ethnologie est un faux-semblant. Comme pour une composition d'histoire de l'art, d'histoire ou d'archéologie, les impétrants doivent être préparés à l'exercice, être en possession d'une culture ethnologique solide et être en mesure de la mettre à profit à travers la maîtrise de concepts propres à la discipline. Il est étonnant de lire autant de copies manifestement composées par des candidats n'ayant qu'une très vague idée de la discipline, de son histoire, de ses méthodes, et de son actualité. Dans le cas présent, un très grand nombre de copies dénote une mauvaise interprétation du sujet. De nombreux candidats ont en effet envisagé le sujet comme un projet, allant jusqu'à se mettre en scène en tant que conservateur en charge de

distinguer ce qui serait d'un côté légitime et de l'autre mauvais, inauthentique voire dangereux. Ils se sont fourvoyés sur cette piste produisant des devoirs campés dans l'idéologie à la lecture desquels les correcteurs ont été mal à l'aise. Ces copies se caractérisent par ailleurs par un niveau d'expression écrite faible, voire très faible. Les fautes d'orthographe et de syntaxe, maladresses, usage de termes approximatifs et imprécis notamment, sont légions. Il faut également rappeler aux candidats que l'adoption d'un ton ici ampoulé, ailleurs journalistique, est impropre à l'exercice de la dissertation.

Les règles de la dissertation sont trop fréquemment ignorées, y compris au sein de compositions démontrant des connaissances pertinemment utilisées, et même d'une réelle pensée ethnologique. L'introduction peine souvent à établir une problématique claire à travers un plan articulé annonçant la démonstration à venir.

Les candidats ayant obtenu une note moyenne (de moyen moins à moyen supérieur) ont su apporter les preuves d'une culture ethnologique satisfaisante. Nous avons néanmoins regretté à la lecture de ces copies le fait que ces connaissances n'étaient guère mises au profit d'une réflexion théorique solide. Nous remarquons une tendance qui consiste à recycler les fiches préparatoires sans qu'elles ne soient retravaillées dans la perspective du sujet proposé. Nous insistons cette année encore sur l'importance de la mise à profit du temps imparti pour l'élaboration d'un devoir pertinemment construit sur la base d'une réflexion mûrie. On préférera une copie développant trois exemples finement choisis de manière à étayer un propos concis et argumenté, à un catalogue d'exemples plus ou moins artificiellement articulés au champ thématique couvert par le sujet proposé. Attention également à ne pas exclusivement traiter le sujet à travers le prisme étroit de sa propre spécialité. Halte aux copies recyclant sans hauteur de vue tel sujet de Master ou telle enquête de terrain, quand bien même on comprend clairement à la lecture que le candidat en est l'auteur.

A contrario, les six meilleures compositions notées de 14 à 17 se sont distinguées par la maîtrise des concepts, par des exemples souvent originaux, provenant d'aires culturelles variées, dénotant ainsi une véritable culture anthropologique. La plasticité de la tradition, les conditions globales (politiques, identitaires, sociales, économiques) qui sous-tendent les phénomènes de relance, le revival, y compris dans sa dimension diachronique, comme objet même du regard ethnologique, ont remarquablement été pris en compte dans ces devoirs. Les candidats ont su envisager la tradition comme lien au passé tout en interrogeant les représentations. Ils ont su, et avec finesse, prendre en compte le chercheur et le commanditaire politique comme acteurs sociaux, et faire preuve d'esprit critique quant à la place des professionnels du patrimoine au sein du jeu social d'authentification de telle pratique ou de tel objet.

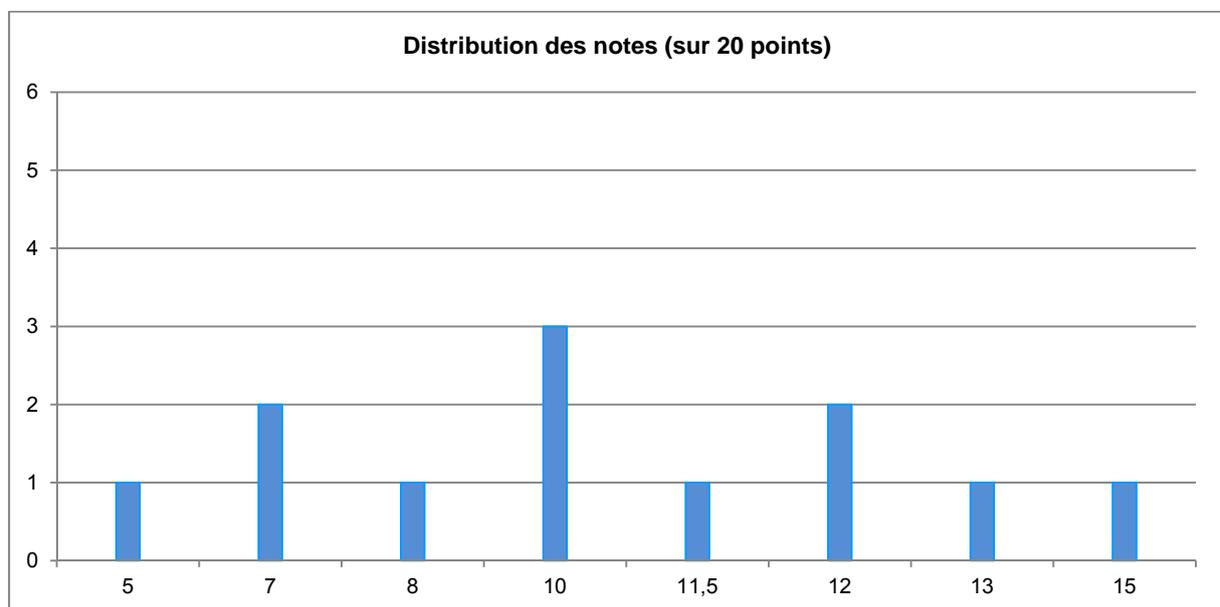
SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA MATIÈRE

Sujet : Le climat : sommes-nous entrés dans l'Anthropocène ?

12 copies
Note maximale : 15
Note minimale : 5
Moyenne : 10,04
Médiane : 10

Répartition des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 0
Comprises entre 5 et moins de 10 : 4
Comprises entre 10 et 14 : 7
Supérieures à 14 : 1



Les copies sont de valeur inégale. Quelques bons devoirs sont bien construits, réfléchis et font état d'une bonne connaissance scientifique et théorique.

Toutefois, on peut regretter un manque important de problématisation dans de nombreuses copies. Le sujet n'a souvent été traité que partiellement par les candidats.

Épreuve de note sur dossier à caractère culturel (concours internes)

Sujet : Protéger le patrimoine.

63 copies

Note maximale : 17

Note minimale : 2,5

Moyenne : 8,34

Médiane : 8

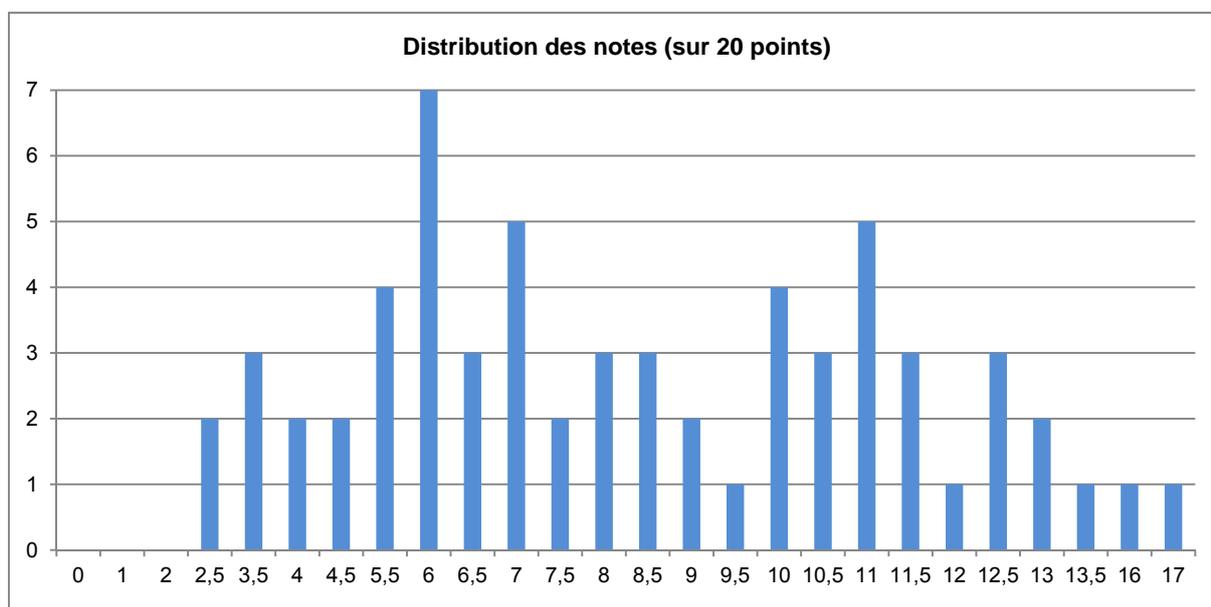
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 9

Comprises entre 5 et moins de 10 : 30

Comprises entre 10 et 14 : 22

Supérieures à 14 : 2



Il a semblé difficile pour les candidats de dégager une problématique et de ne pas se laisser conduire par les documents. Très souvent, ceux-ci sont paraphrasés, pour certains très longuement, commentés au détriment d'une analyse construite et pertinente. Les apports personnels sont rares et quand ils sont présents, ils se répètent d'une copie à l'autre ce qui laisse supposer que la culture générale, pourtant attendue d'un candidat qui se destine au métier de conservateur, est issue exclusivement de la formation dispensée. Le sens critique est trop souvent absent et nombre de copies révèlent même une certaine naïveté avec des poncifs et lieux communs.

Le sujet a été globalement bien compris par la majorité des candidats, de même que les documents. Cependant, l'énumération, voire l'accumulation, d'exemples issus des documents se fait au détriment d'une réelle analyse du sujet, construite à partir d'une réflexion nourrie par les documents du dossier et par des exemples plus personnels.

Les propos liminaires sont souvent décevants et manquent d'attrait pour le lecteur. L'accroche n'est pas percutante, il n'y a pas d'ouverture du sujet dans les conclusions. Ces dernières sont convenues et procèdent plus du constat que d'une interrogation sur les limites de la protection du patrimoine.

Dans la majorité des cas, le sujet est traité de manière trop descriptive et ne fait l'objet d'aucune analyse ou problématisation. L'esprit critique fait également défaut dans la majorité des copies. Les candidats traitent souvent le sujet en deux parties (menaces et mesures de protection existantes), toutefois, il manque une partie sur les enjeux, les limites et les problèmes liés à la protection du patrimoine.

Il y a parfois une confusion entre protection et conservation du patrimoine. Certains candidats, vraisemblablement ceux de la spécialité Musées, accordent une part trop importante de la note à la conservation préventive par exemple. Beaucoup de candidats restent « enfermés » dans leur spécialité ce qui implique une « surexploitation » des documents du dossier en lien avec cette spécialité et un apport de connaissances personnelles limité à cette spécialité. Ce phénomène est particulièrement marquant pour la spécialité Archéologie.

Certains documents sont paraphrasés, le document 7 particulièrement, et l'utilisation des différents documents est souvent très déséquilibrée.

Beaucoup de copies témoignent d'une mauvaise gestion du temps lors de l'épreuve : parties déséquilibrées, fin de la note traitée de manière trop rapide (alors même que la dernière partie devrait être celle qui mobilise le plus de réflexion et d'analyse), absence de conclusions...

Le niveau d'expression écrite est relativement bas, les fautes d'orthographe sont nombreuses, parfois excessivement.

Le niveau de connaissance du domaine est, dans certains cas, totalement insuffisant, ce qui paraît étonnant à ce niveau de concours.

L'on ne peut qu'exhorter les candidats à faire de réels efforts pour structurer leurs propos, synthétiser leurs réflexions, améliorer leur style et leurs expressions, voire leur écriture et leur niveau d'orthographe et de grammaire.

Épreuve spécialisée d'analyse et de commentaire de plusieurs documents (concours externes et concours internes)

Le jury rappelle que l'épreuve consiste à analyser et commenter indépendamment les documents proposés : une introduction générale est donc inutile de même qu'une conclusion qui cherche à trouver des liens entre les documents alors qu'il n'y en a pas.

454 copies

Note maximale : 19,5

Note minimale : 0,5 (hors copies blanches)

Moyenne : 8,88 (hors copies blanches)

Médiane : 8,5

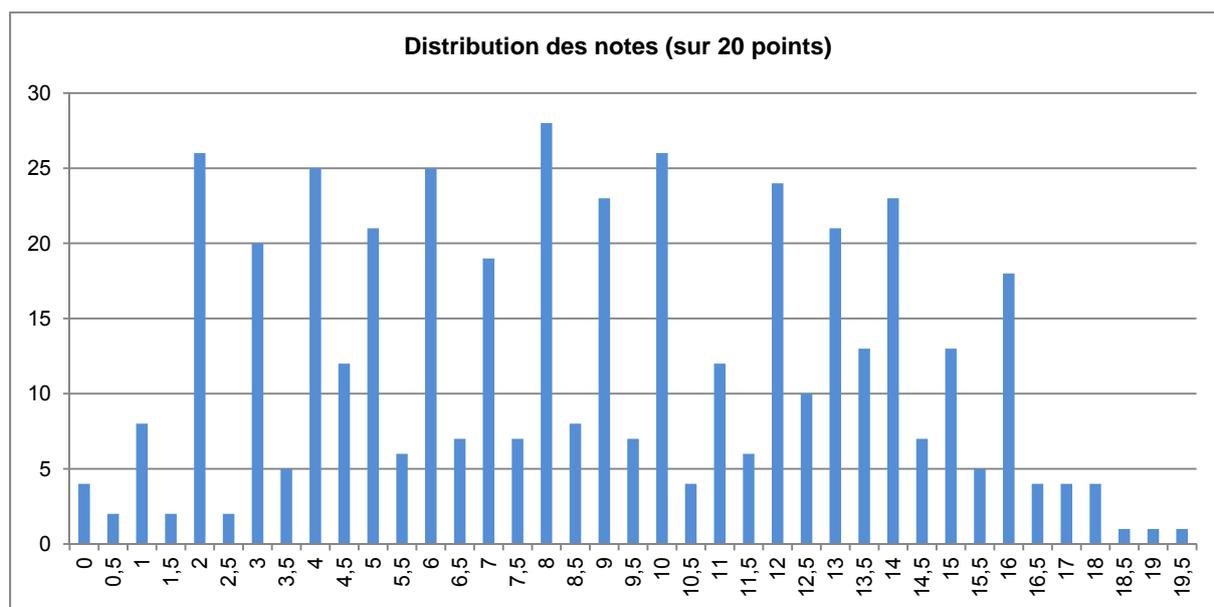
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 106

Comprises entre 5 et moins de 10 : 151

Comprises entre 10 et 14 : 139

Supérieures à 14 : 58



Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique

8 copies

Note maximale : 14

Note minimale : 3

Moyenne : 11,18

Médiane : 12

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 1

Comprises entre 5 et moins de 10 : 0

Comprises entre 10 et 14 : 7

Supérieures à 14 : 0

Le lot de copies corrigées (8) compte une seule copie en-dessous de la moyenne, et même en-dessous de la note éliminatoire. Il faut dire que le niveau des connaissances scientifiques du candidat est ici particulièrement faible. Une fois de plus, il faut déplorer qu'un candidat insuffisamment armé, aux connaissances étonnement lacunaires, ait choisi de présenter cette épreuve. Il en résulte une copie de piètre qualité, ce qui n'est bien sûr pas acceptable à ce niveau de concours.

Concernant les autres copies (7), les notes se situent entre 10/20 et 14/20. Les copies émanent de candidats ayant déjà, pour les notes les plus élevées, une bonne expérience en archéologie préhistorique, comme en témoigne la maîtrise des différentes chrono-cultures et de leurs technocomplexes, de la bibliographie et des avancées récentes de la recherche en Préhistoire ancienne européenne.

On notera cependant que chacune de ces copies a révélé d'importantes faiblesses dans le commentaire d'un ou deux des quatre documents, ce qui explique qu'aucune note ne dépasse 14/20. Ces sont les documents 2 et 3 (Paléolithique supérieur) qui ont semble-t-il posé les plus grandes difficultés aux candidats.

Les problèmes d'identification et/ou de datation ont pénalisé au moins trois candidats, au fort potentiel, qui pouvaient prétendre à des notes supérieures. Ainsi, aucune copie ne se détache très nettement par la qualité de l'analyse et de l'interprétation de l'ensemble des documents proposés.

D'une manière générale, les résultats du concours 2015, diffèrent quelque peu de ceux des concours précédents, toujours pour l'épreuve qui nous occupe. Ces résultats montraient en effet une plus grande variabilité dans la distribution des notes et des appréciations, avec un nombre plus important de copies se situant en-dessous de la moyenne, mais aussi des notes atteignant 15, voire 16/20, soit un niveau d'excellence qui fait aujourd'hui défaut et qu'il conviendra d'analyser.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux

9 copies

Note maximale : 17

Note minimale : 3

Moyenne : 11,38

Médiane : 11,5

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 1

Comprises entre 5 et moins de 10 : 1

Comprises entre 10 et 14 : 5

Supérieures à 14 : 2

Le lot de copie est dans l'ensemble très correct. Hormis deux copies faibles, les commentaires ont été très bien menés, voire pour certains de manière excellente.

Les documents proposés ont été dans la plupart des cas reconnus et l'attente du correcteur s'est portée sur la mise en perspective et la cohérence des interprétations.

Les candidats ne font pas toujours l'effort de contextualisation et d'une interprétation fine et en totale pertinence avec le document proposé.

Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIII^e siècle

16 copies

Note maximale : 16

Note minimale : 2

Moyenne : 8,40

Médiane : 8

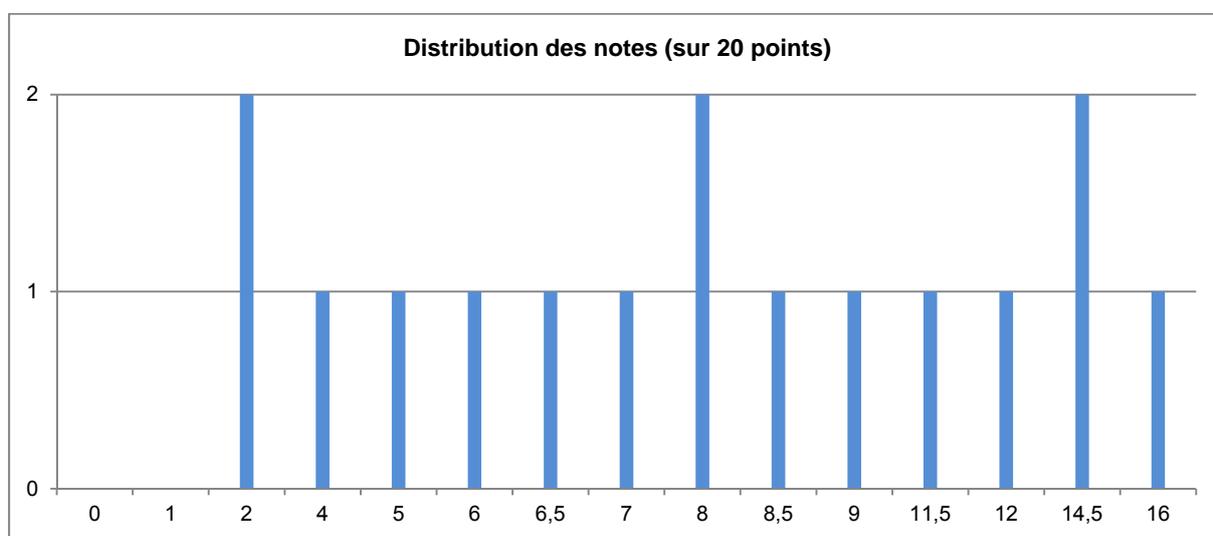
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 3

Comprises entre 5 et moins de 10 : 8

Comprises entre 10 et 14 : 2

Supérieures à 14 : 3



Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.

28 copies

Note maximale : 14

Note minimale : 1,5 (hors copies blanches)

Moyenne : 7,20 (hors copies blanches)

Médiane : 7,5

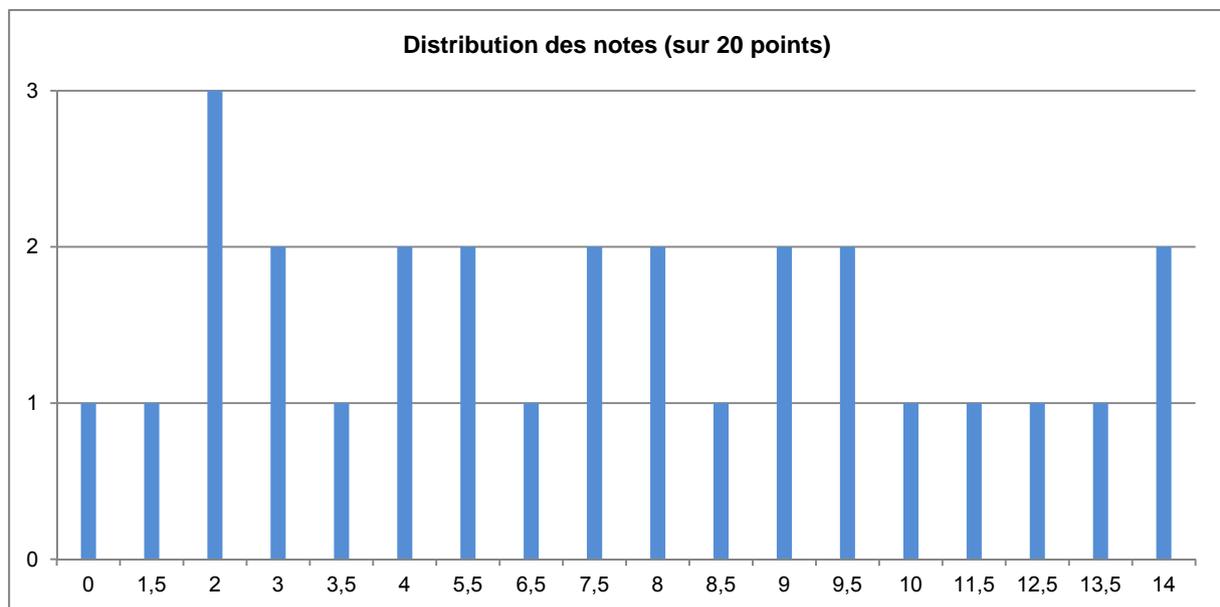
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 10

Comprises entre 5 et moins de 10 : 12

Comprises entre 10 et 14 : 6

Supérieures à 14 : 0



Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle

48 copies

Note maximale : 19

Note minimale : 1

Moyenne : 8,38

Médiane : 8

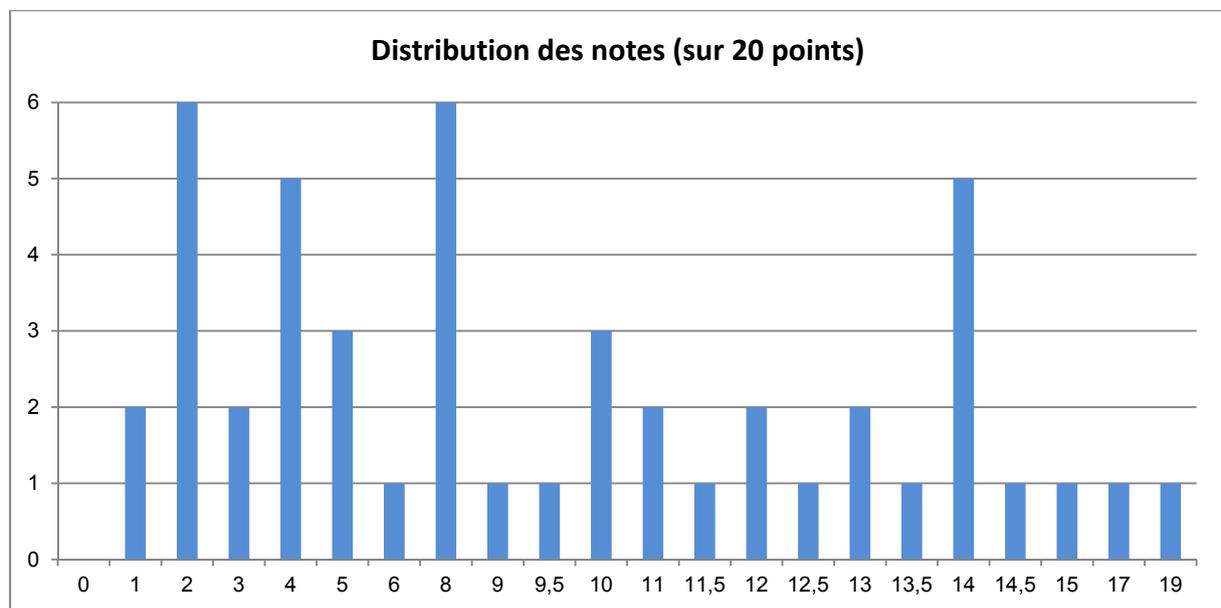
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 15

Comprises entre 5 et moins de 10 : 12

Comprises entre 10 et 14 : 17

Supérieures à 14 : 4



Beaucoup de copies témoignent d'un bon niveau de connaissances et d'une bonne préparation à l'exercice demandé. Rares sont les copies indigentes ou dans lesquelles le candidat échoue à reconnaître les types de documents, les identifier et les dater.

Les documents 1 et 2 ont été aisément identifiés et datés ; la datation était aisée pour le document 3. En revanche, rares sont les copies dans lesquelles l'identification et la datation du document 4 étaient justes.

Le commentaire est trop souvent descriptif, sans apporter d'éléments d'analyse suffisants. Les bonnes et très bonnes copies usent d'un vocabulaire approprié, se servent d'éléments décrits pour proposer des hypothèses d'identification et de datation.

Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle

95 copies

Note maximale : 19,5

Note minimale : 0,5 (hors copies blanches)

Moyenne : 9,25 (hors copies blanches)

Médiane : 9

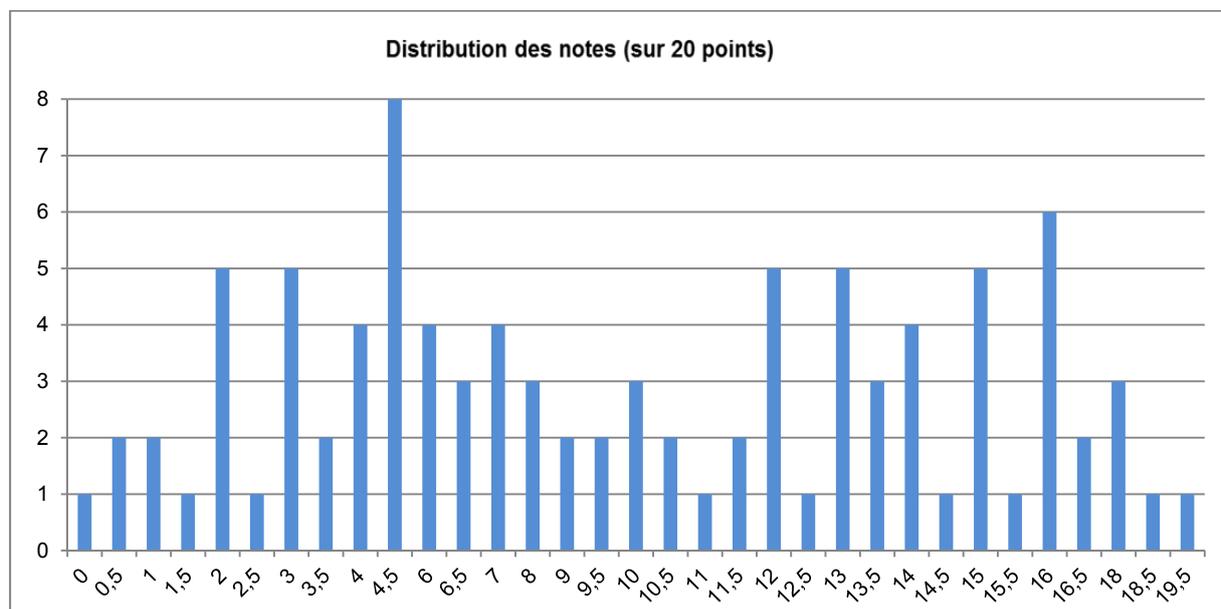
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 31

Comprises entre 5 et moins de 10 : 18

Comprises entre 10 et 14 : 26

Supérieures à 14 : 20



Comme l'année passée, les candidats qui n'identifient pas l'œuvre reproduite ont tendance à se réfugier dans un commentaire descriptif, qui n'apporte rien.

Deux des quatre clichés proposés correspondaient à des œuvres relativement moins connues : l'intérêt de l'exercice était non pas de les identifier, mais de les situer en faisant appel à des connaissances et à une capacité d'analyse qui ne sauraient se confondre avec un commentaire descriptif.

Signalons plusieurs copies excellentes, où les œuvres sont parfaitement analysées, même lorsqu'elles ne sont pas correctement identifiées.

D'excellentes copies malheureusement souvent gâchées par une orthographe défailante.

Problème de méthode : certains candidats ont cru bon de faire semblant de déduire l'identité de l'œuvre ou du monument à partir d'une fastidieuse description. Mieux vaut annoncer d'emblée de quelle œuvre il est question pour construire ensuite un commentaire nourri.

Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIII^e siècle à nos jours

124 copies

Note maximale : 17

Note minimale : 1

Moyenne : 8,32

Médiane : 8

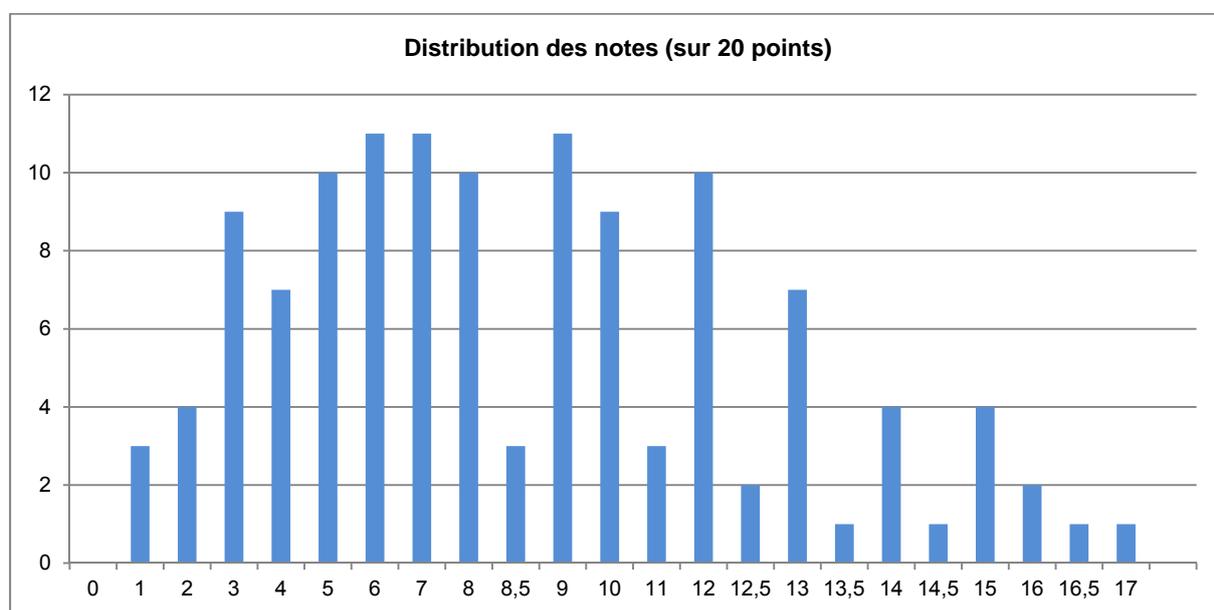
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 23

Comprises entre 5 et moins de 10 : 56

Comprises entre 10 et 14 : 36

Supérieures à 14 : 9



Cette option scientifique est particulièrement complexe en raison de son importante amplitude chronologique et de la variété des techniques qu'elle implique, à savoir non seulement les domaines de création traditionnels comme la peinture, la sculpture, les arts décoratifs, la gravure et l'architecture mais également la photographie, la vidéo, le cinéma et la performance qui émergent à cette période. Le candidat à cette option doit donc être attentif à cette pluridisciplinarité et c'est ce que le jury a souhaité évaluer en proposant un sujet qui privilégie des techniques parfois encore quelque peu marginalisées lors du concours. Ainsi, pour la performance, ce fut une première cette année 2015 puisqu'aucun cliché n'avait encore été donné concernant cette expression artistique.

Par ailleurs, le jury a souhaité proposer un sujet où la question du rôle social et politique de l'art - notamment aussi en ce qui concerne la place des femmes - se révélait cruciale aussi bien dans son contexte de création que dans une mise en perspective par rapport à notre époque actuelle. En ce sens, connaître les événements marquants de l'histoire européenne - révolution, industrialisation... - afin de contextualiser au mieux l'analyse formelle et stylistique était essentiel.

Les aires géographiques convoquées recouvraient les continents européen et américain.

Au regard des attentes du jury, il apparaît que l'ensemble des copies s'est révélé plutôt médiocre avec toutefois quelques commentaires justes et brillamment contextualisés. Plusieurs difficultés récurrentes ont été remarquées.

Tout d'abord, il est dommage que sur une telle épreuve certains candidats perdent encore des points en raison de leur manque de rigueur stylistique et orthographique. Seules quelques copies se sont démarquées par leurs qualités de style. En outre, les jalons historiques étaient flous ou absents, les lieux de conservation inconnus, l'orthographe des noms d'artistes approximative. Parmi les autres écueils à éviter, il convient de toujours privilégier l'observation attentive du document au lieu de rester dans des considérations générales, risquant parfois le délayage voire le hors-sujet et le contre-sens. Certains candidats ont construit des commentaires en négatif de l'œuvre, listant ce qu'elle n'était pas au lieu de décrire ce qu'elle était. De même, les exemples doivent venir étayer l'analyse et non la contre-analyse.

Le jury a valorisé les capacités des candidats à bien problématiser leur commentaire pour qu'il apparaisse comme une démonstration, une progression et non comme une énumération où certains préféreraient « plaquer » des références noyant la pertinence du propos. L'originalité des exemples a également permis à certains de se distinguer, de même que la capacité à ouvrir l'analyse de l'œuvre en la mettant en perspective avec des productions plus récentes. Par ailleurs, l'habileté à convoquer d'autres champs connexes à l'histoire de l'art et à exploiter avec justesse des références littéraires, musicales, cinématographiques, ou encore philosophiques, dévoilait une bonne culture générale, nécessaire à l'exercice de la profession. Les références à l'actualité des collections, des musées et des grandes expositions européennes et étrangères ont également été appréciées.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique

11 copies

Note maximale : 15

Note minimale : 2

Moyenne : 7,45

Médiane : 8

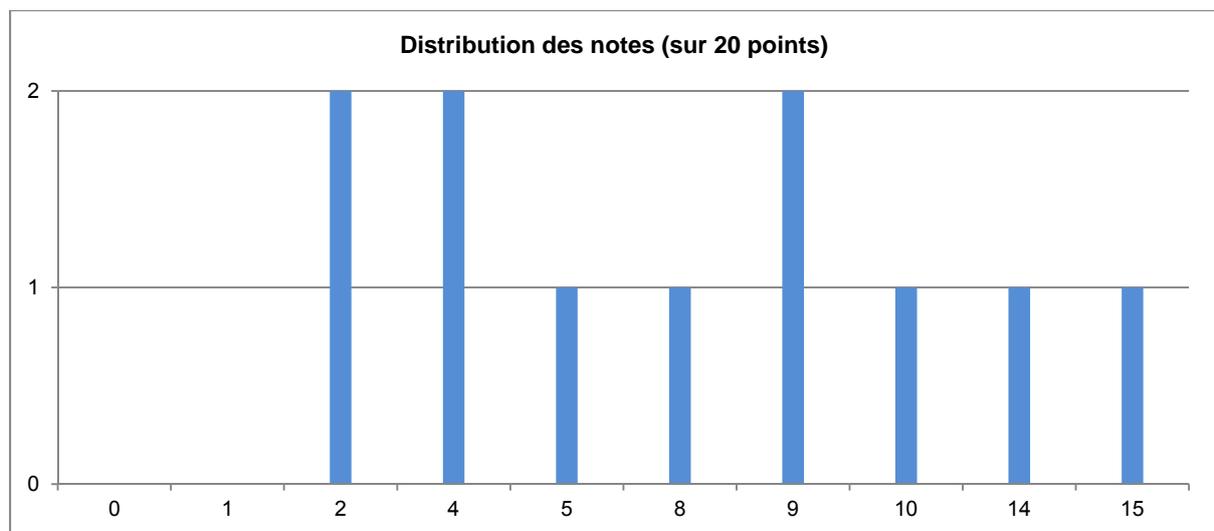
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 4

Comprises entre 5 et moins de 10 : 4

Comprises entre 10 et 14 : 2

Supérieures à 14 : 1



REMARQUES GENERALES

Le lot de copies corrigées peut être clairement scindé en trois groupes distincts. Sur onze copies, deux seulement obtiennent une note correcte (14-15), neuf autres notes sont inférieures ou égales à la moyenne dont quatre sont éliminatoires.

Ainsi, seulement deux copies se détachent du lot mais dans l'ensemble elles sont, parfois moyennes, mais le plus souvent médiocres. Le vocabulaire technique et égyptologique est peu ou pas maîtrisé. Les hiéroglyphes sont le plus souvent ignorés tout comme l'actualité de la recherche. Les connaissances historiques, iconographiques et textuelles, quand elles sont connues, le sont sans nuance et de façon confuse dans l'esprit des candidats. Il en résulte des copies de piètre qualité, ce qui n'est bien sûr pas acceptable à ce niveau de concours, d'autant plus que les compétences et qualités scientifiques, nécessaires dans cette épreuve de spécialité, ne sont plus évaluées à l'oral du concours.

Ces notes basses résultent en général d'une méconnaissance des civilisations égyptiennes, de sa chronologie et de ses spécificités. Elles témoignent aussi de connaissances scientifiques et historiques faibles. Tous les documents étaient en lien avec une actualité égyptologique plus ou moins récente : jubilé de la MafS, expositions temporaires majeures avec *L'art du contour* au Louvre en 2013 et *Sésostris III* à Lille en 2014.

Enfin le style oscille entre le mode télégraphique et la discussion de comptoir. Certains candidats montrent mêmes des lacunes inquiétantes, à ce niveau, dans la maîtrise du français. Globalement l'analyse de document n'est pas maîtrisée.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique

5 copies

Note maximale : 18

Note minimale : 3,5

Moyenne : 10,70

Médiane : 11

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 1

Comprises entre 5 et moins de 10 : 1

Comprises entre 10 et 14 : 1

Supérieures à 14 : 2

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours

3 copies

Note maximale : 7,5

Note minimale : 4

Moyenne : 5,83

Médiane : 5

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 1

Comprises entre 5 et moins de 10 : 2

Comprises entre 10 et 14 : 0

Supérieures à 14 : 0

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours

5 copies

Note maximale : 16

Note minimale : 7,5

Moyenne : 11,30

Médiane : 11

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 0

Comprises entre 5 et moins de 10 : 2

Comprises entre 10 et 14 : 2

Supérieures à 14 : 1

Choisis pour couvrir l'ensemble de la spécialité, tant dans sa dimension chronologique, géographique et religieuse qu'artistique et archéologique, les quatre documents proposés à l'analyse ne présentaient aucun piège particulier : ils permettaient en effet de mettre en œuvre les connaissances générales de tout bon indianiste, tout en donnant la possibilité aux candidats de faire des commentaires plus approfondis et plus personnels sur certains aspects. Si l'identification exacte de chaque œuvre ou monument représenté sur les clichés est toujours appréciée, celle-ci ne constitue pas pour le jury l'essentiel du commentaire : on attend en effet avant tout une analyse construite et pertinente permettant de resituer une œuvre dans son contexte historique, religieux et artistique.

Dans l'ensemble, on regrettera que les copies s'en tiennent trop souvent à une simple description - plus ou moins précise et exacte, selon les cas - de l'œuvre représentée, au détriment de l'analyse. Il conviendrait pourtant de se demander à chaque fois en quoi chaque document choisi est susceptible d'apporter un éclairage particulier sur la connaissance du patrimoine artistique et archéologique du monde indien et indianisé. Pour ce faire, de solides connaissances religieuses sont absolument nécessaires, dans la mesure où une grande partie des œuvres parvenues jusqu'à nous proviennent d'un contexte sacré.

Comme en 2014, cinq candidats se sont présentés à cette option. La cuvée 2015 s'avère moins contrastée mais plutôt médiocre, dans tous les sens du terme puisque quatre copies se situent aux alentours de la moyenne (de 7,5 à 13) et qu'en leur sein les commentaires se situent tous à peu près au même niveau. Contrairement à d'autres années, on n'a donc rien trouvé de vraiment scandaleux, mais rien qui ne se situe non plus au niveau requis par ce concours. Une copie sort très nettement du lot de par la précision de son analyse qui dénote une grande maîtrise de la discipline : si elle n'avait pas un peu trébuché sur le quatrième document, elle aurait été absolument remarquable.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours

2 copies

Note maximale : 16

Note minimale : 16 (hors copies blanches)

Moyenne : 16 (hors copies blanches)

Médiane : 16

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 1

Comprises entre 5 et moins de 10 : 0

Comprises entre 10 et 14 : 0

Supérieures à 14 : 1

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours

6 copies

Note maximale : 16

Note minimale : 6

Moyenne : 10,00

Médiane : 8

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 0

Comprises entre 5 et moins de 10 : 4

Comprises entre 10 et 14 : 0

Supérieures à 14 : 2

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours

4 copies

Note maximale : 16,5

Note minimale : 7

Moyenne : 12,62

Médiane : 13

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 0

Comprises entre 5 et moins de 10 : 1

Comprises entre 10 et 14 : 2

Supérieures à 14 : 1

Hormis une copie très insuffisante, les trois autres copies sont d'un bon niveau. Une copie se dégage très nettement avec des commentaires très appropriés, associés à des références et des travaux récents.

Les candidats ne sont pas tombés dans l'écueil des généralités sur l'archéologie océanienne comme par le passé. Nous constatons néanmoins que cette discipline est moins maîtrisée.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours

6 copies

Note maximale : 16

Note minimale : 10

Moyenne : 13,25

Médiane : 13

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 0

Comprises entre 5 et moins de 10 : 0

Comprises entre 10 et 14 : 4

Supérieures à 14 : 2

Le niveau général des candidats était très bon. L'ensemble des candidats ont reconnu deux à quatre documents. L'élément le moins reconnu a été le 4^{ème} document, et d'une manière générale, la description architecturale d'un site archéologique a été la partie la plus mal traitée par les candidats qui semblent avoir été mieux formés à l'histoire de l'art qu'à l'archéologie. Tous les candidats ont fait un réel effort de problématisation et de remise en contexte des documents.

La présence des textes écrit en nahuatl sur le second document a peut-être gêné les candidats car tous se sont efforcés de reconnaître des mots au lieu de chercher à comprendre l'ensemble du document.

Le seul défaut notable est la tendance à réciter les fiches apprises par cœur plutôt que de chercher à problématiser l'image à décrire.

Ethnologie européenne

11 copies

Note maximale : 15

Note minimale : 3,5

Moyenne : 8,27

Médiane : 5,5

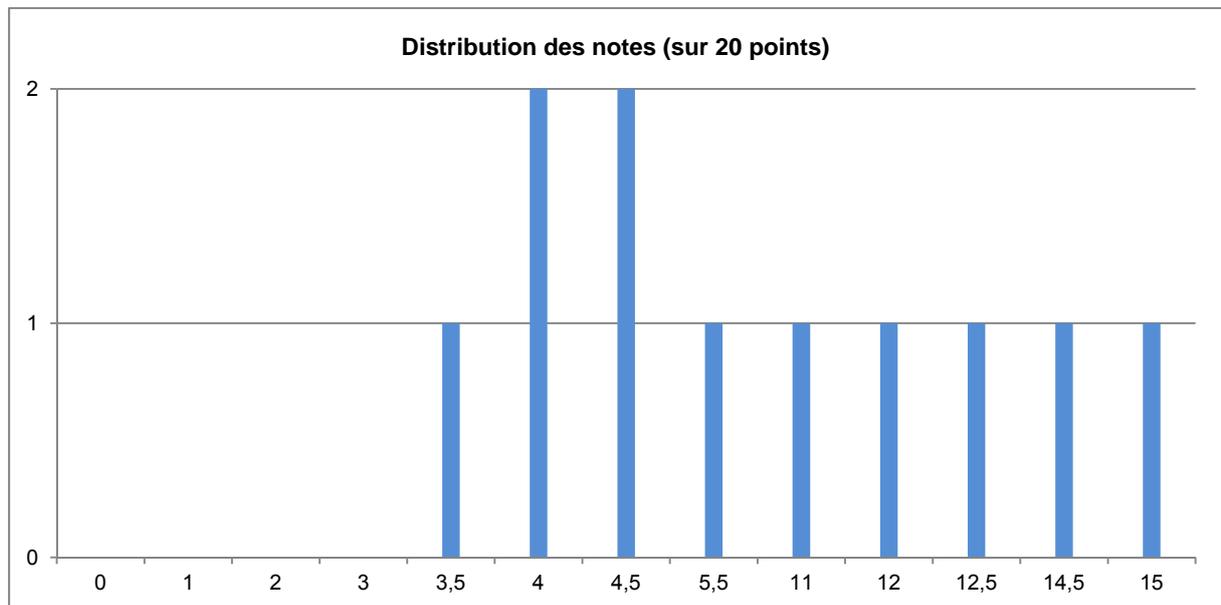
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 4

Comprises entre 5 et moins de 10 : 0

Comprises entre 10 et 14 : 5

Supérieures à 14 : 2

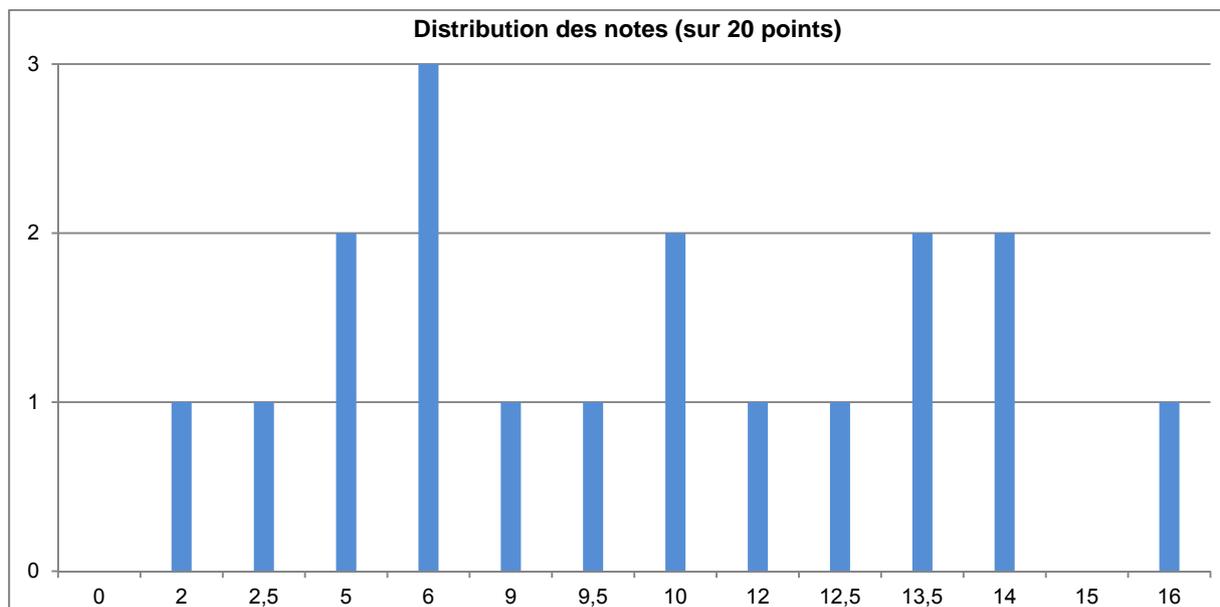


Histoire des techniques et patrimoine industriel

19 copies
Note maximale : 16
Note minimale : 2
Moyenne : 9,26
Médiane : 9,5

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 2
Comprises entre 5 et moins de 10 : 8
Comprises entre 10 et 14 : 8
Supérieures à 14 : 1



Le lot de 19 copies présente une grande variété de cas de figure. Plusieurs candidats n'ont absolument pas le niveau attendu pour une telle épreuve ; mais une majorité de copies offrent de vraies qualités d'analyse et de connaissance. Certaines pèchent par manque de régularité (un ou deux documents n'étant pas correctement commenté. A ce sujet, le premier document a souvent donné lieu à des commentaires intéressants et détaillés). Quelques copies, franchissant tous les obstacles, ont un niveau très honorable, voire, dans un ou deux cas, très bon.

Patrimoine et sciences de la nature

(option réservée à la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel)

11 copies

Note maximale : 16

Note minimale : 5

Moyenne : 10,04

Médiane : 8,5

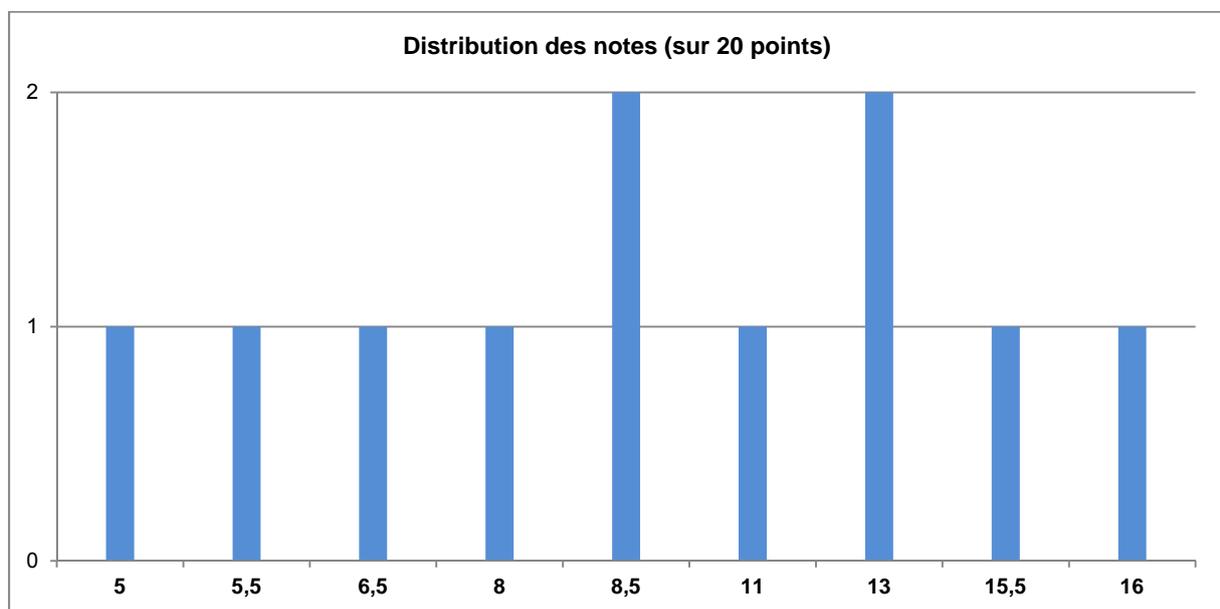
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 0

Comprises entre 5 et moins de 10 : 6

Comprises entre 10 et 14 : 3

Supérieures à 14 : 2



L'identification des documents est inégale.

Les documents 2 et 4 sont les plus réussis.

Le document 1, s'il suscite bien des commentaires, n'est pas réellement identifié (on s'intéresse aux vaches mais non au support et à son histoire).

Le document 3 intéresse davantage pour ses cartels que pour son objet qui est pourtant essentiel. La fossilisation et l'évolution de la taxonomie ne sont que rarement évoquées.

De façon très générale, on peut déplorer un manque de recul historique, pas de distance par rapport aux différents documents. On reste dans la description pure. Les problématiques que suppose chaque « image » ne sont souvent pas bien dégagées. Il faut souligner la difficulté à problématiser à partir d'un document. Des généralités cachent souvent un savoir imprécis et peu scientifique.

Documents d'archives du Moyen Âge à nos jours

(option réservée à la spécialité Archives des concours externes)

34 copies

Note maximale : 17

Note minimale : 1 (hors copies blanches)

Moyenne : 9,50 (hors copies blanches)

Médiane : 9

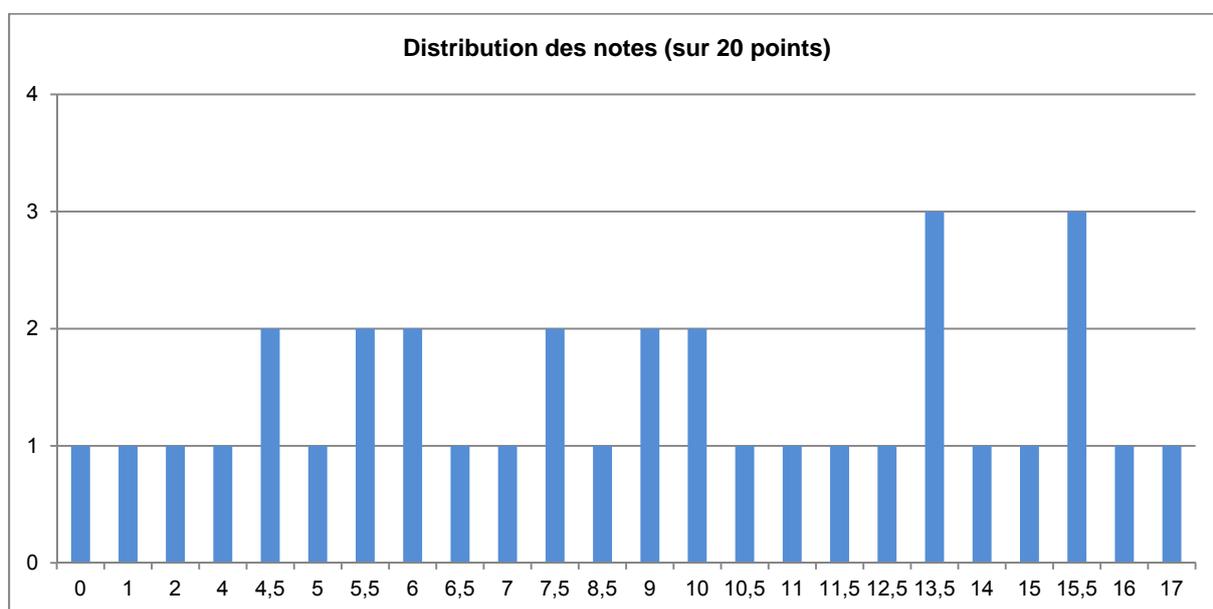
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 6

Comprises entre 5 et moins de 10 : 12

Comprises entre 10 et 14 : 10

Supérieures à 14 : 6



On relève, pour chacun des documents, des confusions qui se répètent : un cartulaire n'est pas un chartrier ou un terrier (document 1) ; il convenait de parler de la procuration et de la résignation pour couvrir tout le sujet (document 2) ; une fabrique de paroisse n'est pas une usine (document 3) ; dans le document 4, il ne convenait pas de décrire par le menu chacun des éléments : une analyse des images et des détails saillants des textes était plus opportune.

L'un des candidats, qui connaissait par ailleurs tous les détails de la campagne présidentielle de 1965, n'a pas identifié le cartulaire de Saint-Melaine, et a fait un récit distrayant et pittoresque sur le procès de Jeanne d'Arc.

D'une manière générale, l'analyse matérielle est trop longue (surtout pour les documents les plus récents). La diplomatique est certes une science à part entière, mais elle tourne sur elle-même si elle ne débouche pas sur du sens. Il faut donc interpréter ce que l'on voit, et s'en servir pour écrire l'histoire.

Les copies se répartissent de part et d'autre de la moyenne de façon équilibrée. On soulignera la qualité de six copies, qui ont mérité une note supérieure à 15.

Histoire des institutions françaises et l'administration française

(option réservée aux concours internes)

9 copies

Note maximale : 12,5

Note minimale : 2

Moyenne : 7,33

Médiane : 8

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 2

Comprises entre 5 et moins de 10 : 3

Comprises entre 10 et 14 : 4

Supérieures à 14 : 0

Les copies sont décevantes. La publication des coutumes a été la plupart du temps mal comprise, l'histoire de la publication des lois survolée. Le commentaire du document sur l'octroi a donné lieu à des digressions hors sujet. Le plus décevant est le commentaire de la carte de la généralité d'Orléans, un sujet « bateau » pour lequel les candidats n'avaient que des connaissances faibles et mal maîtrisées.

Épreuve de langue vivante étrangère ou de langue ancienne (concours externes et concours internes)

437 copies

Note maximale : 19,5

Note minimale : 0,5

Moyenne : 9,51

Médiane : 9,5

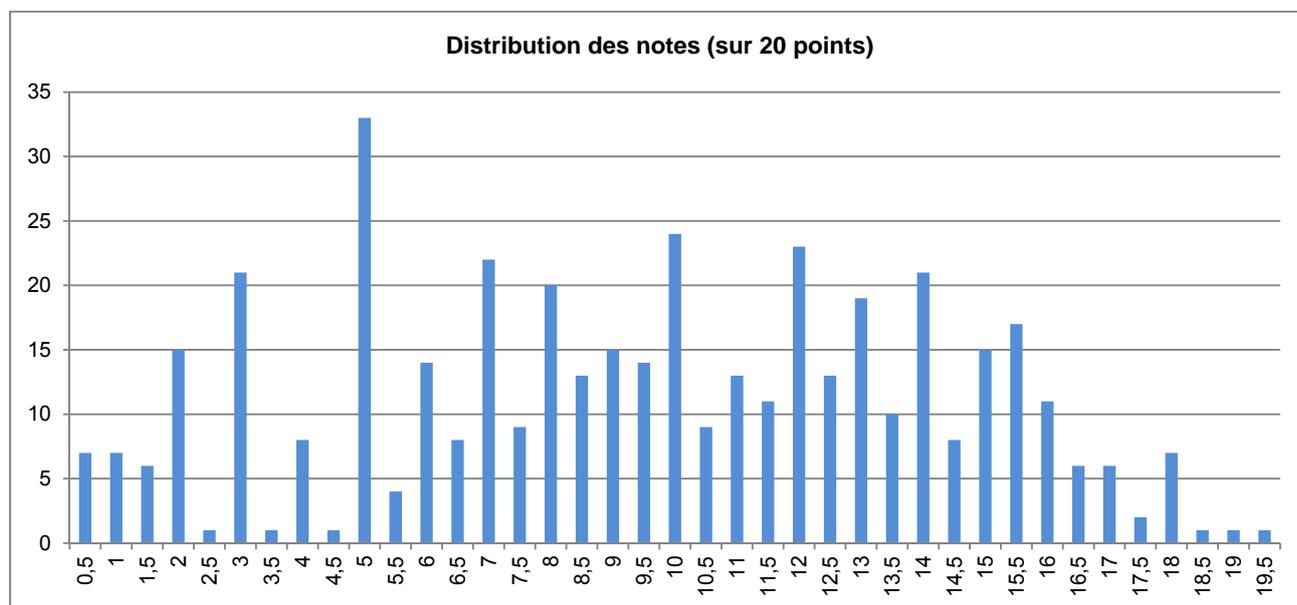
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 67

Comprises entre 5 et moins de 10 : 152

Comprises entre 10 et 14 : 143

Supérieures à 14 : 75



Allemand

42 copies

Note maximale : 18

Note minimale : 1

Moyenne : 9,70

Médiane : 9,5

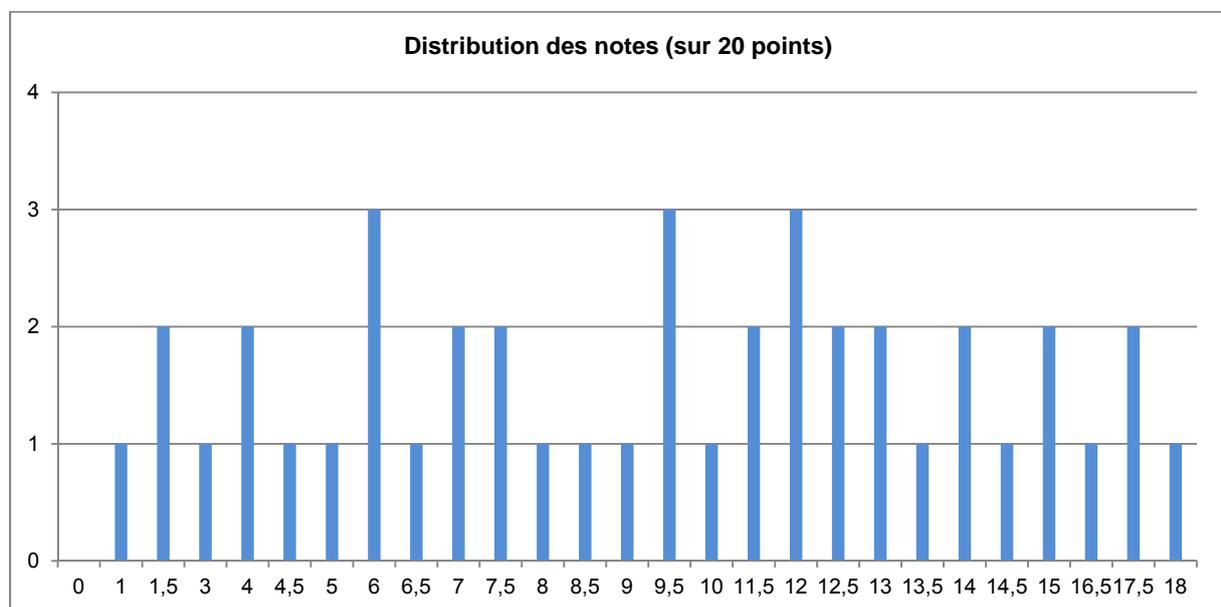
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 7

Comprises entre 5 et moins de 10 : 15

Comprises entre 10 et 14 : 13

Supérieures à 14 : 7



Proposition de traduction :

« Pour les Allemands la sécurité est un sujet particulier. Depuis qu'ils sont réunifiés et que le monde leur fait à nouveau confiance, l'ONU, l'OTAN les Américains ou les Français attendent d'eux un engagement plus fort en matière de politique sécuritaire, et autant que faire se peut avec l'intervention de la *Bundeswehr*. Mais sur ce point, les Allemands, que ce soit Mme Merkel ou la population, ne veulent pas jouer un rôle moteur.

L'intervention en Afghanistan leur suffit amplement. Ils ne souhaitent pas participer aux opérations en Libye. Au Mali et en Centrafrique, ils n'acceptent que des missions qui ne mettent quasiment pas les soldats allemands en danger. Les Allemands en ont assez de la guerre.

Ils ne sont d'ailleurs plus certains de vouloir une appartenance inconditionnelle au monde occidental. Selon un récent sondage de l'Institut Körber, 56% des Allemands se sont prononcés pour une coopération plus étroite avec les Américains. 53% souhaiteraient également une politique de partenariat avec la Russie.

Pendant la crise ukrainienne, le gouvernement fédéral a élaboré plusieurs scénarios pour savoir quelle attitude il devrait adopter au cas où les Russes attaqueraient un pays balte partenaire de l'OTAN. Une option serait de se tenir à l'écart militairement en dépit de ses obligations de membre de

l'OTAN. Ceci remettrait en question l'alliance occidentale. Mais cela, évidemment, personne ne le souhaite véritablement.

D'autre part, les Américains n'encouragent pas les Allemands à s'engager à leur côté. Récemment deux espions présumés ont été démasqués, ce qui a été ressenti par les Allemands comme un affront et une humiliation de la part de l'allié américain. »

Anglais

196 copies

Note maximale : 16,5

Note minimale : 1 (hors copies blanches)

Moyenne : 9,32 (hors copies blanches)

Médiane : 9,5

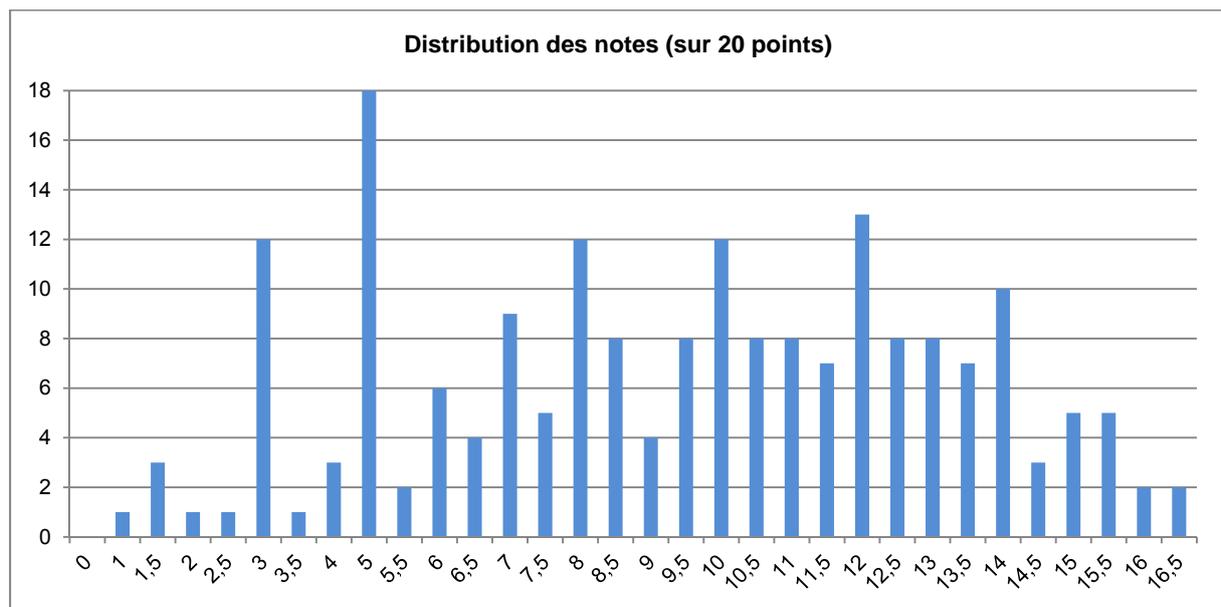
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 22

Comprises entre 5 et moins de 10 : 76

Comprises entre 10 et 14 : 81

Supérieures à 14 : 17



L'ensemble des copies était tout à fait correct à l'exception de quelques copies extrêmement faibles. La traduction a été plutôt réussie dans l'ensemble, les copies les plus faibles sont celles des candidats dont la version regorge d'omissions. Pour les questions, nous avons noté une fâcheuse tendance à la paraphrase et un manque d'analyse et d'exemples. Un grand nombre de candidats a du mal à se détacher du texte et à argumenter. Sur le rêve américain, si beaucoup ont souligné la perspective historique, peu en revanche ont donné des exemples contemporains. Les copies « moyennes » manquent souvent de nuance, notamment dans la présentation des Etats-Unis et du rêve américain. Il faut s'entraîner à affiner certains énoncés stéréotypés et à construire un raisonnement. En conclusion, les candidats doivent garder du temps de relecture à la fin de l'épreuve.

Proposition de traduction :

T.J distinguait deux types d'aristocraties : l'une « naturelle », celle de la vertu et du talent, qui était bonne pour la nation // qui reposait sur la vertu et le talent et qui était bonne / un bienfait / une bénédiction pour la nation, et l'autre « artificielle », fondée sur le patrimoine et la naissance, qui par nature conduirait lentement le pays à l'asphyxie. Si Jefferson lui-même se situait au croisement des deux (avocat brillant, il avait hérité de son beau-père 5000 hectares de terres et 135 esclaves) une telle distinction demeura pertinente pendant longtemps. A l'époque où les requins de l'industrie / les capitalistes sans vergogne amassèrent / amassaient des fortunes à faire pâlir de jalousie les souverains d'Europe, le financement par leurs soins d'œuvres caritatives, la prodigalité de leurs héritiers et l'offensive contre les cartels menée par le gouvernement fédéral furent autant d'éléments qui assurèrent aux Américains de ne jamais faire l'expérience de vivre dans un pays où les élites auraient la capacité certaine / inéluctable de se reproduire.

C'est (cependant) ce phénomène que les Américains commencent à entrevoir à présent car les riches, à notre époque, // les riches d'aujourd'hui transmettent de plus en plus à leurs enfants un capital qui ne saurait être dilapidé en quelques nuits au casino. Bien plus utile que le patrimoine et non soumis aux droits de succession, ce capital, c'est le savoir.

Le capital intellectuel est le moteur de l'économie de la connaissance ; c'est pourquoi ceux qui en sont largement dotés / en sont généreusement pourvus tirent largement / haut la main leur épingle du jeu // se taillent une grosse part du gâteau // la part du lion. Et ce capital est de plus en plus hérité / transmissible // se transmet de génération en génération. Par rapport aux générations précédentes, les hommes brillants qui ont réussi socialement se marient aujourd'hui avec / épousent des femmes brillantes qui ont réussi socialement, dans des proportions plus importantes (qu'avant). Ils aménagent / s'installent dans des quartiers côtés / huppés dotés de bonnes écoles, dépensent des fortunes en cours de flûte pour leurs enfants et font jouer le piston / leurs connaissances // utilisent leur entree pour que (leur) fiston soit accepté dans une université de premier rang // pour faire entrer fiston dans une université de premier rang.

Les universités qui façonnent l'élite des Etats-Unis recherchent des recrues de talent // cherchent à recruter des talents / issu(e)s de tous les milieux sociaux ; d'ailleurs, les enfants doués de familles défavorisées qui réussissent à entrer dans les universités de la *Ivy League* se voient parfois entièrement exemptés des frais de scolarité. A l'inverse / au contraire, les étudiants de la classe moyenne sont contraints d'accumuler de lourdes dettes / de s'endetter lourdement pour aller à l'université, notamment s'ils visent un diplôme de troisième cycle qui est aujourd'hui la condition pour décrocher bon nombre d'emplois prisés / les plus en vue.

Arabe

1 copie

Note maximale : 17

Note minimale : 17

Moyenne : 17

Un seul candidat a présenté l'épreuve de langue arabe.

La copie atteste d'un excellent niveau, aussi bien en compréhension qu'en expression. Pour la version, deux légères maladroites dans le choix lexical se trouvent largement compensées par de très habiles tournures et le texte est parfaitement compris et rendu.

On retrouve la même aisance dans la partie expression où le candidat fait preuve d'une grande maîtrise de la langue arabe et apporte des réponses aussi pertinentes qu'argumentées à chacune des questions posées. Il s'agit d'une excellente copie.

Proposition de traduction :

Pour la première fois, un unique projet rassemble tous les espaces de l'Institut du Monde Arabe, des couloirs aux étages, depuis la salle d'exposition jusqu'à la terrasse en passant par tous les lieux qui

ont la possibilité d'héberger des réalisations programmées, dont l'esplanade de l'Institut, sur laquelle a été dressée une somptueuse tente du Sud marocain.

Afin de disposer le public à recouvrer un peu du climat dans lequel se sont épanouis les œuvres et les courants artistiques qui constituent la spécificité de la créativité marocaine contemporaine, il n'y aura aucune séparation qui isolerait ces courants. Le public pourra déambuler parmi toutes les activités de cette manifestation, sans ressentir les différences habituelles entre la tradition et la modernité, ou entre l'art contemporain et les autres expressions. Ainsi l'harmonie traversera la manifestation toute entière, de l'art visuel au conceptuel, de l'architecture aux arts populaires et à l'artisanat, de la musique à la danse et au cinéma, de la littérature au débat d'idées, en passant par la mode.
Paris, Sharq al-Awsat, 13 octobre 2014

Chinois

Pas de candidat présent

Espagnol

62 copies

Note maximale : 18,5

Note minimale : 0,5

Moyenne : 7,14

Médiane : 7

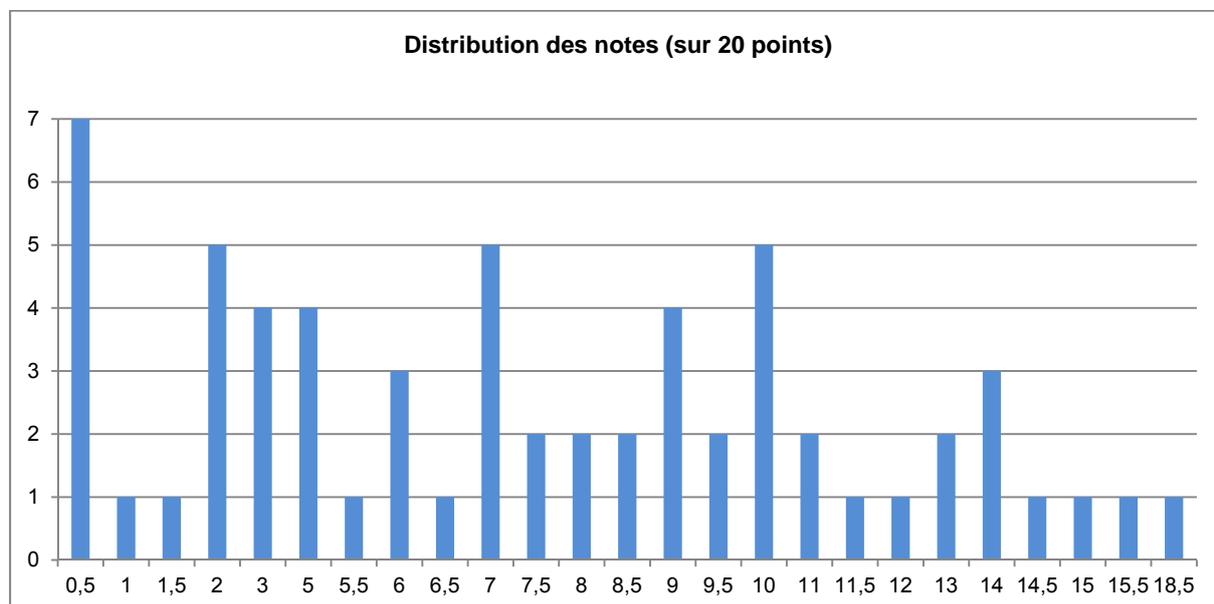
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 18

Comprises entre 5 et moins de 10 : 26

Comprises entre 10 et 14 : 14

Supérieures à 14 : 4



Les résultats sont contrastés. Il faut inviter les candidats à s'entraîner davantage à l'exercice de traduction et à revoir certains points de la langue française. Des réponses à développer.

Proposition de traduction :

La traversée de l'Afrique de Diana Uribe a commencé il y a sept ans, quand elle a fait un voyage au Burkina Fasso et au Mali.

C'est sur ces territoires que la Colombienne s'est rendu compte que la nourriture avait un goût (une saveur) qui ne lui était pas inconnu (inconnue), que les danses faisaient qu'elle voulait dandiner ses hanches et que certaines des activités domestiques ne la surprenaient pas.

C'est alors qu'est né son nouveau livre, Afrique, notre troisième racine, dans lequel elle rend un hommage à l'héritage africain de Colombie, et où elle rappelle les expressions de la culture populaire qui pourraient disparaître si l'on repousse dans l'ombre les peaux noires qui ont écrit l'histoire du pays.

Diana Uribe le certifie (l'a certifié) : "au petit-déjeuner il y avait de la banane plantain frite ; le midi on mange du poisson de rivière. La musique ressemblait à un mélange de hautbois et de ska, j'avais déjà tout vécu, j'avais déjà tout ressenti. Je me suis rendu compte que l'on ne nous avait pas raconté cette histoire ; il a fallu beaucoup d'étapes pour réaliser ce projet éditorial comme il a fallu plus de quinze voyages".

Selon l'auteure, la méconnaissance des racines africaines dans notre (ce / le) pays est liée à "un problème de visibilité, le colonialisme, qui s'approprie les histoires, ne raconte que la sienne et raconte les autres selon son point de vue. Nous avons beaucoup d'informations sur l'Europe mais nous n'avons pas la même quantité d'informations au sujet du monde indigène ou du monde africain".

L'écrivain Esteban Carlos Mejía souligne (a souligné) qu'Afrique, notre troisième racine "est une œuvre d'une grande qualité historique, musicale et linguistique. En utilisant l'oralité pour transmettre l'histoire, le travail de Diana Uribe a imprégné profondément les gens. Sa proposition a une puissance d'analyse, une grande capacité de synthèse, il est incroyable qu'en un seul livre elle puisse synthétiser tant de faits historiques.

La pianiste colombienne Teresita Gómez ajoute (a ajouté) que "Diana Uribe est la seule personne qui puisse nous parler de l'Afrique. Elle la connaît très bien, elle la porte dans son cœur, elle la connaît mieux que moi qui suis noire. Parfois, on oublie quelles sont nos racines. Moi, je déclare souvent qu'ici il y a des problèmes raciaux et on me dit que non mais, beaucoup de choses s'éclaircissent quand elle les raconte".

Italien

52 copies

Note maximale : 18

Note minimale : 3

Moyenne : 11,24

Médiane : 11

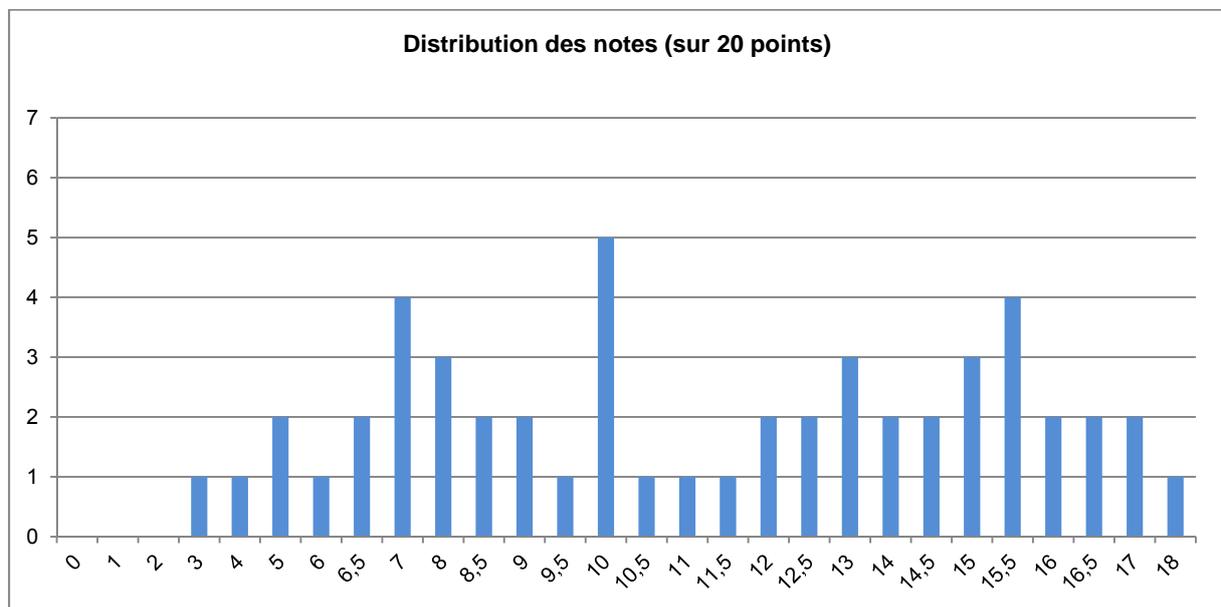
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 2

Comprises entre 5 et moins de 10 : 17

Comprises entre 10 et 14 : 17

Supérieures à 14 : 16



Environ les deux tiers des copies ont obtenu des notes égales ou supérieures à la moyenne.

Environ la moitié des copies ont obtenu des notes bonnes, voire très bonnes (14 et plus).

Un tiers des copies n'a donc pas obtenu la moyenne, mais environ la moitié de celle-ci présente des résultats proches de 10 sur 20.

Aux extrêmes, on remarque une copie exceptionnelle (18/20) et également deux copies qui révèlent une méconnaissance complète de la langue italienne. Celles-ci ont obtenu des notes éliminatoires.

Le niveau global de l'épreuve est donc bon et le jury ne peut que se réjouir de la qualité des traductions et des rédactions réalisées pour la plupart des candidats.

Proposition de traduction :

Rendez-vous au prochain massacre. Rendez-vous le jour où le sang permettra à tout le monde d'être facilement solidaire. Toute cette attention, toute cette proximité s'atténuera, se délayera et au prochain massacre on sera tous unis, on se tiendra par la main, persuadés que la liberté d'expression doit être défendue en tant qu'origine de tous nos droits. Mais où étaient les gens jusqu'à maintenant ? J'ai été frappé par la phrase prophétique qu'avait prononcée le directeur de Charlie : "je n'ai pas peur des représailles. Je n'ai pas d'enfants, pas de femme, pas de voiture, pas de dettes. Cela semblera sans doute un peu grandiloquent, mais je préfère mourir debout plutôt que vivre à genoux". On dirait la déclaration d'un moine soldat, d'un volontaire, de quelqu'un qui sait que ses choix auront des conséquences sur son entourage. Charb, Stéphane Charbonnier, dessinait des caricatures [...]. Et

pourtant ses propos ressemblent à ceux d'un soldat qui part au combat, d'un médecin qui part en mission dans des zones contagieuses.

Le chantage et la peur sont les moyens par lesquels on est en train de détruire la liberté d'expression. Car on est bien en train de la détruire, ne l'oublions pas. Je ne crois pas aux prises de position romantiques de ceux qui commentent en disant : "Maintenant que leur message est arrivé partout, ces journalistes ont gagné". Non, non et non. La vie était plus précieuse que l'affirmation du droit par un sacrifice. Et pourtant, on avait sous-évalué le risque. [...]

Écrire peut être dangereux, c'est indéniable, mais lorsque l'auteur perçoit des bénéfices, lorsqu'on découvre que ses écrits sont au cœur d'un commerce (livres, journaux, bandes dessinées, films), alors, mystérieusement, on considère qu'il est moins digne de protection, que sa sécurité n'a pas vraiment d'importance, et qu'au fond il ne fait ce qu'il fait que pour lui-même, si bien que, oui, s'il a des ennuis, c'est qu'il les a bien cherchés.

Russe

4 copies

Note maximale : 15,5

Note minimale : 5,5

Moyenne : 11,87

Sur les quatre copies corrigées, trois sont de bonnes voire de très bonne tenue, une copie d'un niveau insuffisant. Deux des copies témoignent d'une bonne maîtrise des langues française et russe.

Proposition de traduction :

Dans les années 1850, le premier chercheur qui a étudié l'œuvre de Pouchkine, P. V. Annenkov, a découvert que Pouchkine était né à Moscou, mais il l'a fait naître rue Moltchanovka (près de l'Arbat). C'est une erreur. Le certificat de baptême publié un peu plus tard indique que le poète est né dans le Faubourg allemand. A l'époque, c'était un des quartiers les plus huppés de Moscou. De nos jours, une école qui porte le nom de Pouchkine est située à l'emplacement de la maison où il est né. L'église de l'Épiphanie où le petit Sacha a été baptisé se trouve à deux pas de là. Elle a brûlé en 1812, puis a été reconstruite et existe toujours. Il y a en tout plusieurs dizaines de lieux moscovites qui ont compté pour lui et les plus connus ont des secrets. Par exemple, la statue de Pouchkine qui domine la place éponyme a été financée par les Moscovites et se trouvait, jusqu'au début des années cinquante, au début du boulevard Tverskoï ; puis il a été transporté jusqu'au centre de la place. La petite enfance est la partie la plus obscure de la biographie de Pouchkine. Aujourd'hui, on connaît sa nourrice Arina Rodionovna et ses promenades dans Moscou avec Nikita Kozlov, un serf qui s'occupait de lui. Les contemporains de Pouchkine se trompaient souvent quant à son lieu de naissance. Lui-même les avait induits en erreur en évoquant sa « naissance spirituelle » au lycée de Saint-Pétersbourg. Si bien qu'en 1822, Nikolaï Gretch indiqua clairement que Pouchkine était né à Saint-Pétersbourg dans sa préface à son premier volume de poèmes. Par la suite, ce lapsus a été répété bien des fois.

Grec ancien

13 copies

Note maximale : 19

Note minimale : 1

Moyenne : 9,53

Médiane : 8

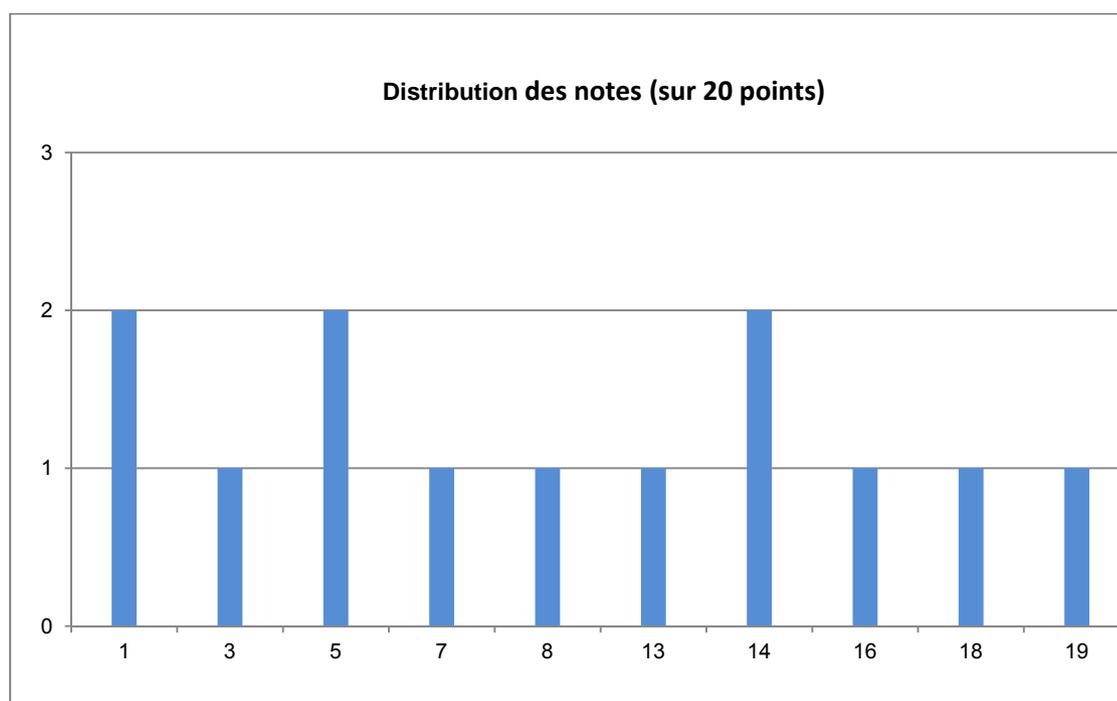
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 3

Comprises entre 5 et moins de 10 : 4

Comprises entre 10 et 14 : 3

Supérieures à 14 : 3



Pour la session 2015, le nombre de candidat reste stable

Plusieurs faits marquants distinguent cette session des précédentes :

- l'absence de copies moyennes et donc la forte polarisation des notes ;
- les copies qui ne suivent pas du tout les règles de l'exercice sont plus nombreuses que les années antérieures (d'où l'élimination de 3 candidats).
- les copies excellentes sont elles aussi plus nombreuses que d'ordinaire.

La principale difficulté linguistique du sujet tenait, sans doute, à la longueur des phrases démosthéniennes. Le texte ne présentait que des structures syntaxiques très communes mais l'enchâssement et l'enchaînement de ces procédés exigeaient une attention scrupuleuse des candidats, qui devaient être capables de hiérarchiser les différents niveaux de la phrase. Ce peut être l'occasion de rappeler, s'il est besoin, le profit qu'auront les candidats à s'entraîner non seulement à la version, mais à la lecture régulière de textes grecs, qui doit leur permettre de se familiariser avec l'analyse de la phrase complexe.

La fréquentation assidue de la littérature grecque évite aussi certaines confusions lexicales.

Les candidats doivent avoir la plus grande familiarité possible avec les grands auteurs grecs, en prose comme en vers, et s'assurer de les comprendre en revenant régulièrement aux règles syntaxiques de base : ces conseils ne prétendent certes pas à l'originalité, mais aisés à mettre en œuvre, ils permettent des progrès certains, et donnent accès aux grands plaisirs de la littérature grecques. Chaque année, plusieurs candidats montrent qu'ils ont su les appliquer avec une efficacité qui n'exclut nullement la finesse.

Proposition de traduction :

Le fait qu'Aristogiton, ici présent, soit débiteur du Trésor public, qu'il n'ait pas la jouissance de tous ses droits civiques et que les lois interdisent formellement à de tels individus de prendre la parole devant le peuple, c'est chose clairement démontrée, Athéniens. Il faut que vous teniez à l'écart et arrêtiez tous ceux qui agissent contre la loi, et surtout les gens qui sont au pouvoir et ceux qui font de la politique. Car c'est du fait de ces gens-là que, naturellement, l'intérêt public pâtit s'ils sont malveillants, et, inversement, retire les plus grands avantages s'ils sont honnêtes et entendent observer les lois. Ainsi donc, si, une seule fois, vous autorisez ceux qui se lancent dans la gestion des affaires publiques à transgresser les lois et à mépriser les règles de la justice, il est inévitable que tous les membres de la cité en subissent les conséquences. Car tout comme dans les erreurs de navigation qui surviennent dans les traversées - quand c'est un matelot qui la commet, il cause un dommage limité, mais quand c'est le pilote qui est en faute, il provoque le malheur commun de tous les passagers - de la même façon, ce n'est pas à la multitude, mais à leur propre personne, que les erreurs des simples particuliers causent des dommages, tandis que celles des magistrats et des hommes politiques concernent tout le monde. C'est pourquoi Solon a fait que les châtiments arrivent lentement pour les particuliers, mais soient rapides pour les magistrats et ceux qui gouvernent ; il estimait que pour les premiers on peut admettre qu'ils ne soient jugés qu'au fil du temps, mais que pour les seconds il est impossible d'attendre, car il ne restera plus rien à châtier une fois que la constitution aura été détruite.

Hébreu ancien

Pas de candidat présent

Latin

67 copies

Note maximale : 19,5

Note minimale : 1

Moyenne : 10,50

Médiane : 12

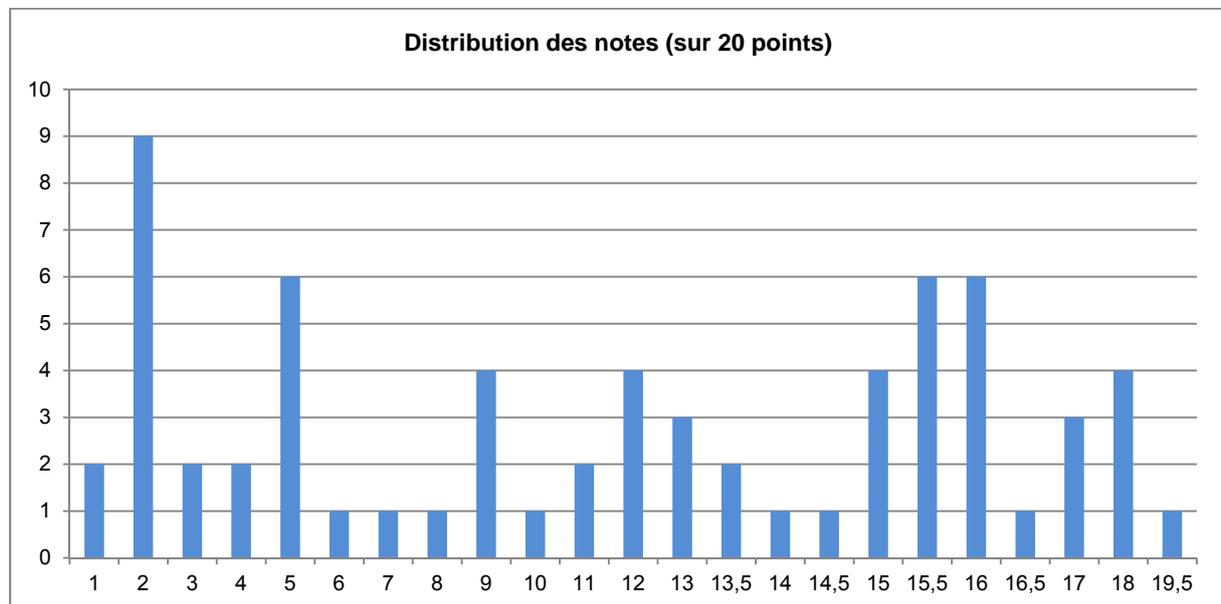
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 15

Comprises entre 5 et moins de 10 : 13

Comprises entre 10 et 14 : 13

Supérieures à 14 : 26



L'épreuve de version latine du concours 2015 a été dans l'ensemble plutôt réussie : la moyenne générale se situe au-dessus de 10.

Malheureusement, il y a un lot de copies auxquelles le jury n'a pas pu mettre plus de 5, certaines d'entre elles étaient pratiquement des copies blanches, d'autres un tissu d'erreurs et d'absurdités.

Il y a par ailleurs un bon lot de copies autour de 10, et de nombreuses copies ayant obtenu des notes égales ou supérieures à 14. Ces copies reflètent un très bon niveau en latin. Nous ne pouvons que féliciter les candidats d'avoir choisi cette option.

Proposition de traduction :

Mais Vénus, apportant ses présents, déesse lumineuse au milieu des nuages de l'éther, était déjà là. Dès qu'elle vit son fils dans une vallée retirée, un peu à l'écart auprès des eaux fraîches, elle lui adressa ces paroles, vint s'offrir à sa vue : « Voici mes cadeaux, chefs-d'œuvre, comme promis, de l'art de mon époux. Pour que tu n'hésites pas, mon fils, à provoquer au combat les orgueilleux Laurentes ou le fougueux Turnus. » Ainsi parla Cythérée et se jeta dans les bras de son fils, puis déposa les armes étincelantes en face de lui, sous un chêne. Rayonnant de joie aux présents de la déesse, à une telle munificence, Énée ne peut se rassasier ; ses yeux s'attachent à chaque détail, il admire ; dans ses mains, à bout de bras, il tourne et retourne le casque aux aigrettes effrayantes et

qui vomit des flammes, l'épée qui conclut le destin, la cuirasse que le bronze raidit, couleur de sang, énorme, semblable à une nuée sombre quand elle s'embrace aux rayons du soleil et flamboie au loin ; puis les jambières polies, d'or et d'électrum recuits au feu, la lance, le bouclier, ouvrage qu'on ne saurait décrire.

C'était l'histoire de l'Italie et les triomphes des Romains ; instruit des prophéties, pénétrant les âges futurs, le maître du feu les avait gravés là, et aussi toute la race de ceux qui sortirent d'Ascagne, et dans leur ordre les guerres et leurs combats. Il montrait aussi dans l'ancre verte de Mars la louve couchée à terre ; elle venait de mettre bas ; à ses mamelles deux enfants suspendus jouaient, tétaient leur mère sans effroi ; elle, tournant vers eux son cou arrondi, les caressait tour à tour et façonnait leurs corps de sa langue. Non loin de là, il avait placé Rome, les Sabines enlevées d'insolite manière, sur les gradins de l'amphithéâtre, au cours de grands jeux dans le Cirque, et soudain c'était une guerre d'un nouveau genre qui s'élevait pour les Romulides, pour le vieux Tatius et l'austère cité de Cures.

Traduction de Jacques Perret, Virgile, *Énéide Livres V-VIII*, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

Sujets des épreuves orales

Épreuve orale de spécialité professionnelle des concours externes (coefficient 3, préparation 30 minutes, durée 30 minutes)

Le candidat traite un sujet à partir d'un dossier thématique comportant plusieurs documents et correspondant à la spécialité professionnelle choisie par le candidat lors de son inscription. Les candidats qui se présentent dans deux spécialités professionnelles présentent les deux épreuves orales de spécialité correspondantes.

L'épreuve est notée par trois examinateurs spécialisés, dont l'un au moins est membre du jury.

L'épreuve ne fait l'objet d'aucun programme.

Liste des dossiers tirés au sort par les candidats

Spécialité Archéologie

DOSSIER : L'archéologie et les collectivités territoriales

Document 1 : *La lettre de L'INRAP*, n°3, 2015 (extrait)

Document 2 : Patrick Tranchevent, « Jublain (Mayenne), de la capitale antique au village actuel. Regards croisés de l'élu et de l'archéologue », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2014, p. 56-59 (extrait)

Document 3 : « Archéologie en Douaisis. Regards sur un territoire : l'Ostrevent », *Archaeologia Duacensis*, Communauté d'agglomération du Douaisis, Direction de l'archéologie préventive, 2010 (extrait)

DOSSIER : Archéologie et monuments historiques

Document 1 : Patrick Bouvart, *Saintes, cathédrale Saint-Pierre*, Bilan scientifique régional, service régional de l'archéologie, ministère de la culture et de la communication, direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes, 2014

Document 2 : Circulaire du directeur de l'architecture et du patrimoine en date du 1er décembre 2009, relative au contrôle scientifique et technique des services de l'Etat sur la conservation des monuments historiques classés ou inscrits

Document 3 : Elise Boucharlat et Frantz Schoenstein, « Les vestiges archéologiques, des monuments historiques comme les autres », *Monumental*, 2014, p. 12-17 (extrait)

DOSSIER : Opérateurs en archéologie préventive

Document 1 : Matthieu Poux, « Les archéologues en guerre », *Le Monde*, 23/12/2013 (extraits)

Document 2 : Carte des services archéologiques de collectivités territoriales agréés pour les diagnostics, ministère de la culture et de la communication, direction générale des patrimoines, 2014

Document 3 : Nombre et répartition par catégorie des opérateurs agréés au 14 septembre 2015, ministère de la culture et de la communication

DOSSIER : L'archéologie des conflits récents

Document 1 : Anne Dumenil, « La grande guerre a-t-elle besoin de l'archéologie ? », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 1998, p. 153-155 (extrait)

Document 2 : Vincent Carpentier et Cyril Marcigny, *Archéologie du Débarquement et de la Bataille de Normandie*, site Internet de l'Inrap, 2014

Document 3 : « Un point d'appui allemand durant la Seconde Guerre mondiale », Vaux-sur-Mer (17), Eveha 2015 (extrait)

DOSSIER : Médiation en archéologie

Document 1 : Cassinomagus, plaquette de présentation du site, 2010 (extrait)

Document 2 : Livret-guide, office de tourisme du Pays du Ruffécois, 2015 (extrait)

Document 3 : Atelier de médiation, Pôle international de Préhistoire, Eyzies-de-Tayac, 2011

Document 4 : Protocole « Médiation », Centre de conservation et d'étude, DRAC Lorraine, 2012 (extrait)

Spécialité Archives

DOSSIER : Qu'est-ce qu'un bon archiviste ?

Document 1 : Nécrologie de François Dousset (1911-1991) par Jean Favier, directeur général des Archives de France, *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1991

Document 2 : Un métier en voie de disparition ? Yuval Harari, « Les nouveaux prophètes de la Silicon Valley », 18 juin 2015, *New Statesman* (Londres) traduit et paru dans *Courrier international*, 23-29 juillet 2015

Document 3 : « Être archiviste : une (r)évolution permanente ! », par Bruno Texier, 19 mai 2015. Source : www.archimag.com

Document 4 : L'image d'un métier. Dessin (Source : Nawak).

Source : <https://nataliebissonnette.wordpress.com/tag/archiviste>

DOSSIER : Accueillir les publics

Document 1 : « Quels sont les publics des archives ? », extrait de *Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)*, Paris, Service interministériel des Archives de France, 2015, p. 69-70 (Conclusion)

Document 2 : « Une recommandation : positionner les archives comme des lieux ouverts et accessibles à tous », extrait de *Étude des publics des activités culturelles dans le réseau des archives départementales et municipales en France métropolitaine*, Paris, Lord Culture, 2015, p. 84 (Recommandations)

Document 3 : « Le Club RFG aux Archives diplomatiques de la Courneuve ».

Source : <http://geneinfos.typepad.fr/geneinfos/2010/12/le-club-rfg-aux-archives-diplomatiques-de-la-courneuve.html> (publié le 12 décembre 2010)

Document 4 : Capture d'écran du site www.archivespasdecalais.fr (consulté le 27 juillet 2015)

DOSSIER : Au cœur du métier : l'encadrement scientifique

Document 1 : Question écrite de Philippe Leroy, sénateur de la Moselle, au ministre de la culture, le 21 avril 2005. Source : www.senat.fr

Document 2 : « Le manager, facilitateur du travail de ses équipes ». Source : http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2012/01/20/cercle_42498.htm (article paru le 20 janvier 2012)

Document 3 : Offre d'emploi de Catégorie A Culturel pour les Archives départementales des Côtes-d'Armor. Poste à pourvoir en novembre 2014 ; Source : http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/288335

Document 4 : *Répertoire numérique de la sous-série 1 M des Archives départementales de l'Indre-et-Loire* (page de titre). Tours, 2010

DOSSIER : Anticiper les catastrophes

Document 1 : « Les plans Eta.Ré (Etablissements Répertoriés) », 15 février 2013. Source

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Conservation-restauration/Plans-de-sauvegarde-Surete-et-plande-sauvegarde-d-urgence/Les-plans-Eta.-Re.-Etablissements-Repertories>

Document 2 : « Des archives de Guyane vendues 269 euros sur eBay », publié le 23/09/2014. Source : www.archimag.com

Document 3 : « Triste archiviste », nouvelle publiée dans le recueil *Les soties de l'archiviste*, par Frédéric Kisters, Editions Publibook, 22 novembre 2013

Document 4 : L'atelier de restauration des Archives municipales de Lyon. Source : <http://www.archives-lyon.fr>

DOSSIER : « Dire les archives »

Document 1 : Réactions du public à une lecture d'archives. *Étude des publics des activités culturelles dans le réseau des archives départementales et municipales en France métropolitaine*, Paris, Lord Culture, 2015, p. 64

Document 2 : « Dire l'archive », par Jacqueline URSCH, directrice des Archives des Alpes de Haute-Provence. Paris, les 17 et 18 mars 2004.

Source : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/685>

Document 3 : « L'histoire contée de crimes dans les burons ». Christelle Malbo, *La Montagne*, Cantal, Saint-Martin-sous-Vigouroux, 5 décembre 2012.

Source : http://www.lamontagne.fr/auvergne/actualite/departement/cantal/cantal-local/2012/12/05/lhistoire-contee-de-crimes-dans-les-burons_1360912.html

Document 4 : Lecture de textes historiques autour de la Grande Guerre. Source <http://archives.bas-rhin.fr/actualites/lecture-d-archives>

DOSSIER : Trier les archives

Document 1 : Cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques (annexe 1). Délégation interministérielle aux Archives de France, juillet 2014

Document 2 : Dans le grenier d'une mairie de chef-lieu de canton, le 26 novembre 2013

Document 3 : Texte de présentation de l'ouvrage de Guy Thuillier, *L'histoire en 2050*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France / IGPDE, 2000

Document 4 : La méthode organisationnelle « 5 S » appliquée aux collectivités territoriales ; entretien avec Aurore Kevorkian. Source : <http://www.blog-expertises-publiques.com/la-methode-organisationnelle-5-s-appliquee-aux-collectivites-territoriales> (consultée le 6 juillet 2015)

DOSSIER : Quelle place pour les images dans les archives ?

Document 1 : Les documents numérisés les plus consultés sur les sites internet des Archives, in *Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)*, Paris, Service interministériel des Archives de France, 2015, p. 58

Document 2 : Camille Causse, « Les archives de l'horreur », 8 juin 2015. <http://caos.blogs.liberation.fr/2015/06/08/les-archives-de-lhorreur/>

Document 3 : « Photos mystères ». Source : www.archives.lozere.fr

Document 4 : « Sources iconographiques pour l'histoire de la Serbie, 1914-1918 ». Article publié par Danilo Sarenac et Mathilde Meyer dans la *Revue historique des armées*, 2010, n° 258, p. 126-129. Source : <http://rha.revues.org/6946>

DOSSIER : Actions éducatives et culturelles

Document 1 : Les Journées du patrimoine aux Archives. *Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)*, Paris, Service interministériel des Archives de France, 2015, p. 24-27

Document 2 : Une recommandation : renforcer les passerelles des activités culturelles avec le monde de l'enseignement. *Étude des publics des activités culturelles dans le réseau des archives départementales et municipales en France métropolitaine*, Paris, Lord Culture, 2015, p. 86 (Recommandations)

Document 3 : Le cercle vertueux engendré par la valorisation au sein des services : la complémentarité des missions. *La politique des publics dans les services d'archives. Etude sur la politique des publics et ses partenariats fonctionnels dans le réseau des archives municipales, départementales et régionales en France métropolitaine*. Paris, 2013.

Source : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/7087>

Document 4 : Le service éducatif des Archives départementales de l'Ain. Source : www.archives.ain.fr

DOSSIER : Réutiliser les archives

Document 1 : Projet de loi relatif à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public. Compte rendu du conseil des ministres du 31 juillet 2015. Source : <http://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2015-07-31/gratuite-et-modalites-de-la-reutilisation-des-informations-d>

Document 2 : « Genealogie.com signe un accord avec les Archives départementales de Seine-et-Marne », Bruno Texier, 9 juillet 2015. Source : www.archimag.com

Document 3 : « Réutilisez et partagez les archives numérisées grâce aux permaliens ». Capture d'écran du site www.archivespasdecalais.fr

Document 4 : Les archives municipales de Toulouse en open data. Source : <http://www.archives.toulouse.fr/nous-connaître/reutilisation-des-donnees-publiques-oeuvres-et-bases-de-donnees>

DOSSIER : Les archives entre mémoire et histoire

Document 1 : Une recommandation : cultiver l'ancrage local et la construction d'une histoire commune. *Étude des publics des activités culturelles dans le réseau des archives départementales et municipales en France métropolitaine*, Paris, Lord Culture, 2015, p. 85 (Recommandations)

Document 2 : « Un ouvrage met en lumière des sources inédites. Entre Histoire et devoir de mémoire ». Jade Perez, *La Montagne*, édition de Tulle, 21 juillet 2015

Document 3 : « Effondrement des archives de Cologne, l'histoire d'un sauvetage », Camille Causse, 5 juillet 2015. Source : <http://caos.blogs.liberation.fr/2015/07/05/effondrement-des-archives-de-cologne-lhistoire-dun-sauvetage/>

Document 4 : « Les archives du génocide rwandais déclassifiées par l'Elysée », Pierre Ferrière, 8 avril 2015. Source : www.archimag.com

DOSSIER : Pourquoi n'existe-t-il pas de système d'archives électroniques définitives opérationnel en France ?

Document 1 : Le projet VITAM sur la bonne voie. 26/06/2015 (Mis à jour le 29/06/2015). Source : www.archimag.com

Document 2 : « Système d'archivage électronique et valeur probante », dans *A-t-on vraiment besoin d'un système d'archivage électronique normé ?* Michel Thomas, 10 octobre, 2014. Source : <http://www.gestion-documents.fr/systeme-archivage-electronique-norme>

Document 3 : Etat des lieux de l'archivage électronique dans les collectivités locales. Source : <http://blog.administrationnumerique.markess.com/2013/08/etat-des-lieux-de-larchivage-electronique-dans-les-collectivites-locales>

Document 4 : Les standards en matière de cyberadministration suisse. Source : E-Government Standards <http://www.ech.ch/vechweb/page>

Spécialité Monuments historiques et inventaire

DOSSIER : Patrimoine et environnement, un mariage difficile

Document 1 : Didier Rykner, "Les associations inquiètes des dangers pour le patrimoine de la loi sur la transition énergétique", *La Tribune de l'Art*, 4 novembre 2014, <http://www.latribunedelart.com>.

Document 2 : "Avenir du patrimoine des moulins à eau", site du Sénat, <http://www.senat.fr/questions>.

Document 3 : Publicité de menuiseries pour rénovation de bâtiments anciens.

<http://www.ega-quimper.fr/menuiserie-quimper-finistere-sud.html>.

Document 4 : Angélique Negroni, "Ces maires gênés par leurs monuments historiques", *Le Figaro*, 10 février 2012, <http://www.lefigaro.fr/culture>

DOSSIER : L'inventaire du patrimoine culturel aujourd'hui, quelles finalités ?

Document 1 : Extrait de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

Document 2 : Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère* (extrait). Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2009, 286 p. (Ethnologie de la France).

Document 3 : Extrait de <http://www.mairie-vannes.fr/vannesdecouverte/histoire-et-patrimoine>

Document 4 : *Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Xavier de Massary et Georges Coste ; sous la direction d'Hélène Verdier avec la collab. de Bruno Malinverno, Jean Davoigneau, Anne-Claire Viron-Rochet. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2007, 224 p. (extrait)

DOSSIER : Le patrimoine du XX^e siècle, un patrimoine menacé

Document 1 : Jean-Jacques Larrochelle, "La halle de Fontainebleau tombe sous les coups des pelleuses", *Le Monde*, 24 septembre 2013, <http://www.lemonde.fr/culture>

Document 2 : Carton pour l'inauguration de la villa Cavois

Document 3 : "Courchevel, le chalet classé sera démonté et reconstruit", *Ouest-France*, 21 décembre 2013, <http://www.ouest-france.fr>

Document 4 : Grande grue de Saint-Nazaire et fiche documentaire de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

DOSSIER : Le Corbusier

Document 1 : Le Corbusier, Villa Savoye, Poissy, état en 2007

Document 2 : Claire Bommelaer, « Collé deux fois, Le Corbusier est de nouveau candidat à l'Unesco », *Le Figaro*, 18/02/2015

Document 3 : La Colline Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp et la Porterie construite par Renzo Piano, 2015

Document 4 : Plan Voisin, 1925

DOSSIER : Patrimoine en usage, patrimoine hors d'usage

Document 1 : Extrait de <http://www.latribunedelart.com>

Document 2 : *Monumental, Archéologie et monuments historiques*, 2014, semestre 1

Document 3 : Real Emmanuelle, *Reconversions, l'architecture industrielle réinventée*, 2013 (Collection Images du patrimoine, numéro 281)

Document 4 : Le Journal des Arts, numéro 425, 12 décembre 2014 au 1er janvier 2015

DOSSIER : Interventions contemporaines et monuments historiques

Document 1 : Pétition contre l'oeuvre de Lawrence Weiner à l'abbaye de Corbigny (Nièvre), novembre 2010, <https://lapetition.be/en-ligne/Defense-du-Patrimoine-culturel-de-Bourgogne-6849.html>

Document 2 : Lara Tournemire, "L'Allemagne a fait don de vitraux à la cathédrale de Reims", *Connaissance des arts*, 19 mai 2015, <http://www.connaissancedesarts.com/art-contemporain>.

Document 3 : Département des arts de l'Islam au musée du Louvre

Document 4 : Document accompagnant une demande d'autorisation de travaux pour la création d'une extension contemporaine sur une maison classée en Côte d'Or

DOSSIER : Outils numériques et Inventaire général du patrimoine culturel

Document 1 : *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, L'Inventaire général du patrimoine culturel : bilan d'une décentralisation, numéro 45, hiver 2014-2015 (extrait)

Document 2 : Extrait de <http://www.videoguidelimousin.fr/>

Document 3 : Extrait de <http://ponts-rhone-alpes.in-situ-concept.fr/>

Document 4 : Page d'accueil de *Gertrude*

DOSSIER : Le patrimoine hospitalier à l'heure de sa reconversion

Document 1 : Reconversion du Grand Hôtel-Dieu de Lyon, <http://www.eiffage.com/home/le-groupe-1/our-projects/projets-en-cours>

Document 2 : Vente aux enchères du mobilier de l'Hôpital Général de Dijon, <http://www.reseau-chu.org/article/vente-aux-encheres-publiques-un-patrimoine-a-partager>

Document 3 : Mobilier de l'hôpital de Besançon, inventaire numérisé base Palissy (extrait)

Document 4 : Daniel Kempton, "La reconversion du patrimoine hospitalier", Fédération Patrimoine Environnement, avril 2011, <http://www.associations-patrimoine.org/article.php>

DOSSIER : L'Inventaire général du patrimoine culturel au service de l'aménagement du territoire

Document 1 : *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, L'Inventaire général du patrimoine culturel : bilan d'une décentralisation, numéro 45, hiver 2014-2015 (extrait)

Document 2 : Extrait de <http://kartenn.region-bretagne.fr/mviewer/>

Document 3 : Riom, cahier des clauses scientifiques et techniques de l'opération d'inventaire, 21/09/2006

Document 4 : Extrait de <http://culture.maine-et-loire.fr/le-patrimoine/inventaire>

DOSSIER : Le patrimoine mondial de l'Unesco, des « super-monuments historiques » ?

Document 1 : « La Champagne et la Bourgogne viticoles inscrites au patrimoine de l'Unesco », *Le Monde*, 4/07/2015, <http://www.lemonde.fr/vins>

Document 2 : Cartographie des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, 2008, <http://www.sentiersdefrance.com/accueil.fr>

Document 3 : Dossier de presse « Revue des missions de l'Etat, les engagements », 22/07/2015, Premier ministre, secrétariat d'Etat chargé de la réforme de l'Etat et de la simplification (extrait).

Document 4 : Yves Portelli, « Bassin minier : deux ans après le classement à l'Unesco », *La voix du Nord*, 17/06/2014, <http://www.lavoixdunord.fr>

DOSSIER : La valorisation des travaux de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Document 1 : Extrait de <http://www.millau-patrimoine.fr/Ville-d-art-et-d-histoire>

Document 2 : Sophie François, *Pirogues de Guyane*, 2015, 96 p. (Collection Images du Patrimoine, n° 280)

Document 3 : Extrait de *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles*, L'Inventaire général du patrimoine culturel : bilan d'une décentralisation, numéro 45, hiver 2014-2015

Document 4 : Extrait de <http://inventaire.aquitaine.fr>

DOSSIER : Le béton

Document 1 : Le CNIT-La Défense, Robert Camelot, Bernard Zehrfuss et Jean de Mailly, 1959

Document 2 : L'église Notre-Dame de Rocquigny (Pas-de-Calais), site de la *Revue des Patrimoines*, insitu.revues.org, 2013 (extrait)

Document 3 : Extrait du site Internet du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), 2015

Document 4 : « La Reconstruction d'Arras », Claude Fouret, site Internet des *Chemins de mémoire Nord Pas-de-Calais*, 2015

Spécialité Musées

DOSSIER : Conservateur et déontologie

Document 1 : Extrait du site internet du conseil international des musées (ICOM)

Document 2 : Extrait du site du musée du Quai Branly, rubrique « contact »

Document 3 : Extrait du site internet du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)

Document 4 : Programme (extrait) du colloque *Déontologie des collections publiques : intérêt général et acteurs privés*, Institut national d'histoire de l'art (INHA), 25-26 novembre 2013

DOSSIER : Faire voyager les collections

Document 1 : « Les œuvres du musée d'Agen voyagent ! », extrait du communiqué de presse publié le 17 avril 2014 sur www.agen.fr

Document 2 : Didier Rykner, « Après Tokyo, Strasbourg, Lens, la Liberté va-t-elle poursuivre sa tournée triomphale à Pékin ? », extrait de www.latribunedelart.com, 11 décembre 2013

Document 3 : Emmanuelle Jardonnet, « Prêt d'œuvres d'art à l'étranger : débats et blocages », extrait de www.lemonde.fr, 16 décembre 2013

Document 4 : Michel Guerrin, « Le Musée Picasso envoie ses œuvres en tournée, au détriment du prêt », extrait de www.lemonde.fr, 3 janvier 2011

DOSSIER : Au musée, la nuit

Document 1 : Nuit européenne des musées, samedi 16 mai 2015, site internet du musée des Beaux-arts de Lyon, 21/05/2015

Document 2 : « Week-end en famille - La Nuit des musées 2015 », site internet du musée du Louvre, mai 2015

Document 3 : *Le Louvre la nuit*, guide du visiteur, Henri Verne, 1937

DOSSIER : Les applications d'expositions Temporaires

Document 1 : Extrait de www.apple.com/fr/itunes/, 3 septembre 2014

Document 2 : Entrée de l'exposition Dynamo, Grand Palais, avril-juillet 2013

Document 3 : Extrait de www.museefabre.montpellier-agglo.com, été 2013

DOSSIER : concevoir et évaluer le parcours de l'exposition

Document 1 : « Choix du parcours d'exposition », *Scénographie d'exposition*, Collectif, Editions Eyrolles, 2010

Document 2 : « L'art en 2050 », *L'œil*, mai 2015

Document 3 : « Une évaluation de l'aménagement de l'espace Narval de la Grande Galerie de l'Evolution du Muséum national d'histoire naturelle », *La Lettre de l'OCIM*, octobre 2014

DOSSIER : Les nouveaux musées en France

Document 1 : Valérie Duponchelle, « Triomphe inattendu du musée Soulages à Rodez », extrait de www.lefigaro.fr, 25 juillet 2014

Document 2 : Vincent Noce, « Pompidou-Metz, centre du casse-tête », extrait de www.liberation.fr, 24 août 2014

Document 3 : Gilles Rof, « Le MuCEM cherche son second souffle », *Télérama*, 21 janvier 2014

DOSSIER : Musée et exposition

Document 1 : Extrait du site internet du musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne

Document 2 : Article de Philippe Herlin (extrait), www.economiamatin.fr

Document 3 : Article d'Emmanuelle Jardonnet, *Le Monde.fr*, 12.12.2013

DOSSIER : Image du musée : communication, site internet, logo

Document 1 : Écran d'accueil du site internet du musée Jacquemart-André

Document 2 : Philippe Apeloig, affiche du musée d'Orsay, 1986

Document 3 : Article de [Gwenaëlle De Kerret](http://Gwenaëlle.DeKerret), 13/02/2015, site e-marketing

Document 4 : Publicité sur le site de l'Institut des sciences de la communication

DOSSIER : Les réserves externalisées

Document 1 : Dossier de presse « Inauguration de la réserve commune des musées de Nancy et du Grand Nancy », avril 2013 (extrait)

Document 2 : Les réserves du Musée des arts et métiers à Saint-Denis

Document 3 : Claire Bommelaer, « Les réserves du Louvre partiront dans le Nord en 2016 », *Le Figaro*, 02/10/2013

Document 4 : Les réserves, un nouveau regard, un nouvel outil, *La Lettre de l'OCIM* n°138, novembre 2011 (extrait)

DOSSIER : Le conservateur face au marchand d'art

Document 1 : « Victoria Cabanel : la reine du sixième jour », [Louis-Antoine Prat](#), *La Tribune de l'Art*, 03/03/2015 (extrait).

Document 2 : « Paris Tableau tient ses promesses », Valérie de Maulmin, *Connaissance des Arts*, 13/11/2014

Document 3 : « Henri Loyrette présidera la Biennale des Antiquaires », *Le Quotidien de l'Art*, 18/05/2015

Document 4 : « Le dessin tient salon à Paris », *le figaro.fr*, 25/03/2014

DOSSIER : La lumière dans les musées

Document 1 : Vues de l'exposition « Great Expectations », Grand Central Station, New-York, 2001 - *Scénographie d'exposition*, Collectif, Éditions Eyrolles, 2010

Document 2 : Éléments de détérioration par la lumière - L'éclairage muséographique, entre conservation et présentation, Jean-Jacques Ezrati, in *Manuel de Muséographie*, Edition Séguié, 1998 (extrait)

Document 3 : Salle du musée de Chambéry

Document 4 : Différents luminaires d'accentuation - *Scénographie d'exposition*, Collectif, Éditions Eyrolles, 2010

DOSSIER : Le conservateur : un pion dans le jeu diplomatique

Document 1 : « Prêt d'œuvres d'art à l'étranger : débats et blocages », Emmanuelle Jardonnet, *Le Monde*, 12/12/2013

Document 2 : « Des prêts au prix fort pour les musées », [Vincent Noce](#), *Libération*, 09/01/2014.

Document 3 : « Laurent Fabius débourse 85 000 euros pour exposer des toiles au Quai d'Orsay », Franck Robichon, *afp.com*, 19/09/2012

Document 4 : *La Joconde* aux Etats-Unis, *charles-de-gaulle.org*, 26/07/2015

DOSSIER : Le conservateur et le « refus de prêt » à une exposition

Document 1 : « Velázquez victime de Waterloo au Grand Palais », [Eric Bietry-Rivierre](#), *Le Figaro*, 29/01/2015

Document 2 : « Querelle et mesquineries autour de Claude Monet », Philippe Dagen et Michel Guerrin, *Le Monde*, 10/10/2010

Document 3 : « Alors que le Louvre refuse de prêter "La Joconde" à Florence, *20minutes.fr* revient sur de précédentes fins de non-recevoir adressées par les musées », Sandrine Cochard, 28/06/2011

Document 4 : « Les "Bronzes de Riace" privés de voyage », *lemonde.fr*, 10/10/2014

DOSSIER : Fidéliser les publics

Document 1 : Pass musées de Nancy et du Grand Nancy - <http://www.nancy-tourisme.fr/>

Document 2 : Programmation mensuelle du MUCEM (juin 2015)

Document 3 : Mélanie Monforte, « Comment un musée peut-il fidéliser son public ? Le Dallas Art Museum montre la voie », <http://art360.communicart.fr>, 5 juin 2013

Document 4 : Page Facebook du Musée de l'Homme

DOSSIER : Mécénat et partenariat, alliés indispensables des institutions muséales du XXI^e siècle ?

Document 1 : Extrait de www.musees-troyes.com,

Document 2 : Extrait de www.bnpparibas.com,

Document 3 : Extrait de www.brequet.com,

Document 4 : Extrait de www.louvre.fr,

DOSSIER : Les enjeux de l'élargissement et de l'augmentation des publics

Document 1 : Cécile Mathey, « Le musée est-il devenu un bien marchand comme un autre ? », extrait de <http://culture-communication.fr>, 11 février 2014

Document 2 : Elisabeth Caillet, « Les politiques de publics dans les musées », *Hermès, La Revue*, 1996/2 n° 20, p. 134 (extrait)

Document 3 : Exposition *Corps et Ombres : Caravage et le caravagisme européen*, Musée Fabre, Montpellier, été 2012

Document 4 : Jacqueline Eidelman, chef du département de la politique des publics, Direction générale des patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication, « Comment sait-on ce qu'on sait aujourd'hui des publics des musées ? », *L'Ami de Musée*, n° 46, printemps 2014, p. 4-5 (extrait)

DOSSIER : Les acquisitions

Document 1 : [Frédérique Doyon](#), « Les musées sont-ils à la merci de leurs donateurs ? », extrait de [www.ledevoir.com](#) (Québec), 30 août 2014

Document 2 : Sabine Gignoux, « Au Musée d'Orsay, le président Guy Cogeval fait débat », extrait de [www.la-croix.com](#), 28 janvier 2014 et extrait de [www.musee-orsay.fr](#), septembre 2014

Document 3 : Caroline Canault, « Un million d'euros trouvés en Suisse pour le Prado », extrait de [www.bluewin.ch](#), 21 août 2014

Document 4 : Extrait de [www.culture.gouv.fr](#),

DOSSIER : Lutter contre les agents biologiques de dégradation des collections

Document 1 : Tapis infesté par des mites – Chantier des collections du Musée du Quai Branly

Document 2 : Traitement par anoxie de mobilier

Document 3 : Les insectes - *La Lettre de l'OCIM n°138, novembre 2011* (extrait)

Document 4 : Les moisissures - *La Lettre de l'OCIM n°138, novembre 2011* (extrait)

DOSSIER : La petite enfance au musée

Document 1 : Médiation pour les petites sections de maternelle au Musée de Nancy

Document 2 : Parcours adapté aux 3-4 ans à l'Historial de Vendée

Document 3 : La petite enfance au Musée Fabre, Montpellier - *Musées et collections publiques de France*, n°269, 2013-3

Document 4 : Audioguide pour les enfants

DOSSIER : Privatiser un musée

Document 1 : Privatisation des espaces du Musée Jacquemart André, Paris

Document 2 : Ces riches étrangers qui privatisent des lieux d'exception français, Jade Grandin de l'Eprevier - *Le Figaro*, 21/07/2015

Document 3 : Murder party au Muséum de Toulouse : « un généreux donateur est retrouvé assassiné » - <http://actu.cotetoulouse.fr/> - 29/07/2015

Document 4 : Privatisation du Musée des Confluences, Lyon

DOSSIER : Transport des œuvres d'art

Document 1 : Extrait de <http://museedeflandre.lenord.fr>

Document 2 : Gérard Feldzer, « Le transport des œuvres d'art dans les règles de l'art », extrait de [www.franceinfo.fr](#), 20 octobre 2012

Document 3 : Bertrand Slézak, « Un monument historique quitte sa vie de château », extrait de [www.lanouvellerepublique.fr](#), 15 mai 2014

Document 4 : Extrait de [www.cnfpt.fr](#)

DOSSIER : L'expérience de visite

Document 1 : Concert dans un musée

Document 2 : Audioguide au Musée de la Ville de Marseille

Document 3 : Le boom des expositions-spectacles, Magali Rangin, BFMTV (<http://www.bfmtv.com>), 20/04/2015

Document 4 : Visite nocturne du Louvre

DOSSIER : Le confort du visiteur

Document 1 : File d'attente devant le Musée des Beaux Arts de la Ville de Paris, 2010

Document 2 : Page du site internet du Musée de Grenoble, 17/08/15

Document 3 : Animation pédagogique pour les seniors, musée aquarium de Nancy, 2014

Document 4 : "Hauteur des vitrines, l'évaluation par le conservateur", Benjamin Ives Gilman, *Museum ideals of purpose and method*, Boston Museum of Fine Arts, 1918

DOSSIER : Définir une politique d'acquisition pour les musées

Document 1 : « Le Louvre peut racheter Les Trois Grâces de Cranach », extrait de <http://culturebox.francetvinfo.fr>, 17 décembre 2010

Document 2 : Denis Desbleds, « En attendant Corot », extrait de [www.courrier-picard.fr](#), 7 novembre 2013

Document 3 : « Guy Cogeval, président du musée d'Orsay, répond à *La Croix* », propos recueillis par Sabine Gignoux, extrait de www.la-croix.fr, 28 janvier 2014

DOSSIER : Le musée acteur de la vie sociale

Document 1 : Extrait d'un article d'Ouest-France, 11 mai 2015

Document 2 : Culture à l'hôpital, extrait du site du Musée des Beaux-Arts de Lyon,

Document 3 : Article de Philippe Dagen, *Le Monde*, 27 janvier 2011

Document 4 : Article de Cléo Weickert, *Télérama*, 15 03 2013

DOSSIER : L'appellation « musées de France »

Document 1 : Le logo « Musée de France »

Document 2 : Loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France

Document 3 : Carte 1. Nombre de « musées de France » par région en France en 2011.

Source : Ministère de la culture, Patrimostat, 2011, p. 8

DOSSIER : Musée, mémoire locale, identité

Document 1 : Extraits du site internet du musée Jules Desbois à Parçay-les-Pins

Document 2 : Page d'accueil du site internet du musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne

Document 3 : Page d'accueil du site internet du musée des Beaux-Arts de Dijon

Document 4 : Page d'accueil du site internet du musée départemental Arles antique

DOSSIER : La médiation numérique dans les musées

Document 1 : Muséomix - www.museomix.org

Document 2 : Une application mobile gratuite pour les musées lancée par Google, *La Gazette des Communes*, 10/12/2014

Document 3 : Médiation au Musée de la civilisation à Québec <http://www.club-innovation-culture.fr/p9280/comment-page-1/>

Document 4 : Extrait du site internet du Musée national du Sport, Nice

DOSSIER : L'inaliénabilité peut-elle encore être un sujet de débat ?

Document 1 : « L'inaliénabilité des œuvres réaffirmée », Vincent Noce, *Libération*, 24/01/2008

Document 2 : Proposition de loi présentée par M. Jean-François Mancel, député, exposé des motifs, 27/09/2007 (extrait)

Document 3 : « Au Royaume-Uni, les musées vendent leurs œuvres d'art », Catherine Quignon, *Le Monde Economie*, 10/05/2015 (extrait)

Document 4 : « Faut-il autoriser les musées à vendre leurs œuvres d'art ? », Guillaume Cerutti – Alain Seban, *Le Figaro*, 03/05/2013

DOSSIER : Ressources des musées

Document 1 : Graphiques extraits de Serge Kancel, Frédéric Baudouin, Camille Hérody, Claire Lamboley, *Évaluation de la politique de développement des ressources propres des organismes culturels de l'Etat*, Inspection générale des finances, Inspection générale des affaires culturelles, mars 2015

Document 2 : Article de Sébastien Bergès, *La Voix du Nord*, 11/05/2015

Document 3 : Article de Léna Lutaud (extrait), *Figaroscope*, 06/06/2013

Document 4 : Article de Samuel Madar, *Libération*, 10/06/2010

DOSSIER : La revanche des grands formats

Document 1 : « La réouverture (partielle) du musée de Beauvais : une évidente réussite », *La Tribune de l'Art*, 23/10/2015 (extrait)

Document 2 : « Extra-large, œuvres monumentales de la collection du centre Pompidou à Monaco », Exposition, 13 juillet - 9 septembre 2012, *grimaldiforum.com*

Document 3 : « Amiens - Daniel Buren s'installe au musée », Estelle Thiébault, *Le Courrier Picard*, 21/06/2015

Document 4 : « Le problème des "grands formats" », Jacques Thuillier, *Revue de l'Art*, 1993 (extrait)

DOSSIER : Musées et sur-fréquentation

Document 1 : Files d'attente devant le Musée d'Orsay

Document 2 : Louvre : fin de la gratuité le premier dimanche du mois en haute saison, *Le Parisien*, 3 février 2014

Document 3 : Les choix douloureux de restriction d'accès que les musées européens vont devoir faire pour préserver le patrimoine, Interview de JP Tobelem sur www.atlantico.fr, 13 août 2014

DOSSIER : La vitrine de musée

Document 1 : Jean-Guy Michard et Amandine Péquignot, « Exposition et conservation d'une peau sub-fossile : le cas du mammoth de Lyakhov », *La lettre de l'OCIM*, n° 141, mai-juin 2012

Document 2 : Muséographie du Rijksmuseum d'Amsterdam, Pays-Bas 2013 (<http://www.wilmotte.com/fr/projet/60/Rijksmuseum-Amsterdam>)

Document 3 : Cabinet d'histoire naturelle à la Ville de Bordeaux, 2009, site internet de L'Union Scientifique d'Aquitaine

Document 4 : Vitrine de Léon-Joseph Alessandri, 1867, Paris, musée du Petit Palais (fiche tirée de <http://www.petitpalais.paris.fr/fr/collections/>)

DOSSIER : Les associations d'amis de musées

Document 1 : Charte des associations des amis de musée (extrait)

<http://www.amis-musees.fr/actualite/pdf/charte-engagement-amis-musees.pdf>

Document 2 : Page du site Internet des Mois du musée du quai Branly

Document 3 : Pascal Landré, Neuf dessins achetés pour le musée, *La Nouvelle République*, 14/08/2014

Document 4 : Polémique autour du futur Musée Albert-Kahn, *Le Parisien*, 19/01/2015

DOSSIER : Diriger un musée : quels enjeux, quelles compétences ?

Document 1 : « Diriger un musée, un vrai métier... », Martine Robert, *Les Echos*, 03/10/2011 (extrait)

Document 2 : « Un curieux recrutement à la tête du Musée des Beaux-arts de Valenciennes », [Didier Rykner](#), *La Tribune de l'art*, 27/07/2015 (extrait)

Document 3 : Interview, magazine *Culture Communication*, novembre 2010 (extrait)

Document 4 : Annonce d'interview, site internet *La voix est libre*, 05/05/2015

DOSSIER : Les musées et les enjeux de l'Internet

Document 1 : Extrait de www.quaibrantly.fr

Document 2 : Extrait de la bibliographie remise lors de la journée professionnelle « Wikipédia & musées », Association des conservateurs des collections publiques de France (AGCCPF) Franche-Comté, 14 novembre 2013 (www.ocim.fr)

Document 3 : Extrait de www.culture.gouv.fr

DOSSIER : Les affiches d'expositions

Document 1 : « Moi Auguste Empereur de Rome... », 2014

Document 2 : « Le Musée imaginaire d'Henri Langlois », 2014

Document 3 : « Paris 1900 », 2014

Document 4 : « Je suis au Louvre », 2000

Spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel

DOSSIER : Les parcs naturels régionaux

Document 1 : « Le Parc naturel de la Mer de corail (Nouvelle-Calédonie) », *La Recherche*, n° 489, juillet-août 2014, p. 10 (extrait)

Document 2 : Extrait de www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr, consulté le 22 août 2014

Document 3 : Maison du Parc du Vercors

(Source : www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr, Fonds Médiathèque du Parc naturel régional du Vercors/A. Duplan)

Document 4 : Claire Brugier, « Parc naturel régional en travaux », extrait de www.vosgesmatin.fr, 1^{er} septembre 2012

Épreuve orale de langue vivante étrangère (préparation 30 minutes, durée 30 minutes, coefficient 1)

L'épreuve consiste en une conversation avec le jury à partir d'un texte dans la langue vivante étrangère choisie par le candidat au moment de l'inscription. La langue doit être différente de la langue choisie à l'écrit. L'usage du dictionnaire n'est pas admis.

L'épreuve est notée par deux examinateurs spécialisés.

L'épreuve ne fait l'objet d'aucun programme.

Sélection de textes tirés au sort par les candidats

Allemand

Richard A Fuchs, "Pegida ruft : "Merkel muss weg"", *Deutsche Welle*, Dresden, 12.10.2015
WWF Studie, "Deutsche werfen 313 Kilo Lebensmittel weg - pro Sekunde", *Deutsche Welle*, Dresden, 12.10.2015
Lars Halter, "Fernsehen für Babys", *Der Tagesspiegel*, Berlin, 06.06.2015
Isabel Stettin, "Sieht so die Zukunft der Arbeit aus?", *Der Tagesspiegel*, Berlin, 08.04.2015

Anglais

James Shapiro, "Shakespeare in Modern English?", *The New York Times*, October 6, 2015
Suzanne Moore, "All-women shortlists are seen as terrifying. But so is the status quo", *The Guardian*, October 14, 2015
Kevin McGarry, "FIAC Brings Larger-Than-Life Art to Paris", *The New York Times*, October. 21, 2015
Donald Trump, "Our Reality TV Candidate", *The New York Times*, September 26, 2015
Yuval Harari, "Who owns the future? How the prophets of Silicon Valley took control !", *New Statesman* - 18 June 2015
"Trump's America", *The Economist*, September; 5th 2015
"America's police on trial", *The Economist*, December; 13th 2014

Espagnol

Álex Vicente, "Lydie Salvayre: "En Francia se censura todo lo que sea popular", *El País*, 05/10/2015
Rut de las Heras Bretin, "El turismo es peor para el patrimonio que las guerras", *El País*, 11/10/2015
Felipe Sánchez, "ensayo analiza las paradojas del turismo al Tercer Mundo", *El País*, 17/09/2015
Gabriela Cañas, "El Instituto Cervantes invita a seguir los pasos de Pablo Neruda en París", *El País*, 30/09/2015

Italien

Guido Gentili, "L'Italia risponda con velocità", *Il sole 24 ore*, 10 settembre 2015
Carlo Carboni, "La riscossa del Sud e gli errori da evitare", *Il Sole 24 ore*, 17 Agosto 2015
Eugenio Scalfari, "La contraddizione di essere uomo", *L'Espresso*, 28 Agosto 2015
Umberto Eco, "Il piacere dell'indugio", *L'Espresso*, 14 novembre 2014

Japonais

Astro Boy, naissance d'un héros de manga
Kanbakouina, espèce d'oiseau en voie d'extinction à Okinawa

Rapports sur les épreuves orales

Épreuve de spécialité professionnelle (concours externes)

66 épreuves orales (54 candidats différents, dont 12 ont choisi deux spécialités)

Note maximale : 18

Note minimale : 5

Moyenne : 11,68

Médiane : 11

Archéologie

5 candidats

Note maximale : 16

Note minimale : 9

Moyenne : 13

Archives

11 candidats

Note maximale : 16

Note minimale : 5

Moyenne : 12,22

Monuments historiques et inventaire

12 candidats

Note maximale : 18

Note minimale : 7

Moyenne : 12,25

Musées

37 candidats

Note maximale : 17

Note minimale : 5

Moyenne : 11,16

Patrimoine scientifique, technique et naturel

1 candidat

Note : 12

Distribution des notes :

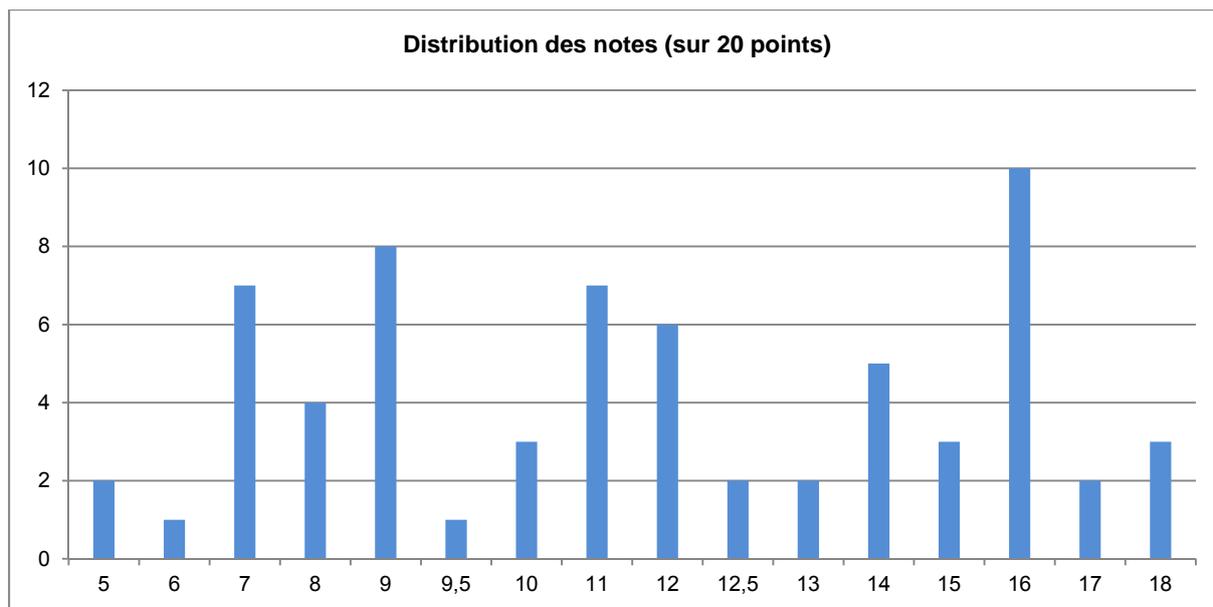
Comprises entre 0 et moins de 5 : 0

Comprises entre 5 et moins de 10 : 23

Comprises entre 10 et moins de 14 : 20

Comprises entre 14 et moins de 16 : 8

Comprises entre 16 et 18 : 15



Le candidat doit traiter dans sa spécialité un dossier thématique, qui porte un titre et qui se compose de deux à quatre documents, généralement de nature différente : documents écrits (extraits de textes officiels, d'articles de revues, commentaires de témoins ou d'acteurs du patrimoine ou du monde culturel), captures de sites internet (par exemple de musées pour la spécialité Musées ou d'Archives départementales pour la spécialité Archives), photographies, plans, données chiffrées, graphiques. Le candidat a trente minutes de préparation. L'épreuve en elle-même dure trente minutes, qui se répartissent en deux temps : 15 minutes de présentation et d'explication du dossier par le candidat, suivies de 15 minutes de questions par le jury, composé de trois examinateurs spécialisés.

Il est rappelé que le dossier doit être présenté à partir des documents qu'il comprend, ce qui nécessite une exposition critique de ceux-ci. Trop de candidats ont tendance à oublier rapidement les documents pour s'orienter vers un exposé général, ce qui n'est pas le but de l'épreuve, qui reste fondamentalement dans sa première partie une explication et une synthèse des documents fournis, lesquels doivent guider la construction de l'exposé. Concernant la gestion du temps, les 15 minutes d'exposé ne sont pas toujours utilisées dans leur totalité, ce qui est pénalisant.

Comme l'indique son intitulé, la finalité de l'épreuve est professionnelle. Cela nécessite de se former, dans le cadre d'enseignements théoriques et, dans la mesure du possible, par des stages pratiques, afin de connaître au mieux le contenu et les enjeux du métier de conservateur du patrimoine. Les dossiers ont porté dans toutes les spécialités sur des questions de conservation, de collecte, de restauration, d'inventaire, de présentation des collections, de formation et d'information des publics, questions qui sont au cœur du métier de conservateur du patrimoine.

Dans la spécialité "**Archéologie**", cinq candidats étaient admissibles à l'oral. Les dossiers proposés portaient sur différents domaines de la discipline : "archéologie et monuments historiques", "l'archéologie et les collectivités territoriales", "l'archéologie des conflits récents", "médiation en archéologie" et "opérateurs en archéologie préventive". Chaque dossier rassemblait 3 ou 4 documents distincts. Rappelons que les modalités de l'épreuve prévoient en premier lieu la présentation circonstanciée et contextualisée, par le candidat, de chacun des documents du corpus proposé. Plusieurs des candidats ont eu des difficultés à développer avec rigueur cette analyse initiale, transformant celle-ci en un prolongement laborieux d'une introduction trop longue, et basculant ensuite dans une suite de considérations trop générales sur le sujet. Ces défauts sont apparus comme la conséquence directe d'une perception très abstraite de la pratique quotidienne du conservateur archéologue, des enjeux professionnels ainsi que des débats actuels autour du sujet concerné. Il convient néanmoins de souligner que la majorité des candidats ont su à peu près éviter ces écueils, en faisant preuve de rigueur dans leurs analyses et leur présentation et d'une connaissance souvent très documentée du sujet. Dans l'exposé suivant cette analyse et les échanges qui s'en sont suivis, l'évocation par certains candidats d'exemples originaux et diversifiés (notamment du point de vue géographique) pour illustrer leur propos, a permis au jury de mesurer leur degré de

maîtrise des problématiques induites par le sujet et leur faculté à prendre une certaine distance et à engager une réflexion critique sur le métier. A contrario, le manque évident de connaissances de l'organisation institutionnelle de l'archéologie métropolitaine et du paysage des intervenants et partenaires auxquels est quotidiennement confronté un conservateur archéologue a largement nui à la qualité et à l'intérêt de la présentation de certains candidats. On ne saurait donc trop recommander à ces derniers, une nouvelle fois, d'asseoir leurs connaissances théoriques sur un apprentissage personnel du métier, par le biais de contacts réitérés avec des conservateurs en poste et de stages dans des services archéologiques de l'État et/ou de collectivités territoriales.

Dans la spécialité "**Archives**", à côté de « sujets-maronniers » (la généalogie, l'action culturelle, la réutilisation des données publiques, la conservation préventive, les lectures d'archives), le jury avait décidé de préparer des dossiers plus complexes ou conceptuels (la définition du bon archiviste, les raisons du retard au décollage des archives électroniques définitives, le rapport entre histoire et mémoire dans le monde archivistique), voire des sujets dont les manuels d'archivistique parlent peu ou pas assez concrètement (le pourquoi et le comment du tri, l'encadrement scientifique des classements). Il va sans dire que les candidats qui ont tiré ces dernières catégories de sujets ont été moins sévèrement jugés que ceux qui ont montré de grosses lacunes sur un sujet « de cours ».

Aux connaissances techniques doivent s'ajouter leur mûrissement durant les périodes de stage et la réflexion qui naît de discussions avec les professionnels. Alors l'épreuve n'est plus seulement une leçon de cours soigneusement débitée, mais elle utilise tous les documents du dossier, lus avec le recul que donne le début d'expérience professionnelle déjà acquis durant les études, pour construire un propos et amorcer la discussion avec le jury.

L'encadrement scientifique de ses équipes par le conservateur est fondamental. C'est un vrai sujet, rarement traité. Comment superviser le classement d'un fonds dont l'agent est évidemment meilleur connaisseur, à force de le fréquenter, que son supérieur ? Comment encadrer des agents dont la technicité dépasse largement celle du conservateur, notamment dans les domaines de la restauration ou de l'informatique ? Les ficelles du management ne nous apprennent rien, ou si peu, en ce domaine. Le concours et la scolarité de l'INP sont comme une sorte « d'habilitation » à encadrer scientifiquement des équipes ; c'est aussi difficile que, pour un professeur habilité, de guider un thésard dans des sources qu'il ne connaît pas lui-même intimement. Les jeunes candidats, frais émoulus de leur propres travaux scientifiques, doivent se préparer à encadrer ceux des autres.

Pour répondre aux questions d'actualité, on ne saurait trop conseiller aux candidats de lire le volume de *commémorations nationales* de l'année, de suivre les évolutions législatives et jurisprudentielles en cours, de consulter les blogs – institutionnels ou non – consacrés aux archives, de compulsier les publications de l'Association des archivistes français et le site du SIAF, de se tenir informé des chantiers engagés dans les archives de France. Le candidat incapable de sortir de la première expérience qu'il a eue, sans avoir la curiosité de se documenter sur d'autres sujets ou de s'ouvrir à d'autres horizons, aura du mal à décoller très au-dessus de la moyenne.

Dans la spécialité "**Monuments historiques et inventaire**", de grandes disparités existent entre les candidats de cette spécialité. Parmi les douze candidats qui présentaient la spécialité Monuments historiques et Inventaire, il apparaît clairement que cette spécialité était, pour certains, un « second choix » (spécialité Musées). Les candidats qui ont obtenu les plus mauvaises notes n'étaient pas au niveau de ce que l'on est en droit d'attendre à ce stade du concours. Leur connaissance du domaine relevant de cette spécialité était très lacunaire, voire insuffisante. Par ailleurs, plusieurs candidats avaient une très mauvaise connaissance du paysage institutionnel dans lequel ils seront amenés à évoluer. L'analyse des documents était parfois inégale, les plans souvent nébuleux. Pour combler leur lacune dans cette spécialité, quelques candidats se sont écartés du domaine en « récitant » une suite d'exemples assez éloignés du sujet.

Au contraire, les meilleurs candidats ont fait preuve d'une bonne connaissance de l'actualité du domaine. Ils ont montré leur réactivité et leur adaptabilité face aux questions du jury et ont su se projeter dans des cas pratiques. Ils ont fait preuve d'une bonne analyse du sujet du dossier et ont développé leurs idées clairement."

L'épreuve de spécialité "**Musées**" exige des candidats qui la choisissent une bonne connaissance des collections publiques françaises, des musées français voire européens et internationaux. Elle demande aussi de connaître le fonctionnement des services de l'État (DRAC notamment) et des collectivités territoriales ainsi que des établissements publics ainsi que l'actualité des musées et des problématiques majeures actuelles. Le jury ne peut qu'encourager les candidats à s'informer, à lire la presse régulièrement, à visiter plus de musées, y compris en région. Les attentes

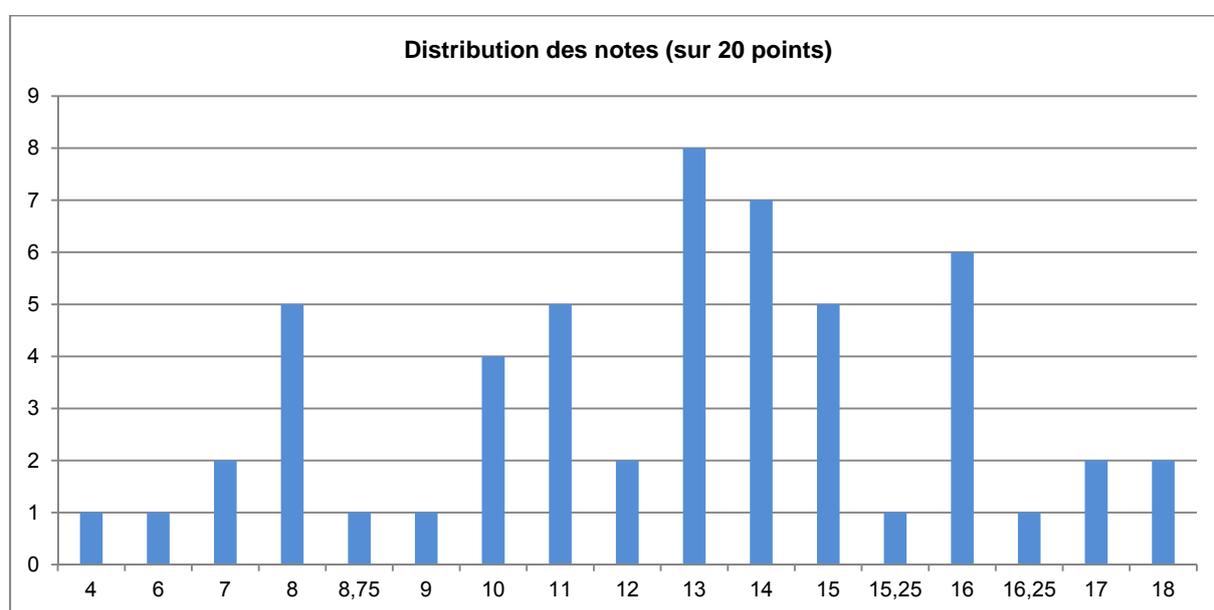
du jury portent sur un excellent niveau de vocabulaire, un discours clair, un exposé structuré, problématisé, incluant l'analyse des documents qui doivent être étudiés, critiqués, mais le propos doit également être enrichi de nombreux exemples afin que le candidat montre à la fois au jury ses connaissances, son ouverture d'esprit, son sens critique, ses convictions, son enthousiasme et sa passion pour son futur métier.

Épreuve d'entretien avec le jury (concours externes)

54 candidats
Note maximale : 18
Note minimale : 4
Moyenne : 12,50
Médiane : 13

Distribution des notes :

Comprises entre 0 et moins de 5 : 1
Comprises entre 5 et moins de 10 : 10
Comprises entre 10 et moins de 14 : 19
Comprises entre 14 et moins de 16 : 13
Comprises entre 16 et 18 : 11



Les objectifs de cette épreuve sont d'apprécier les motivations et les aptitudes du candidat au service public, par rapport aux fonctions de conservateur du patrimoine, notamment dans la (ou les) spécialité(s) dans la(les)quelle(s) le candidat est admissible.

Il semble que les candidats aient médité les remarques formulées par le jury des années précédentes, sur la nécessité de multiplier les stages et, surtout, d'en tirer profit pour se forger déjà, un regard professionnel, et non plus seulement académique ou d'utilisateur, sur le métier de conservateur.

Il importe que les candidats travaillent la qualité de leur communication orale. Il ne s'agit pas là d'un exercice vain ou artificiel, car ils retrouveront bien vite ce genre de circonstance dans la vie professionnelle. Ils doivent s'entraîner, passer devant des enseignants ou des collègues, regarder le film de leur oral, afin d'apprendre à captiver leurs examinateurs, qu'ils doivent considérer comme des interlocuteurs. Il faut pour cela apprendre à gérer le « pic de stress » de la 2^{ème} ou 3^{ème} minute ; regarder alternativement tous les examinateurs sans les fixer ; s'entraîner à avoir un débit fluide, posé ; corriger l'éventuel caractère monotone du timbre par un vocabulaire choisi et des expressions sortant du « passe-partout » ; gommer les tics. On ne dira jamais assez, aussi, combien le « non-verbal » a d'importance dans la communication orale. Les candidats doivent en être conscients, et travailler en ce sens.

Certains « mises en situation » ont pu désarçonner : le jury n'attend pas d'un candidat externe une réponse complète et circonstanciée, telle que pourrait la formuler un professionnel aguerrí, mais une analyse simple et de bon sens de la situation, la définition d'une posture managériale (alerter-sanctionner-écouter-accueillir-arbitrer, etc). Il s'agit d'amener le candidat à être force de proposition. Des réponses différentes, voire diamétralement opposées, peuvent être jugées bonnes, à condition qu'elles soient argumentées.

Tel candidat savant, affûté même, se met à bredouiller dès que l'on lui demande de se placer dans une situation conflictuelle (procédure judiciaire, cas d'un agent difficile, soupçon de vol en salle de lecture, etc). Quelques minutes d'entretien suffisent à comprendre que ce candidat déteste le conflit et veut l'éviter. Ce genre de situations est pourtant inévitable dans la vie professionnelle, et il est du ressort du fonctionnaire d'encadrement de les affronter : cette aversion pour le conflit, qui dénote certes un tempérament positif, devient un handicap quand on est en face de la réalité. Cet exemple, parmi d'autres, montre que le candidat doit faire sien le précepte du « Connais-toi toi-même », et travailler à s'améliorer sur les terrains où il sait n'être pas à l'aise.

Épreuve d'entretien avec le jury (concours internes) : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

18 candidats

Note maximale : 19

Note minimale : 0 (candidat absent)

Moyenne : 12,11 (dont candidat absent)

Médiane : 13

Distribution des notes :

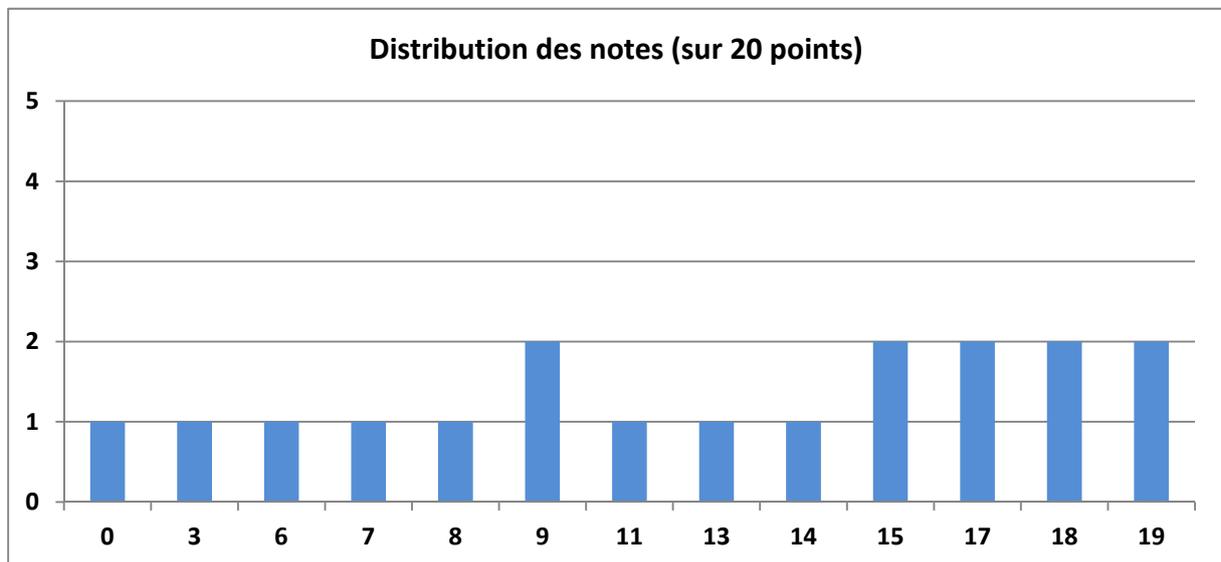
Comprises entre 5 et moins de 10 : 7 (dont candidat absent)

Comprises entre 10 et moins de 14 : 2

Comprises entre 14 et moins de 16 : 3

Comprises entre 16 et 18 : 4

Supérieurs à 18 : 2



L'épreuve de « Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle » (RAEP) vise à apprécier la personnalité ainsi que les qualités du candidat et à évaluer les acquis de son expérience professionnelle. Au préalable, les candidats admissibles ont rempli un dossier RAEP, que le jury a entre les mains au moment de l'entretien et qui a fait l'objet d'un rapport du jury avant l'épreuve. Ce dossier, même s'il n'est pas noté – seul l'entretien oral est évalué –, doit toutefois être soigné dans sa présentation.

Les candidats disposent de dix minutes maximum pour présenter leur parcours, leurs motivations, leur projet professionnel. Le jury apprécie que le candidat ne reprenne pas en la récitant sa lettre du dossier RAEP, mais s'en détache pour proposer une prestation originale, qui permette d'apprécier tout à la fois l'envergure du parcours, les motivations et surtout le projet professionnel. Il faut savoir expliquer ce que représente le métier de conservateur du patrimoine à ce stade de la carrière, ce que l'on en attend, comment on le conçoit, comment on envisage de l'exercer. La maturité du projet professionnel et les souhaits de mobilité doivent être exprimés et justifiés.

Il faut par ailleurs savoir argumenter : les principes élémentaires de la rhétorique doivent être maîtrisés. Le jury attend que le candidat réponde justement à ses questions et énonce des idées claires et profondes. A cet égard, les réponses lapidaires, sèches, sans argumentation ni exemple, sont préjudiciables.

Épreuve de langue vivante étrangère (concours externes et internes)

72 candidats

Note maximale : 19

Note minimale : 0 (candidat absent)

Moyenne : 11,53 (dont candidat absent)

Médiane : 11

Distribution des notes :

Comprises entre 0 et moins de 5 : 2 (dont candidat absent)

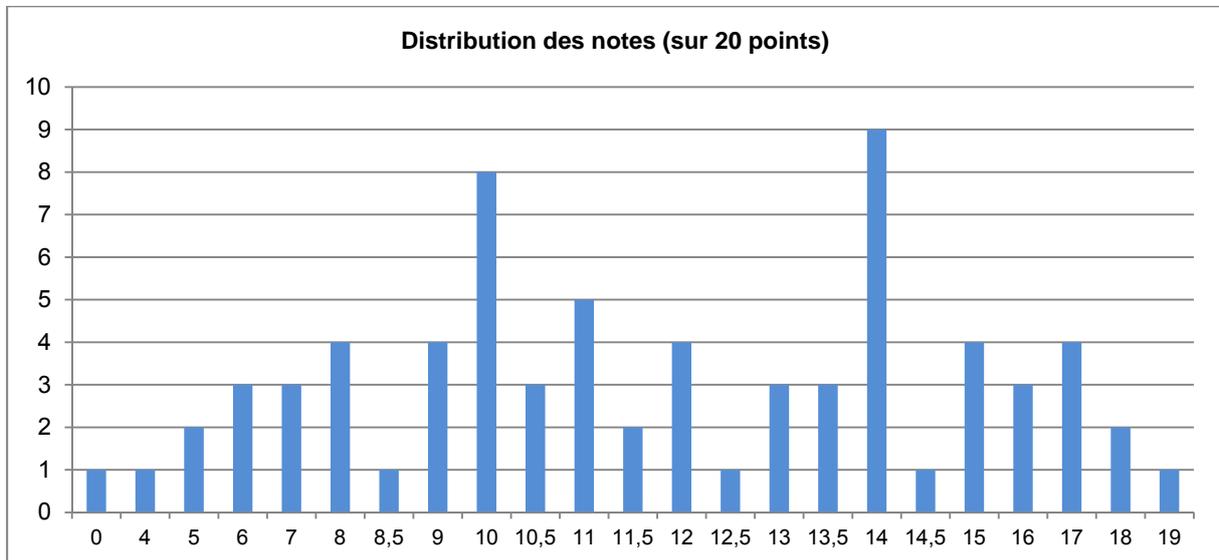
Comprises entre 5 et moins de 10 : 17

Comprises entre 10 et moins de 14 : 29

Comprises entre 14 et moins de 16 : 14

Comprises entre 16 et 18 : 9

Supérieurs à 18 : 1

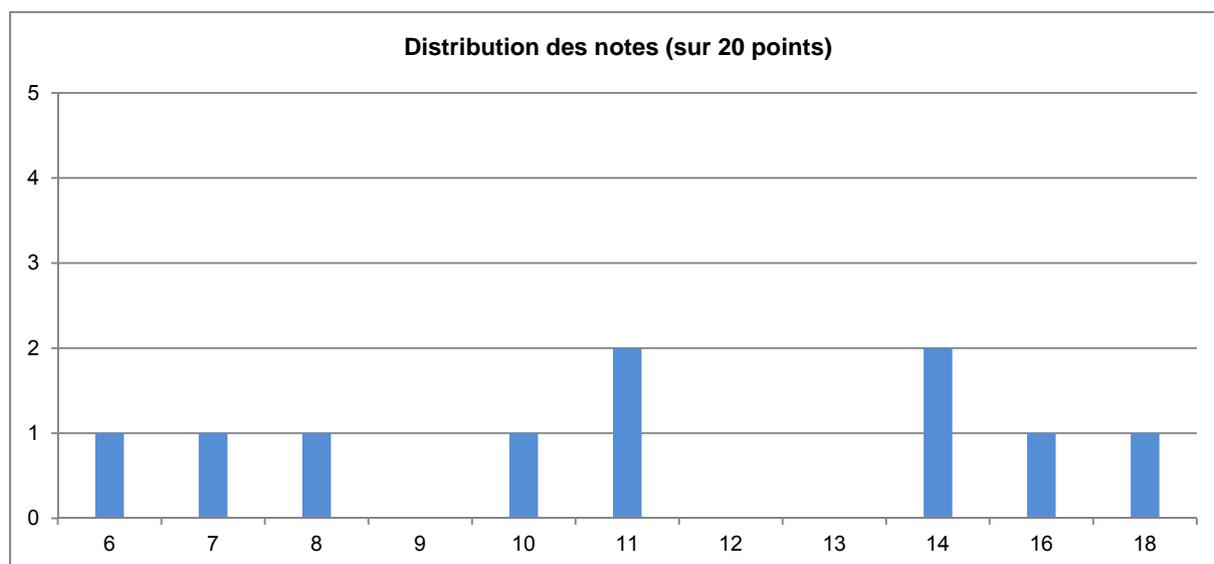


Allemand

10 candidats
Note maximale : 18
Note minimale : 6
Moyenne : 11,5
Médiane : 11

Distribution des notes :

Comprises entre 5 et moins de 10 : 3
Comprises entre 10 et 14 : 5
Supérieures à 14 : 2



Pour les épreuves orales, les sujets ont été tirés de la presse allemande ou autrichienne. Les articles traitaient entre autres de sujets de sociétés spécifiques au monde germanophone et d'actualité générale comme entre autres l'environnement, l'accueil des réfugiés en Allemagne, les questions relatives aux nouvelles technologies.

Le Jury n'attend en aucune façon que les candidats soient spécialistes dans tel ou tel domaine mais estime que les candidats ayant choisi la langue allemande au concours se tiennent informés des grands thèmes d'actualité des pays germanophones, mais aussi des enjeux majeurs de notre monde contemporain. Une lecture régulière des quotidiens et magazines s'avère indispensable non seulement pour se tenir au fait de l'actualité mais aussi pour acquérir un vocabulaire et des structures indispensables à la compréhension des documents.

Il est rappelé que la durée de l'épreuve orale est de 30 minutes. La présentation du document tiré au sort ne peut donc se limiter à 5 minutes. Il est donc indispensable de respecter une méthode de présentation : synthèse et commentaire du document.

Il est vivement conseillé de pouvoir être en mesure d'exprimer une opinion d'autant plus que, comme il a été mentionné plus haut, il s'agit de sujets de société qui touchent notre quotidien et qui permettent aisément de défendre un point de vue personnel. Le jury a agréablement constaté que de nombreux candidats ont réalisé une synthèse et un commentaire globalement satisfaisants du document qui leur avait été présenté. Afin d'éviter une présentation trop superficielle, le jury conseille aux candidats de faire un exposé d'au moins une dizaine de minutes pour donner de la matière à l'entretien qui s'en suivra.

L'épreuve se poursuit par une conversation avec le jury à partir du texte. Le jury a apprécié les prestations de candidats montrant une envie de communiquer et de débattre en langue allemande permettant ainsi un agréable échange. Ainsi, certains candidats qui ont eu une attitude positive face à l'épreuve malgré des moyens linguistiques limités, ont été plus convaincants que certains candidats

linguistiquement plus solides mais ne cherchant pas à rebondir sur les thèmes proposés dans l'entretien. Il est indispensable de savoir argumenter et de montrer sa connaissance des pays germanophobes.

En conclusion :

- Il faut s'entraîner pendant l'année à rédiger et à s'exprimer de façon ordonnée sur différents sujets ;
- Les meilleurs prestations orales ont su allier une présentation riche, claire et construite dans un allemand satisfaisant et une présence convaincante dans l'entretien ;
- Une présentation sérieuse permet d'atteindre ces objectifs.
- Il faut lire, que ce soit de la presse ou des romans, écouter ou regarder des émissions en allemand. Plus l'exposition à la langue est fréquente, plus grands sont les progrès.

Anglais

33 candidats

Note maximale : 19

Note minimale : 0 (candidat absent)

Moyenne : 11,71 (dont candidat absent)

Médiane : 11

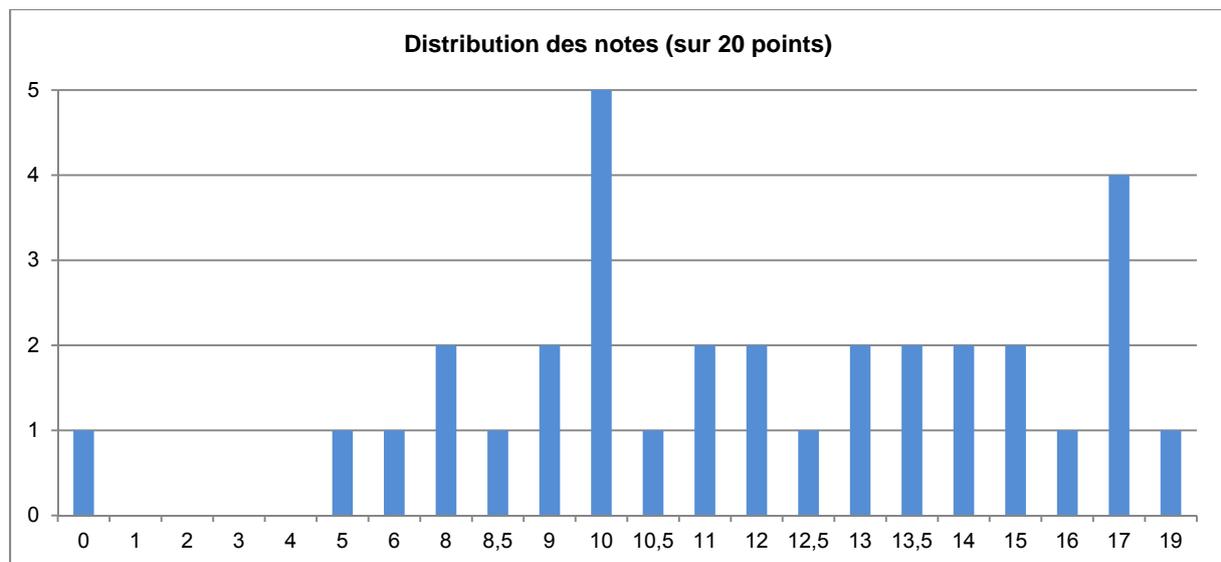
Distribution des notes :

Inférieures à 5 : 1 (candidat absent)

Comprises entre 5 et moins de 10 : 7

Comprises entre 10 et 14 : 17

Supérieures à 14 : 8



La première partie est relativement bien maîtrisée dans l'ensemble : presque tous les candidats parviennent à présenter un compte rendu structuré des idées principales de l'article et à proposer quelques pistes de commentaires illustrées d'exemples pertinents. Il est essentiel d'avoir préparé l'épreuve en amont en lisant la presse anglo-saxonne et en s'entraînant en conditions pour ne pas être pris par le temps.

La deuxième partie est un peu moins bien réussie. Certains candidats peinent à rebondir dans l'entretien. Ils se contentent de répéter ce qu'ils ont dit dans leur exposé sans s'adapter aux questions. Dans certains cas, ils proposent également des réponses simplistes du type « oui » ou « non » sans développer. On ne saurait trop recommander aux candidats d'écouter des émissions en anglais pour s'exposer à de l'anglais à l'oral. La prise de parole en interaction nécessite également une préparation spécifique (s'entraîner à échanger en anglais, à reformuler ses idées, à contourner les difficultés de formulation sans avoir recours à des gallicismes ou des calques...).

En ce qui concerne l'échelle des notes :

- Les moins bonnes prestations attestent de compétences linguistiques insuffisantes (des contre-sens sur des idées importantes et un propos confus, inintelligible pour un anglophone). Les candidats en question sont pris par le temps, ils ne parviennent pas à proposer d'analyse ou de commentaire personnel. L'entretien ne leur permet pas de développer ou de prendre part à une discussion en raison d'un manque de lexique pénalisant.
- Les prestations « plus moyennes » attestent d'une compréhension convenable du texte et de ses enjeux. Cependant, les candidats manquent souvent de précision (lexique répétitif), peinent à s'exprimer avec fluidité et ne parviennent pas à nuancer les formulations. On regrette également les erreurs de syntaxe et de grammaire basiques. Des compétences linguistiques approximatives font alors obstacle à la qualité de l'échange.
- Les candidats qui ont obtenu les meilleurs notes ont non seulement réussi à proposer un raisonnement abouti mais ils ont également fait preuve d'une excellente réactivité dans l'entretien (réponses exhaustives et illustrées d'exemples pertinents malgré quelques erreurs ponctuelles acceptables pour un candidat non spécialiste).

Espagnol

16 candidats

Note maximale : 18

Note minimale : 4

Moyenne : 9,93

Médiane : 9

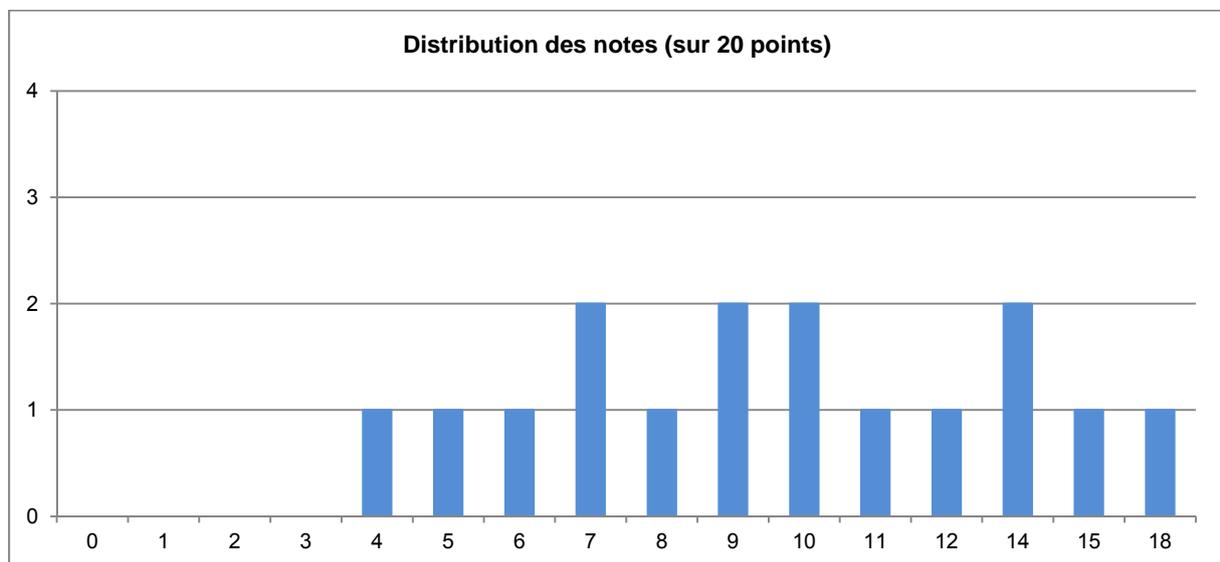
Distribution des notes :

Inférieures à 5 : 1

Comprises entre 5 et moins de 10 : 7

Comprises entre 10 et 14 : 6

Supérieures à 14 : 2



Comme pour les autres langues vivantes étrangères, l'épreuve orale d'espagnol dure 30 minutes et consiste en une conversation avec le jury à partir d'un texte en espagnol à l'issue de 30 minutes de préparation.

Le candidat s'exprime dans un premier temps seul face au jury : il doit présenter le document, en donner son analyse et commenter les idées abordées dans le texte et élargir la thématique. Une fois sa présentation achevée, le jury débute l'entretien. Le but étant d'éclaircir certains points évoqués par

le candidat, de vérifier sa capacité à communiquer et échanger en espagnol.

1^{ère} partie : exposé

Concernant la première partie de cette épreuve, le jury souhaite préciser à nouveau quelques points : le candidat doit organiser sa prise de parole : il faut présenter le document, soigner l'organisation des parties de l'exposé et proposer des éléments de conclusion. Il est nécessaire d'employer des connecteurs logiques qui permettent au jury de repérer les enchaînements entre les parties de l'expression orale.

Le jury rappelle ci-dessous, les autres conseils précédemment formulés.

- il s'agit d'un exposé, d'une épreuve de communication : le candidat **ne peut** se contenter de livrer une **lecture de ses notes**. Il doit bien entendu s'adresser aux membres du jury.
- de nombreux candidats ont négligé cette première partie et ont trop peu parlé pour présenter correctement le document. Le jury conseille donc vivement aux futurs candidats de parler **une dizaine de minutes environ**. Un exposé trop court trahit une analyse superficielle que les membres du jury tâcheront de faire approfondir dans un entretien qui sera, par conséquent, beaucoup plus long.
- le jury attend du candidat une piste d'ouverture lors de la conclusion.

2^e partie : échange lors d'un entretien avec les membres du jury

La deuxième partie est un échange avec les membres du jury. Elle permet d'évaluer la capacité communicationnelle du candidat, sa réactivité ainsi que la fluidité et richesse de la langue qu'il parle sans pour autant exiger de lui qu'il soit bilingue. Le jury tient à souligner les points suivants afin que les futurs candidats puissent se préparer au mieux :

- la qualité de la langue est aussi importante que la qualité de la conversation et des idées.
- le jury attend du candidat qu'il alimente la conversation, qu'il enrichisse ses réponses. Il ne peut se contenter de réponses laconiques, de monosyllabes car le jury attend des réponses développées...
- l'attitude positive et l'envie de convaincre sont valorisées même si la langue n'est pas toujours correcte.
- certaines questions du jury servent à ouvrir le débat, à alimenter la conversation mais en aucun cas à piéger le candidat.
- le candidat ne peut avoir recours au français ni au « fragnol ».
- Il est recommandé aux futurs candidats de se maintenir informés de l'actualité du monde hispanique.
- Il est nécessaire de parler et d'écouter de l'espagnol le plus souvent possible (télévision, cinéma en V.O., *podcasts*, radios en ligne...)

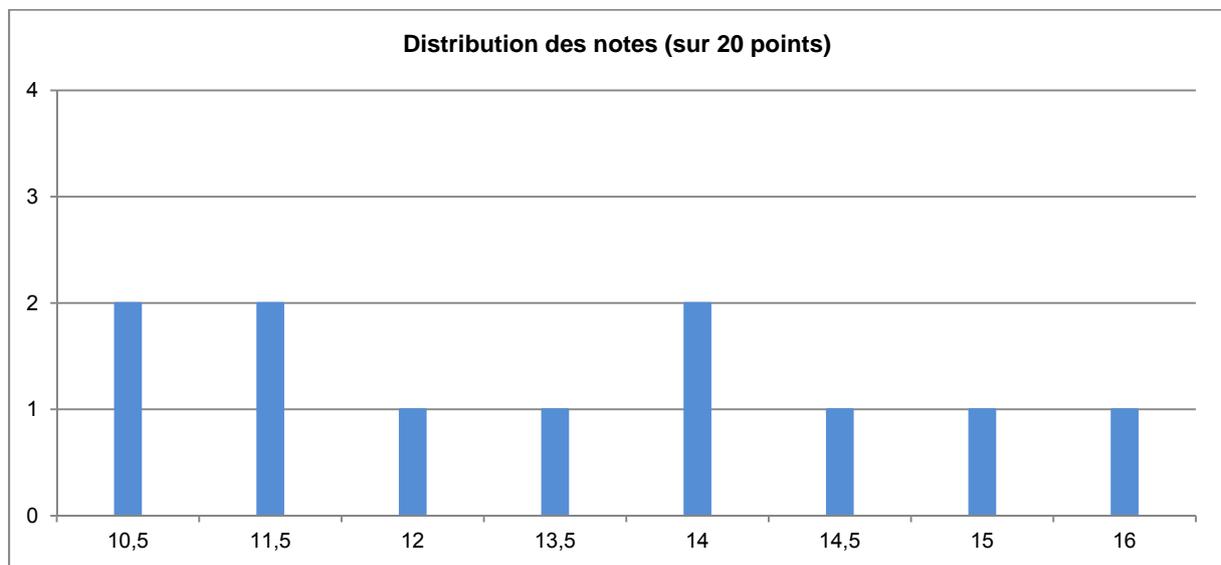
Enfin, cette épreuve ne s'improvise pas et demande une préparation et un entraînement réguliers.

Italien

11 candidats
Note maximale : 16
Note minimale : 10,5
Moyenne : 13
Médiane : 12

Distribution des notes :

Inférieures à 5 : 0
Comprises entre 5 et moins de 10 : 0
Comprises entre 10 et 14 : 8
Supérieures à 14 : 3



11 candidats ont été auditionnés par le jury d'italien et les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants.

Japonais

2 candidats
Note maximale : 14
Note minimale : 13
Moyenne : 13,5

Les deux candidats ont un niveau largement suffisant pour mener une vie quotidienne sans problème au Japon et se débrouiller dans des situations compliquées. Ils ont de bonnes connaissances de la culture japonaise et pratiquent le japonais avec plaisir. Pour s'améliorer, les candidats doivent lire des textes des plus simples comme des phrases publicitaires aux plus compliqués comme des articles de presse.

Données statistiques

Postes ouverts

Répartition par spécialité et par concours

Spécialités	Concours externes		Concours internes		Total
	Etat	Collectivités territoriales	Etat/Ville de Paris	Collectivités territoriales	
Archéologie	3	Aucune ouverture de postes	1	Aucune ouverture de postes	4
Archives	6*	Aucune ouverture de postes	1	Aucune ouverture de postes	7
Monuments historiques et inventaire	4	2	1	1	8
Musées	4	2	1	1	8
Patrimoine scientifique, technique et naturel (PSTN)	-	2	-	1	3
Total	17	6	4	3	30

*dont un poste pour le ministère de la défense et un poste pour le ministère des affaires étrangères et du développement international

Inscriptions

NB : 95% des personnes se sont inscrites par téléchargement du dossier sur le site www.inp.fr

	Concours Etat/Ville de Paris et concours Collectivités territoriales	Concours Etat/Ville de Paris seulement	Concours Collectivités territoriales seulement	Total
Externes	431	133	48	612
Internes	49	28	7	84
Total	480	161	55	696

Répartition des candidats inscrits par âge, sexe et origine géographique

		Candidats inscrits au concours externes	Candidats inscrits au concours internes	Total
Âge	19	1	-	1
	20	-	-	-
	21	9	-	9
	22	19	-	19
	23	68	-	68
	24	86	-	86
	25	84	-	84
	26	62	-	62
	27	43	-	43
	28	34	-	34
	29	34	2	36
	30 à 34	83	25	108
	35 à 39	44	24	68
	40 à 44	28	18	46
	45 à 49	13	8	21
	50 à 54	1	5	6
	55 à 59	2	2	4
60 et +	1	-	1	
Sexe	Femmes	445	47	492
	Hommes	167	37	204
Origine géographique	Paris et région parisienne	384	36	420
	Autres régions (ou étranger)	225	45	270
	Ultramarins	3	3	6
Total		612	84	696

L'âge est exprimé en années révolues au 1^{er} janvier de l'année du concours. Depuis 2006, les limites d'âge sont supprimées.

L'origine géographique est indiquée en fonction de l'adresse communiquée par le candidat sur son dossier de candidature.

Épreuves écrites

Candidats présents aux épreuves d'admissibilité

	Inscrits	Présents aux trois épreuves écrites	Taux de présence
Externes	612	374	61,11%
Internes	84	63	75,00%
Total	696	437	62,79%

- **1^{ère} épreuve écrite : épreuve de dissertation générale (concours externes)**

Dissertation générale (concours externes)*	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini**	Maxi	Moyenne
Histoire européenne	34	4	16	8,92
Histoire de l'art européen	218	1	17,5	8,85
Histoire des institutions et de l'administration françaises	52	0,5	15,5	8,85
Archéologie préhistorique et historique européenne	47	2	17	8,69
Ethnologie	26	4	17	8,82
Sciences de la nature et de la matière	12	5	15	10,04

* sujet choisi au moment de l'épreuve

** hors copies blanches

- **1^{ère} épreuve écrite : épreuve de note établie à partir d'un dossier à caractère culturel (concours internes)**

Note (concours internes)	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Note établie à partir d'un dossier à caractère culturel	63	2,5	17	8,34

- **2^{ème} épreuve écrite : épreuve scientifique de commentaire et d'analyse de plusieurs documents (concours externes et internes)**

Options scientifiques*	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini**	Maxi	Moyenne
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique	8	3	14	11,18
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux	9	3	17	11,38
Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle	16	2	16	8,40
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.	28	1,5	14	7,20
Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle	48	1	19	8,38
Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle	95	0,5	19,5	9,25
Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à nos jours	124	1	17	8,32
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique	11	2	15	7,45
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique	5	3,5	18	10,70
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours	3	4	7,5	5,83
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours	5	7,5	16	11,30
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours	2	16	16	16
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours	6	6	16	10
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours	4	7	16,5	12,62
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours	6	10	16	13,25
Ethnologie européenne	11	3,5	15	8,27
Histoire des techniques et patrimoine industriel	19	2	16	9,26
Patrimoine et sciences de la nature	11	5	16	10,04
Documents d'archives du Moyen Âge à nos jours (concours externes)	34	1	17	9,50
Histoire des institutions françaises (concours internes)	9	2	12,5	7,33

* option choisie par les candidats au moment de l'inscription

** hors copies blanches

- **3^{ème} épreuve écrite : épreuve de langue ancienne ou de langue vivante étrangère (concours externes et internes)**

Langues*	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini**	Maxi	Moyenne
Allemand	42	1	18	9,70
Anglais	196	1	16,5	9,32
Arabe	1	17	17	17
Chinois	Pas de candidat			
Espagnol	62	0,5	18,5	7,14
Italien	52	3	18	11,24
Japonais	Pas de candidat			
Russe	4	5,5	15,5	11,87
Grec ancien	13	1	19	9,53
Hébreu ancien	Pas de candidat			
Latin	67	1	19,5	10,50

* langue choisie par les candidats au moment de l'inscription

** hors copies blanches

SEUILS D'ADMISSIBILITÉ

Les seuils d'admissibilité retenus par le jury ont été de :

- 107 points pour les concours externes Etat / Ville de Paris et Collectivités territoriales, soit une moyenne de 13,37 sur 20.
- 88 points pour le concours interne Etat / Ville de Paris et 94 points pour le concours interne Collectivités territoriales, soit respectivement une moyenne de 11 sur 20 et de 11,75 sur 20.

Le nombre total de personnes autorisées à se présenter aux épreuves orales, à l'issue des épreuves écrites, s'est établi à : 54 externes + 18 internes = 72.

Épreuves orales

Concours externes

- **Épreuve de spécialité professionnelle**

Spécialité*	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Archéologie	5	9	16	13
Archives	11	5	16	12,22
Monuments historiques et inventaire	12	7	18	12,25
Musées	37	5	17	11,16
Patrimoine scientifique, technique et naturel	1	12	12	12

* les candidats inscrits dans deux spécialités professionnelles doivent présenter deux épreuves orales de spécialité professionnelle.

- **Épreuve d'entretien avec le jury**

Spécialité(s)*	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Archéologie	4	8	16	13
Archéologie - musées	1	15	15	15
Archives	10	4	18	12,30
Archives - Musées	1	14	14	14
Monuments historiques et inventaire	2	14	16	15
Musées	25	7	17	12,36
Musées - Monuments historiques et inventaire	10	6	17	11,72
Patrimoine scientifique, technique et naturel	1	15	15	15

* les candidats inscrits dans une ou deux spécialités professionnelles ne présentent qu'une épreuve d'entretien avec le jury.

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Allemand	4	8	18	14
Anglais	26	5	19	12,13
Espagnol	14	5	18	10,35
Italien	9	10,5	16	13
Japonais	1	13	13	13

Concours internes

- **Épreuve d'entretien avec le jury**
(Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)

Spécialité(s)*	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Archéologie	3	0**	19	8,66
Archéologie - musées	1	3	3	3
Archives	1	17	17	17
Monuments historiques et inventaire	1	14	14	14
Monuments historiques et inventaire - musées	2	9	11	10
Monuments historiques et inventaire - PSTN	1	15	15	15
Musées	7	6	18	13
Musées - Monuments historiques et inventaire	2	13	19	16

* les candidats inscrits dans une ou deux spécialités professionnelles ne présentent qu'une épreuve d'entretien avec le jury.

** candidat absent

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Allemand	6	6	14	9,83
Anglais	7	0**	17	10,14
Espagnol	2	4	10	7
Italien	2	12	14	13
Japonais	1	14	14	14

** candidat absent

Admission

Détail des notes obtenues par les lauréats des concours externes*

- **Épreuve de spécialité professionnelle**

Spécialité	Nombre de lauréats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Archéologie	3	11	16	13,66
Archives	6	9,5	16	13,75
Monuments historiques et inventaire	6	16	18	17,00
Musées	6	10	17	13,66
Patrimoine scientifique, technique et naturel	1	12	12	12

- **Épreuve d'entretien avec le jury**

Spécialité(s)	Nombre de lauréats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Archéologie	2	14	16	15
Archéologie - musées	1	15	15	15
Archives	5	12	18	15,4
Archives -musées	1	14	14	14
Monuments historiques et inventaire	2	14	16	15
Monuments historiques et inventaire - Musées	2	15	17	16
Musées	6	13	16,25	14,50
Musées - Monuments historiques et inventaire	2	13	15,25	14,10
Patrimoine scientifique, technique et naturel	1	15	15	15

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de lauréats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Allemand	1	18	18	18
Anglais	10	10,5	19	14,3
Espagnol	7	6	18	12
Italien	4	10,5	16	13,8

* Entrés en formation (y compris lauréats provenant des listes complémentaires).

Détail des notes obtenues par les lauréats des concours internes*

- **Épreuve d'entretien avec le jury**
(Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)

Spécialité(s)*	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Archéologie	1	19	19	19
Archives	1	17	17	17
Monuments historiques et inventaire	1	14	14	14
Monuments historiques et inventaire - Musées	1	11	11	11
Musées	1	15	15	15
Musées - Monuments historiques et inventaire	2	13	19	16
Monuments historiques et inventaire - Patrimoine scientifique, technique et naturel	1	15	15	15

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de candidats	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Allemand	3	6	14	10
Anglais	4	8,5	17	11,12
Italien	1	12	12	12

* Entrés en formation (y compris lauréats provenant des listes complémentaires).

Lauréats

- Répartition des lauréats* par spécialité

Spécialités	Concours externes		Concours internes		Total
	Etat	Collectivités territoriales	Etat/Ville de Paris	Collectivités territoriales	
Archéologie	3	Spécialité non ouverte	1	Spécialité non ouverte	4
Archives	6*	Spécialité non ouverte	1	Spécialité non ouverte	7
Monuments historiques et inventaire	4	2	1	2	9
Musées	4	2	1	1	8
Patrimoine scientifique, technique et naturel	Spécialité non ouverte	1	Spécialité non ouverte	1	2
Total	17	5	4	4	30

* Entrés en formation (y compris lauréats provenant des listes complémentaires).

*dont un poste pour le ministère de la défense et un poste pour le ministère des affaires étrangères et du développement international

- Répartition des lauréats* des concours externes par sujet de dissertation générale choisi à la 1^{ère} épreuve écrite

Dissertation générale (concours externes)	Nombre de lauréats*	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Histoire européenne	-	-	-	-
Histoire de l'art européen	9	13	16	14,72
Histoire des institutions et de l'administration françaises	7	12,50	15,50	14,14
Archéologie préhistorique et historique européenne	4	12	17	15,37
Ethnologie	1	17	17	17
Sciences de la nature et de la matière	1	15	15	15

- Lauréats* des concours internes

Note (concours internes)	Nombre de lauréats*	Note sur 20		
		Mini	Maxi	Moyenne
Note établie à partir d'un dossier à caractère culturel	8	10	16	12,06

* Entrés en formation (y compris lauréats provenant des listes complémentaires).

- Répartition des lauréats* par option scientifique

Options scientifiques	Nombre de lauréats concours externes	Nombre de lauréats concours internes	Total	Note sur 20		
				Mini	Maxi	Moyenne
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique	-	-	-			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux	1	1	2	12,50	16	14,25
Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle	-	-	-			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.	2	-	2	12,50	14	13,25
Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle	3	-	3	14	19	15,66
Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle	2	1	3	13	18,5	16,16
Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à nos jours	5	2	7	13	16,50	14,85
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique	1	-	1	14	14	14
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique	-	-	-			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours	-	-	-			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours	-	-	-			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours	-	-	-			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours	-	-	-			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours	-	1	1	16,50	16,50	16,50
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours	1	-	1	14	14	14
Ethnologie européenne	-	-	-			
Histoire des techniques et patrimoine industriel	-	2	2	13,50	14	13,75
Patrimoine et sciences de la nature	1	-	1	16	16	16
Documents d'archives du Moyen Age à nos jours (concours externes)	6	-	6	11,50	17	14,50
Histoire des institutions françaises (concours internes)	-	1	1	12,50	12,50	12,50
Total	22	8	30			

* Entrés en formation (y compris lauréats provenant des listes complémentaires).

Récapitulatif général

- **Concours externes**

	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	167	445	612
Présents aux 3 épreuves écrites	94	280	374
Admissibles	19	35	54
Admis sur listes principales	5	13	18
Inscrits sur listes complémentaires	2	7	9
Lauréats*	5	17	22

- **Concours internes**

	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	47	37	84
Présents aux 3 épreuves écrites	28	35	63
Admissibles	10	8	18
Admis sur listes principales	5	-	5
Inscrits sur listes complémentaires	1	4	5
Lauréats*	6	2	8

* Entrés en formation (y compris lauréats provenant des listes complémentaires).

- **Concours externes et internes**

	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	214	482	696
Présents aux 3 épreuves écrites	122	315	437
Admissibles	29	43	72
Admis sur listes principales	10	13	23
Inscrits sur listes complémentaires	3	11	14
Lauréats*	11	19	30

- **Concours Etat/Ville de Paris**

	Externe	Interne	Total
Postes	17	4	21
Inscrits	564	77	641
Présents aux 3 épreuves écrites	350	57	407
Admissibles	53	18	71
Admis sur listes principales	17	4	21
Inscrits sur listes complémentaires	9	7	16
Lauréats*	17	4	21

* Entrés en formation (y compris lauréats provenant des listes complémentaires).

- **Concours territoriaux**

	Externe	Interne	Total
Postes	5	4	9
Inscrits	479	56	535
Présents aux 3 épreuves écrites	286	42	328
Admissibles	39	13	52
Admis sur listes principales	5	3	8
Inscrits sur listes complémentaires	8	4	12
Lauréats*	5	4	9

* Entrés en formation (y compris lauréats provenant des listes complémentaires).

Profils des lauréats

Âge moyen des lauréats (au 1^{er} janvier de l'année du concours)

Concours externes : 24,5 ans

Concours internes : 36,5 ans

Formation initiale des lauréats

Comme les années précédentes, tous les lauréats des concours externes ont une formation initiale d'un haut niveau, sensiblement supérieure aux exigences réglementaires du concours en matière de diplôme (licence ou diplôme équivalent), et beaucoup ont une double formation.

Les lauréats des concours internes ont également un haut niveau de formation universitaire alors que réglementairement ils ne sont soumis à aucune condition de diplôme.

Remerciements

La publication du présent rapport a été réalisée sous la direction de Monsieur Philippe Barbat, directeur de l'Institut national du patrimoine, assisté de Madame Sophie Seyer, secrétaire générale, de Monsieur Olivier Nicolaïdis, responsable du service des concours, et Madame Annick Le Meur, son adjointe.

L'Institut national du patrimoine remercie l'ensemble des membres du jury pour leur collaboration, notamment Madame Catherine Chevillot, présidente du jury, et Monsieur Edouard Bouyé, vice-président du jury, ainsi que Mesdames et Messieurs les correcteurs et examinateurs spécialisés et correcteurs et examinateurs spécialisés de langues.